

futuribles

JANVIER

- *Pacifique Ouest, la spirale vertueuse*
- *Les tendances du changement social*
- *Prospective régionale en Rhône-Alpes*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemain, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Samuel Cardaillac, Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Corinne Roëls

Un an	France	550,00 FF (TVA 2,1% incl.)
	CEE	550,00 FF
	Etranger	620,00 FF
	Etranger avion	750,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	60 FF (port inclus)
	Autres pays	66 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*.
Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1991*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 27399 - Janvier 1991

Toshio Watanabe	3	<i>L'irrésistible ascension du Pacifique Ouest</i>
Laurent Schwab	22	<i>A qui profite la nouvelle dynamique de croissance japonaise ?</i>
Jacques Paitra	25	<i>L'euro-consommateur, mythe ou réalité ?</i>
Claude Seibel	37	<i>La société française en changement. Vers une lecture prospective des « Données sociales »</i>
Marc Bonnet, Michel Weill	59	<i>Prospective en Rhône-Alpes</i>
Guy Loinger	71	<i>« Lyon 2010 », un projet pour une métropole européenne</i>

Actualités prospectives

| 75 |

Front méditerranéen des high tech. Après Yalta. Les flux migratoires Est-Ouest. L'environnement une valeur montante. Personnes âgées. Opinions soviétiques. Marché unique, monnaie unique ? BMW roule pour l'environnement. Perspectives économiques de l'OCDE. Les investissements publicitaires dans le monde. Sombres perspectives en Europe centrale. Travail à distance. Prix fonciers au Japon. Dématérialisation.

Bibliographie

| 87 | *Analyses critiques*

L. Roussel, *La famille incertaine*. INSEE, *Données sociales*. G. Segal, *Rethinking the Pacific*. Secrétariat d'Etat chargé du Plan, *Entrer dans le XXI^e siècle. Essai sur l'avenir de l'identité française*. O. Giarini, *Les limites du certain. Affronter les risques dans une nouvelle économie de service*.

| 95 | *Comptes rendus*

L'irrésistible ascension du Pacifique Ouest *

Toshio Watanabe ¹

La vitalité économique du Pacifique Ouest résulte de l'exceptionnelle capacité d'adaptation de pays qui, selon le Professeur Watanabe, s'entraînent mutuellement dans une spirale ascendante au sein de laquelle les économies les plus avancées drainent dans leur sillon toutes celles de la région.

Tout a commencé avec le Japon et la hausse du yen, qui a été suivie d'une restructuration très rapide de l'économie nipponne, celle-ci se traduisant par un « nouveau cycle d'expansion » stimulé par une forte demande intérieure aussi bénéfique au plan national que pour les pays voisins. Ceux-ci (les quatre Dragons en tête) ont en effet fortement accru leurs exportations vers le Japon qui — attiré lui-même par ce marché en expansion — y a considérablement accru ses investissements, entraînant une interpénétration stimulant elle-même les économies de la région.

La dynamique de croissance ainsi créée chez les quatre Dragons (et particulièrement en Corée du Sud et à Taiwan) a été suivie d'une restructuration de leur économie, stimulée à son tour par un essor considérable de la demande intérieure, qui a provoqué une augmentation très forte des importations en provenance des pays en voie de développement du Pacifique Ouest (notamment Malaisie, Indonésie, Philippines), dont l'expansion elle-même a attiré d'importants investissements de la part des quatre Dragons, ceux-ci — à l'instar du Japon — entraînant dans leur élan les pays moins avancés de la région...

Cette heureuse réaction en chaîne, partie du Japon pour s'étendre aux quatre Dragons puis aux pays de l'ASEAN, va-t-elle maintenant

* Texte traduit de l'anglais par Madame Anne Berger. Titre et sous-titres sont de la rédaction.

1. Professeur à l'Institut de technologie de Tokyo.

s'étendre à la Chine ? En dépit du coup d'arrêt subi par le « Plan de développement économique des régions côtières », le Professeur Watanabe, confiant dans le cercle vertueux qui entraîne les économies de la région et dans le rôle déterminant de Hong-Kong, estime que la Chine devrait entrer à son tour dans le jeu. Le développement très important des liens entre les régions côtières chinoises et les quatre Dragons (particulièrement la Corée du Sud et Taiwan qui y font d'importants investissements) s'étendra-t-il à la Chine profonde, faisant de celle-ci le dernier bénéficiaire de la réaction en chaîne ?

Séduisante mais discutable, la démonstration du Professeur Watanabe est assortie de deux points de vue particulièrement avisés émanant de l'ambassadeur René Servoise et de Laurent Schwab, spécialiste des PMA d'Asie.

H.J.

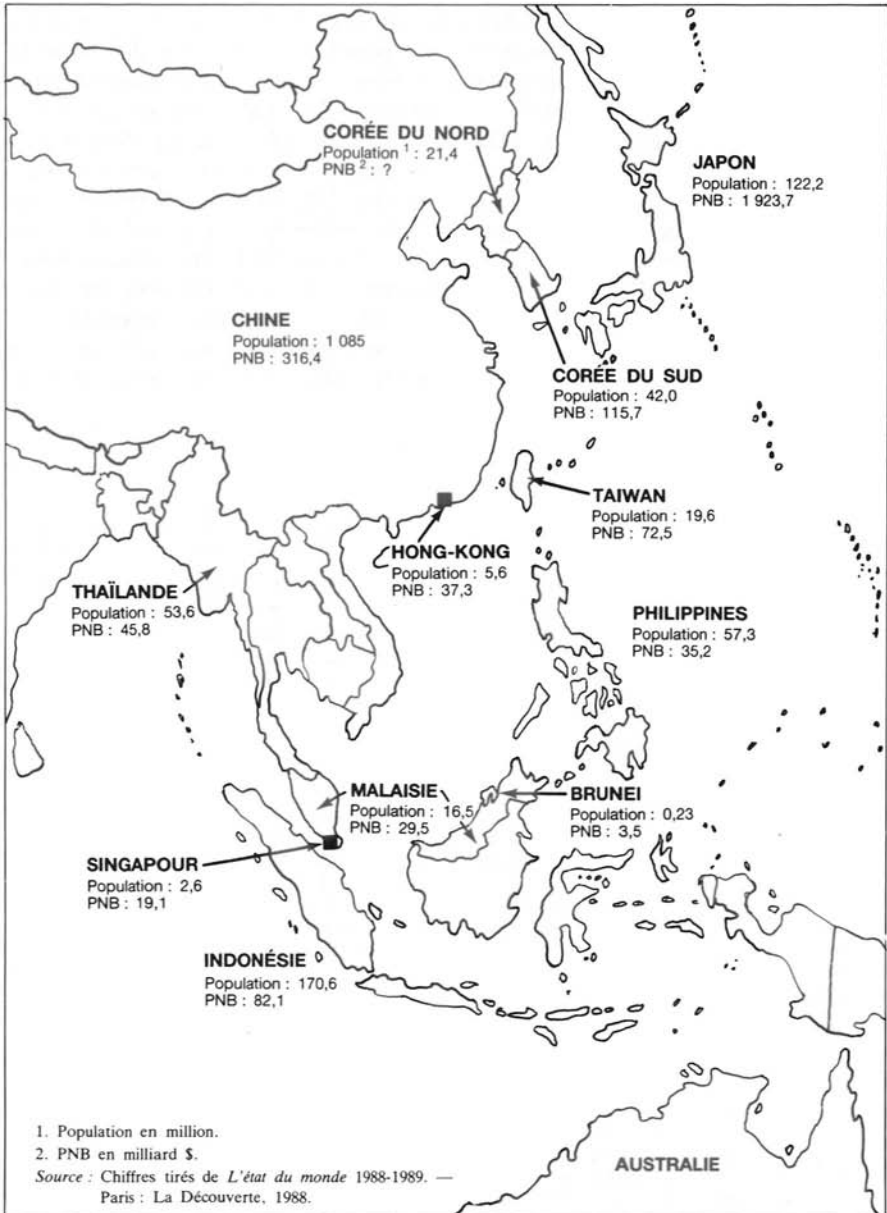
La vitalité économique du Pacifique Ouest, qui contraste de manière frappante avec le reste de l'économie mondiale en pleine stagnation, s'explique essentiellement par sa grande capacité d'adaptation. En effet, les pays du Pacifique Ouest manifestent de puissantes facultés, que l'on ne rencontre dans aucune autre région du globe, à s'adapter aux fluctuations et à restructurer leurs économies, pour atteindre ainsi des niveaux plus élevés. Ce don, que possède chaque pays dans cette région, provoque une « réaction en chaîne » de modifications structurelles ; autrement dit, lorsqu'une modification structurelle se produit dans un pays, elle déclenche immédiatement une modification du même type dans les autres, ce qui renforce la vitalité économique de toute la région.

Le cercle vertueux des pays du Pacifique Ouest

Confrontée à une hausse sans précédent du yen, qui succéda à l'accord Plaza de septembre 1985², l'économie japonaise a réussi à instaurer une croissance intérieure, fondée sur la demande, en manifestant une capacité d'adaptation qui a dépassé les prévisions de la plupart des économistes du pays. Avec l'accroissement de la demande intérieure, les importations en provenance des pays du Pacifique Ouest augmentè-

2. Accord par lequel les ministres des Finances du groupe des Cinq (Etats-Unis, Japon, RFA, Royaume-Uni, France) conviennent de prendre des mesures plus rigoureuses pour parvenir à faire baisser le taux de change du dollar.

Carte 1. — La région du Pacifique Ouest



rent fortement, le Japon affermissant sa position en tant que consommateur des produits fabriqués par les pays de cette région. En outre, la hausse du yen, poussant les fabricants japonais à produire outre-mer en raison des profits possibles, a induit une pénétration massive des pays du Pacifique Ouest par les entreprises japonaises, celles-ci contribuant alors pour une large part à renforcer les capacités de production de ces pays.

Les quatre Dragons (Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong, Singapour) devaient rapidement répondre à la hausse du yen et accroître leurs exportations à destination du Japon et des Etats-Unis, atteignant ainsi des taux de croissance économique sans précédent. Cependant, cette expansion presque irrésistible des exportations et de la croissance économique des quatre Dragons rendit inévitable la réévaluation de leurs monnaies ainsi qu'une augmentation des salaires. Ces pays répondirent à ces modifications des conditions économiques par une augmentation de la demande intérieure et des investissements outre-mer, transformant ainsi leurs économies.

Le point de vue de René Servoise ¹

L'étude du Professeur Toshio Watanabe, de l'Institut de technologie de Tokyo, a paru dans la *Japan Review of International Affairs* (hiver 1989). Le passage d'une économie *verticale*, animée par le Japon, à une économie *horizontale*, où le Japon jouerait désormais le rôle assumé jusqu'ici par l'Amérique (le « géant chancelant »), cette transition était mise en évidence.

Cette thèse et cette démonstration ont été actualisées à la suite des multiples conséquences de l'appréciation du yen, des accroissements de salaires chez certains des quatre Dragons et du rôle croissant de la demande interne, parallèle à celui de l'exportation. A leur tour, les petits Dragons deviennent dynamiseurs par leurs investissements directs dans les pays de l'ASEAN.

Qu'en résulte-t-il ? Le Pacifique Ouest manifeste une telle « aptitude d'autotransformation » (*self-transforming ability*), que cette aptitude, sorte de capacité de se restructurer et de répondre aux circonstances, chocs et défis rencontrés, en devient la caractéristique. Les économies de la zone sont entraînées par celle du Japon, qui elle-même transforme sa production

en allant vers le haut de gamme. Elle dynamise la région par son exemple, ses investissements directs et ses transferts de technologie, exécutés bon gré mal gré. C'est une « spirale vertueuse ». La lecture de cette étude stimulante invite à deux remarques sur les plans économique et géopolitique.

Economie. Cette étude analytique doit être comparée au Programme des relations internationales du Japon pour la décennie 90 présenté à Los Angeles au printemps 1990 par Hisashi Owada, ministre adjoint des Affaires étrangères ². Ce dernier insistait sur la « contribution du Japon à la stabilité et à la prospérité de l'Asie-Pacifique ». Cette thèse officielle s'oppose à la vision exprimée par Karel van Wolferen dans son article : « The Japan Problem revisited » (*Foreign Affairs*, automne 1990). Pour lui, « le bloc Pacifique occidental est lui-même particulièrement instable du fait des réticences des économies en expansion de l'Asie du Sud-Est à accepter à la longue la position de sous-contractant que les hommes d'affaires et les bureaucrates de Tokyo leur

réservent dans leur plan ». A dire vrai, la vision la plus équilibrée de cette évolution en cours a été donnée par un Français, Christian Sautter, dans son chapitre « Le Japon et les NPI d'Asie et les nations de l'ASEAN » dans son livre *Les dents du dragon* (page 153 et suivantes).

Géopolitique. L'interprétation de la dynamique du Pacifique ouest présentée par le Professeur Toshio Watanabe doit être replacée dans un contexte plus large : celui de l'évolution en cours du « bassin du Pacifique », compris au sens le plus large du terme. Jusqu'ici, les économistes nippons avaient accepté la vision *transpacifique* des pères fondateurs de la coopération économique de cette immense zone. Coopération où étaient invités (progressivement) les pays des deux rivages. Toutes les organisations créées (le PBEC, Pacific Basin Economic Council ; la PECC, Pacific Economic Cooperation Conference ; et

l'APEC, Asia-Pacific Economic Cooperation) en dépit parfois de leur appellation³, couvraient et couvrent bien l'ensemble du Bassin. De même, l'extraordinaire recueil de statistiques publié au Japon sous les auspices du Comité japonais du PBEC⁴. Actuellement, apparaissent — et l'étude ici présentée le démontre — des articles où les auteurs japonais ont une vision plus restrictive. Ils limitent la coopération et son organisation au seul Pacifique Ouest. C'est un avertissement. En cas de fractionnement du marché mondial en trois zones principales, à côté des Amériques (Canada, Etats-Unis, Mexique, et peut-être plus encore), à côté de la zone Europe (CEE, et peut-être plus encore), il y aurait le Pacifique Ouest. Tout porte à croire que cette zone Pacifique, même limitée à sa rive d'Asie, ne serait pas au départ la plus défavorisée dans la compétition à l'horizon 2000.

1. Ambassadeur de France.

2. *Politique étrangère*, 3/90, p. 661 et suivantes.

3. En dépit de son appellation, l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) couvre l'ensemble du bassin du Pacifique. Voir « APEC Ministerial-Level Meeting », Actes de la conférence de Canberra publiés par le Département des Affaires étrangères et du Commerce d'Australie, novembre 1989, 396 pages.

4. Pacific Economic Community : Statistics 1990.

Les changements structurels au Japon et ceux qui s'ensuivent chez les quatre Dragons créèrent des conditions favorables aux pays en voie de développement dans le Pacifique Ouest, tels que les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Ces pays, qui répondirent aux nouvelles conditions en renforçant leurs exportations et en faisant bon accueil aux entreprises étrangères, virent leurs taux de croissance économique aller jusqu'à dépasser ceux des quatre Dragons pour l'année 1989. Une nouvelle ère commençait.

Dans la région du Pacifique Ouest, on constate l'existence d'un scénario de développement particulier, dans lequel les pays en voie de développement répondent rapidement aux possibilités commerciales et aux chances d'investissement générées par les changements structurels au sein des pays avancés et talonnent ceux-ci en modifiant leurs propres structures et en atteignant des taux de croissance supérieurs. C'est une région où les pays ont atteint leur situation actuelle en relevant les défis posés par les modifications violentes des conditions auxquelles ils étaient confrontés.

Examinons à présent la capacité d'adaptation des pays du Pacifique Ouest ainsi que la réaction en chaîne des changements structurels réalisés grâce à cette faculté. Nous examinerons également l'éventualité de l'entrée de la Chine dans le cercle de ces pays.

La restructuration japonaise et les quatre Dragons

Le Japon a donné la preuve de l'excellente capacité d'adaptation des pays du Pacifique Ouest par sa vitalité au cours de la période d'ajustement à la hausse du yen qui a suivi l'accord Plaza de 1985.

En effet, l'économie japonaise a répondu à la hausse de sa monnaie par une restructuration mettant désormais l'accent sur la demande intérieure. Les améliorations en termes d'échanges, dues à la hausse du yen, ont fortement augmenté le niveau de revenu des Japonais, stabilisé les prix et, avec les plus-values en capital résultant des augmentations des stocks et du prix des terres, fortement stimulé la demande intérieure. La consommation individuelle et les investissements en matière de logement ont manifesté un accroissement sans précédent.

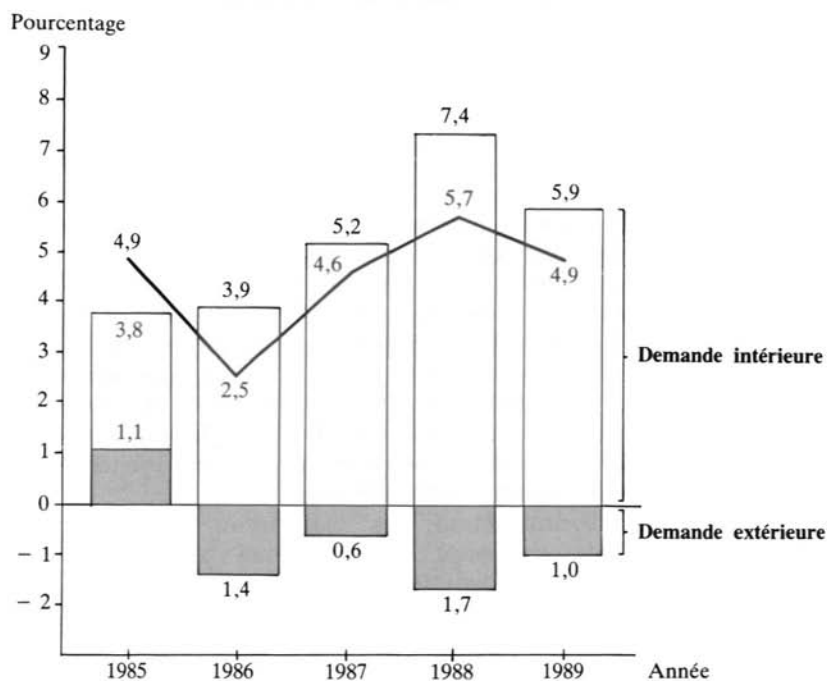
La forte augmentation de la demande intérieure dans le secteur privé a favorisé les investissements au niveau des usines et de l'équipement. Les investissements en matière d'équipement dans les industries manufacturières, qui s'étaient effondrées suite à la hausse du yen qui affaiblissait leur compétitivité au plan international, sont manifestement entrés dans une phase d'expansion au cours du second trimestre de 1987. L'augmentation des investissements d'équipement a déclenché la croissance de la production, de l'emploi et des revenus, qui, à son tour, a stimulé les dépenses de consommation des personnes privées. Et c'est ainsi qu'un « cycle d'expansion » est né. La part de la demande extérieure (exportations moins importations) dans la croissance du PNB est toujours négative depuis 1986, tandis que celle de la demande intérieure (dépenses de consommation des ménages plus investissements des entreprises) est de beaucoup supérieure. Il en résulte, comme on peut le voir figure 1, que la croissance de l'économie japonaise est extrêmement forte par rapport aux standards que l'on rencontre dans les pays économiquement plus mûrs. Voilà une capacité d'adaptation admirable.

Avec le passage à la croissance reposant sur l'augmentation de la demande intérieure, les importations japonaises, en particulier celles de produits manufacturés, ont remarquablement augmenté. Comme on peut le voir au tableau 1, la part de ces derniers dans la totalité des importa-

tions japonaises a très fortement augmenté, passant de 31 % en 1985 à 50,3 % en 1989. Si les importations en provenance de tous les pays et tous groupes de pays ont augmenté, celles en provenance des quatre Dragons et des pays de l'ASEAN accusent une augmentation particulièrement remarquable. Avec son yen fort, le Japon a fortement renforcé sa fonction de consommateur de produits en provenance des pays du Pacifique Ouest, en venant à jouer le rôle qui consiste à alimenter la croissance des pays en voie de développement dans cette région du globe, en y faisant porter sa demande.

Cela vaut la peine de noter qu'avec la stabilisation du yen à un niveau élevé, les sociétés japonaises ont commencé à pénétrer les pays du Pacifique Ouest à la recherche de « ressources extérieures » (autrement dit pour s'y procurer des matières premières et des pièces déta-

Figure 1. — Taux de croissance du PNB réel japonais et répartition de la demande intérieure et extérieure



Source : The Economic Planning Agency.

Tableau 1. — Ventilation des exportations de produits manufacturés vers le Japon (%)

		1985	1986	1987	1988	1989
Etats-Unis	Rapport à l'année précédente . .	1,9	23,9	0,2	33,2	19,5
	Produits manufacturés	55,2	60,7	56,1	56,0	58,3
	Répartition mondiale	35,5	33,4	26,8	25,6	26,5
Europe	Rapport à l'année précédente . .	5,2	59,7	26,7	37,1	16,7
	Produits manufacturés	84,2	85,5	85,7	86,3	86,1
	Répartition mondiale	18,6	22,7	23,0	22,6	22,8
Quatre Dragons	Rapport à l'année précédente . .	0,8	37,2	59,7	46,4	12,4
	Produits manufacturés	57,8	62,3	66,2	72,9	75,5
	Répartition mondiale	14,2	14,8	18,9	19,9	19,3
ASEAN	Rapport à l'année précédente . .	0,4	6,1	49,8	53,3	46,8
	Produits manufacturés	8,4	10,8	13,6	17,9	23,0
	Répartition mondiale	3,5	2,8	3,4	3,7	4,7
Chine	Rapport à l'année précédente . .	22,1	12,5	49,3	57,8	23,8
	Produits manufacturés	27,0	34,8	39,7	47,1	51,5
	Répartition mondiale	4,4	3,7	4,5	5,1	5,4
Divers	Rapport à l'année précédente . .	1,1	31,4	25,0	39,2	15,4
	Produits manufacturés	31,0	41,8	44,1	49,0	50,3
	Répartition mondiale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ministère japonais des Finances.

chées) ; elles y ont alors déménagé leurs unités de production et commencé à produire à des fins d'exportation vers le Japon en utilisant des pièces détachées produites sur place, des biens intermédiaires ainsi que des machines et de l'outillage. Une étude réalisée par JETRO, et ayant pour thème les entreprises japonaises apparentées opérant dans la région asiatique en octobre 1987, a montré que, parmi les entreprises installées avant l'accord Plaza de septembre 1985, 58 % d'entre elles avaient pour but de s'assurer des marchés intérieurs dans les pays hôtes. Venaient ensuite, à raison de 37 % (plus d'une réponse pouvait être donnée), des entreprises installées pour exporter leurs produits.

Cependant, après l'accord Plaza, les motivations ont beaucoup changé. Le pourcentage des entreprises installées pour s'assurer un écoulement sur le marché intérieur a diminué pour passer à 41 %, tandis que celui des entreprises fondées à des fins d'exportation augmentait, passant à 60 %. La part des exportations vers le Japon dans la totalité des exportations réalisées par de telles entreprises est considérée être passée de 15 % avant l'accord Plaza à 33 % après. Ces chiffres indiquent que les entreprises japonaises tendent désormais à utiliser de façon croissante

L'irrésistible ascension du Pacifique Ouest

les pièces détachées, biens intermédiaires, machines et outillages produits outre-mer en se les procurant sur leurs bases de production installées dans les pays du Pacifique Ouest.

Le nombre d'unités supplémentaires d'importation générées par une augmentation d'une unité au niveau des revenus s'appelle l'élasticité des importations par rapport aux revenus. Au Japon, cette élasticité, qui en 1986 s'élevait à environ 1,6 tant pour les biens d'équipement que pour les biens de consommation, est passée à 2,7 pour les premiers et 2,1 pour les seconds à la fin 1988. L'économie japonaise n'avait jamais connu une augmentation aussi forte de l'élasticité des importations par rapport aux revenus dans une période de temps aussi courte. Cette mutation illustre de façon éloquente les modifications du comportement des entreprises et des consommateurs en matière d'importation, changements dus à la hausse du yen.

Comme l'illustre le tableau 2, la progression des entreprises japonaises depuis 1986 dans les pays du Pacifique Ouest est phénoménale. Les investissements directs de capitaux japonais chez les quatre Dragons au cours des trois dernières années et du dernier semestre 1989 représentent 56 % de la totalité des investissements directs réalisés au cours des quarante dernières années (de 1951 à 1989). Cela indique que des investissements intensifs ont été réalisés au cours de la période où le yen

Tableau 2. — Investissements directs des entreprises japonaises dans les pays du Pacifique Ouest (millions de dollars)

	1986		1987		1988		1989 (1 ^{er} semestre)		1951-89	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Quatre Dragons .	537	1 531	879	2 580	919	3 264	411	2 330	9 659	17 349
Corée du Sud . . .	111	436	166	647	153	483	47	379	1 759	3 627
Taiwan	178	291	268	367	234	372	86	201	2 219	1 992
Hong-Kong	163	502	261	1 072	335	1 662	191	940	3 355	7 108
Singapour	85	302	182	494	197	747	87	810	2 326	4 622
ASEAN	185	553	341	1 030	628	1 066	395	1 304	5 544	16 054
Indonésie	46	250	67	545	84	586	70	338	1 648	10 142
Malaisie	70	158	64	163	108	387	68	286	1 249	2 120
Thaïlande	58	124	192	250	382	859	204	579	1 889	2 571
Philippines	9	21	18	72	54	134	53	101	758	1 221
Chine	85	226	101	1 226	170	296	76	254	643	2 290
Divers	3 196	22 320	4 584	33 364	6 076	47 022	3 280	30 824	54 063	217 180

Source : ministère japonais des Finances.

était fort. Une part considérable de ces investissements relevait d'opérations de recherche de ressources extérieures.

Il est tout à fait naturel qu'une large part des exportations à destination du Japon et en provenance de bases japonaises installées outre-mer reflète ces ressources extérieures. Parallèlement, toutefois, les transactions entre les bases des entreprises japonaises installées dans les pays du Pacifique Ouest augmentaient rapidement et il faut rappeler que de telles initiatives sont un important facteur de renforcement de l'interdépendance des quatre Dragons entre eux, de ceux-ci avec les pays de l'ASEAN et de ces derniers entre eux. Les entreprises japonaises qui se sont installées dans les pays du Pacifique Ouest sont de puissants agents de combinaison des industries entre elles dans ces pays et le déclencheur d'une séquence continue de changements structurels dans les industries de cette région.

La dynamique des quatre Dragons et l'ASEAN

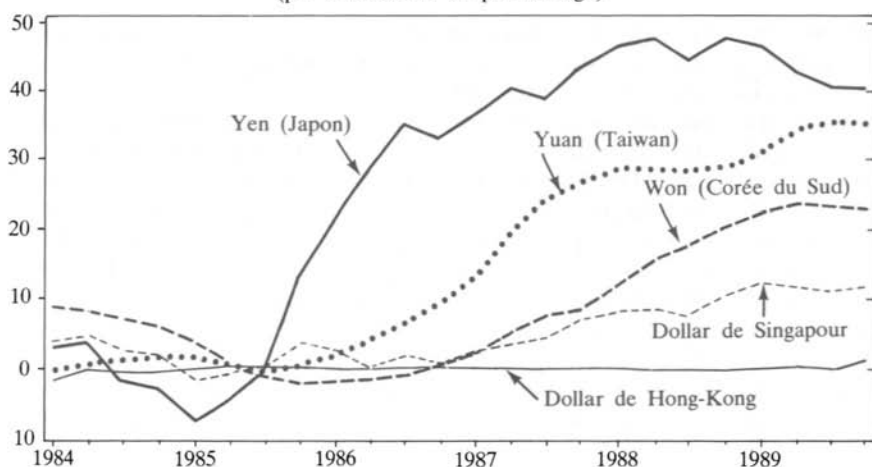
L'évolution de l'économie japonaise sous un yen fort est un exemple typique de capacité exemplaire d'auto-ajustement et d'auto-conversion pour répondre aux changements des conditions économiques. Cependant, fait encore plus important, les modifications structurelles de l'économie japonaise, nourries par la hausse du yen, ont créé des conditions nouvelles pour les quatre Dragons et les pays de l'ASEAN : ces pays se sont à leur tour adaptés à ces conditions nouvelles en manifestant une faculté d'adaptation au moins égale à celle du Japon.

Pendant longtemps, les monnaies de la Corée du Sud et de Taiwan furent liées au dollar, un yen fort signifiant un won et un yuan faibles. Comme l'illustre le tableau 1, les exportations en provenance de la plupart des pays et groupes de pays du Pacifique Ouest et à destination du Japon ont fortement augmenté avec la hausse du yen, cette dernière les stimulant. L'offensive à l'exportation menée par les quatre Dragons en direction du Japon fut particulièrement agressive. Mais les exportations à destination des Etats-Unis ont également augmenté. Cela indique que la compétitivité sur le marché américain des produits en provenance des quatre Dragons croissait au fur et à mesure que baissait celle des produits japonais sur ce même marché, suite à la hausse du yen. La part perdue par les produits japonais sur le marché américain a été récupérée par ceux en provenance des quatre Dragons, ces pays venant en seconde position dans les causes du déficit commercial américain, après le Japon.

C'est alors que les Etats-Unis ont commencé à « houspiller » non seulement le Japon mais aussi les quatre Dragons. Tout d'abord, ils ont cessé d'appliquer en 1989 la clause préférentielle à ces pays. Ensuite, invoquant l'Omnibus Trade Act, les Etats-Unis ont demandé aux quatre Dragons d'ouvrir leur marché des télécommunications tant d'un point de vue tarifaire que quantitatif et ont réclaté avec insistance l'ouverture de leurs marchés des produits agricoles et des services. Et, surtout, l'Amérique a insisté pour que les taux de change de leurs monnaies soient réévalués par rapport au dollar, ce qui a été fait comme l'illustre la figure 2.

Figure 2. — Fluctuation des taux de change par rapport au dollar américain

(par trimestre et en pourcentage)



Source : Fonds monétaire international.

Parallèlement au problème d'ajustement des monnaies, les quatre Dragons ont été confrontés à une autre question épineuse : celle d'une forte hausse des salaires. Depuis le début des années 80, ce sont les exportations, et surtout celles à destination des Etats-Unis, qui ont entraîné la croissance économique de ces pays. Depuis 1986 en particulier, les exportations à destination des Etats-Unis ont connu une augmentation sans précédent. Comme l'illustre le tableau 3, la croissance des quatre Dragons s'en est trouvée accélérée. Ce phénomène a provoqué une forte augmentation des salaires.

Tableau 3. — Taux de croissance réels (%)

	1985	1986	1987	1988	1989
Corée du Sud . . .	7,0	12,9	12,9	12,4	6,7
Taiwan	5,6	12,6	11,9	7,8	7,2
Hong-Kong	0,1	11,9	13,9	7,2	2,5
Singapour	1,6	1,8	9,4	11,1	9,2
Indonésie	2,5	5,9	4,8	5,7	6,2
Malaisie	1,0	1,2	5,3	8,7	—
Thaïlande	3,5	4,5	8,4	11,0	10,8
Philippines	- 4,1	1,8	5,9	6,7	—
Chine	12,7	8,3	11,0	10,8	3,9

Source : Statistique fournies par les pays concernés.

En effet, la Corée du Sud et Taiwan étaient alors en plein dans une période de démocratisation dans laquelle les progrès économiques contribuaient à éroder fortement leurs systèmes politiques autoritaires. Un conflit social déclenché dans le contexte de ces mouvements de démocratisation provoque des augmentations de salaires à un niveau plus élevé que cela n'aurait été accepté dans d'autres conditions. Bénéficiaires d'un yen fort, les quatre Dragons accrurent leurs exportations à destination du Japon et des Etats-Unis et celles-ci entraînèrent une croissance économique d'une portée sans précédent. Cependant, ces pays durent ajuster leurs monnaies en raison d'une hausse des salaires ainsi que du protectionnisme des Etats-Unis, ces ajustements étant des sous-produits de leur succès économique. Confrontés à ces problèmes, ils durent se livrer à une restructuration sévère.

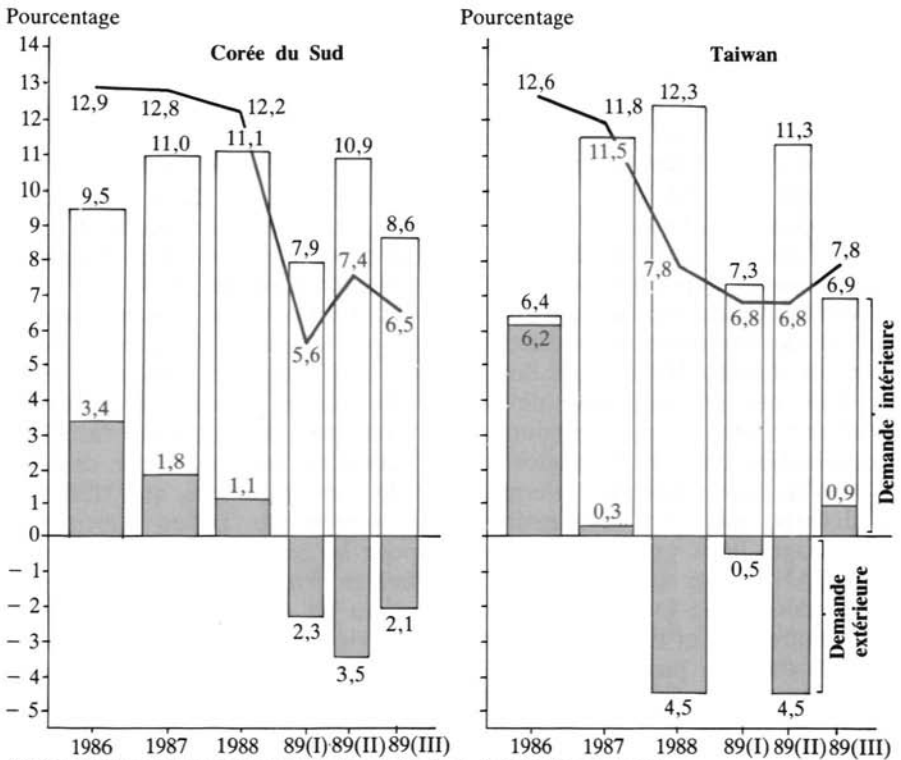
Les efforts réalisés par la Corée du Sud et Taiwan pour réévaluer leurs monnaies et augmenter les salaires ont abouti à une nouvelle tendance qui vaut d'être notée, consistant à réorienter leurs économies vers la demande intérieure. Nulle part ailleurs dans le monde on n'a jamais connu une augmentation du revenu national par habitant aussi élevée que dans ces deux pays. En 1989, ce revenu s'élevait en effet à 4 500 dollars pour la Corée du Sud et 8 300 pour Taiwan. Les marchés intérieurs de ces deux pays se développèrent suffisamment pour supporter une croissance intérieure orientée vers la demande. En fait, les quatre Dragons sont en plein dans une ère de forte consommation de masse et talonnent de près le Japon pour ce qui est des taux de pénétration sur le marché des voitures particulières, des téléviseurs couleurs et des magnétoscopes.

La figure 3 illustre les parts respectives de la demande intérieure et extérieure dans la croissance économique de la Corée du Sud et de

Taiwan. Les courbes révèlent une tendance manifeste : en 1989 pour la Corée du Sud, et en 1988 et 1989 pour Taiwan, la part de la demande extérieure était négative, ce qui a modifié le type de croissance économique, désormais soutenue par la demande intérieure. Cette forme de croissance économique, ayant pris naissance au Japon à l'époque d'un yen fort, a gagné les quatre Dragons. Conséquence importante de ce basculement : une augmentation inhabituelle des importations, comme au Japon. En Corée du Sud et à Taiwan, les importations accusent, chaque année depuis 1986, un pourcentage d'augmentation à deux chiffres.

Il est intéressant de noter que les exportations à destination des quatre Dragons et en provenance des pays de l'ASEAN accusent une

Figure 3. — Taux de croissance des PNB réels et parts des demandes extérieures et intérieures



Source : ministère de la Planification économique de Corée du Sud et Trésor de Taiwan.

augmentation phénoménale. Lorsqu'on examine les contributions des différentes régions à la croissance des exportations en provenance des pays de l'ASEAN en 1988, on constate, comme cela est illustré au tableau 4, que c'est la part des quatre Dragons qui domine, soit 34,6 %, suivie, mais de loin, par celles du Japon et des Etats-Unis.

Tableau 4. — Destination des exportations en provenance de l'ASEAN

	1976-80	1981-86	1987	1988
États-Unis	18,2	- 12,1	20,5	9,0
Japon	36,5	- 92,1	27,7	21,6
Japon (sauf minéraux et combustibles)	6,4	- 30,1	24,4	21,3
Quatre Dragons	17,1	13,3	20,6	34,6
ASEAN	3,0	0,7	4,1	2,4

Source : Nations unies.

Il est bon de rappeler que les plus grands bénéficiaires de l'instauration, chez les quatre Dragons, d'une croissance économique intérieure mettant l'accent sur la demande avec le fort accroissement des importations qui s'en est suivi, sont les pays de l'ASEAN, pays en voie de développement dans cette région du Pacifique Ouest. Les quatre Dragons sont d'aussi bons clients des pays en voie de développement du Pacifique Ouest que le Japon et devraient même bientôt dépasser ce dernier en la matière. Cette tendance est également stimulée par l'accroissement rapide des investissements directs réalisés par les quatre Dragons dans les pays de l'ASEAN au cours des deux ou trois dernières années.

Une nouvelle initiative, de la part des quatre Dragons, consistant à implanter leurs entreprises outre-mer, avait pour but de faire face à la réévaluation de leurs monnaies et à la hausse des salaires. Cette dernière a affaibli la compétitivité internationale de leurs industries, qui, traditionnellement, emploient une main-d'œuvre nombreuse, et les a incitées à déménager leurs unités de production pour les installer dans les pays de l'ASEAN où les salaires étaient plus faibles. La réévaluation des monnaies des quatre Dragons a beaucoup accru les avantages de la production outre-mer et entraîné une expansion vigoureuse des investissements directs dans les pays de l'ASEAN depuis 1988.

Pour décrire la pénétration des entreprises des quatre Dragons dans les pays de l'ASEAN depuis 1988, on ne saurait trouver mieux que l'adjectif « explosive ». En Malaisie, en Indonésie et aux Philippines, les quatre Dragons représentent le plus gros investisseur, plus important

même que le Japon et les Etats-Unis (tableau 5). C'est à Taiwan que l'expansion de ces investissements est la plus frappante. Il en résulte qu'en restructurant leurs économies pour riposter à l'ajustement de leurs monnaies et aux hausses de salaires, les quatre Dragons ont stimulé la croissance des pays de l'ASEAN par le biais d'une augmentation de leurs importations en provenance de ces mêmes pays. Parallèlement, les quatre

Tableau 5. — Investissements directs étrangers dans les pays de l'ASEAN
(millions de dollars)

		Malaisie	Thaïlande	Indonésie	Philippines
Taiwan	86	34,6	35,7	17,3	0,4
	87	98,5	299,2	7,9	9,0
	88	146,7	849,9	913,0	109,3
	89	367,6	867,9	158,2	148,7
Corée du Sud	86	2,1	0,9	21,5	0,0
	87	9,0	12,9	15,5	0,7
	88	8,9	109,0	207,0	0,5
	89	29,1	170,7	466,1	17,5
Hong-Kong	86	22,5	44,8	- 59,8	7,3
	87	11,8	125,0	122,1	22,8
	88	49,5	474,7	259,0	26,7
	89	41,5	561,5	406,8	132,8
Singapour	86	42,0	9,5	105,3	0,3
	87	135,0	64,0	12,9	0,9
	88	65,7	275,6	151,0	2,0
	89	98,7	407,0	166,1	23,7
Quatre Dragons	86	101,3	90,9	84,3	8,0
	87	254,3	501,1	158,4	33,5
	88	270,8	1 709,2	1 530,0	138,5
	89	536,9	2 007,1	1 197,2	322,7
Japon	86	67,6	250,7	324,6	22,3
	87	185,0	965,2	512,1	28,8
	88	214,3	3 062,7	256,0	94,6
	89	391,8	3 524,2	768,7	157,7
Etats-Unis	86	12,5	40,6	128,4	22,4
	87	71,1	172,2	- 62,0	36,0
	88	96,5	673,2	731,0	152,5
	89	46,8	549,6	348,0	131,2
Divers	86	427,9	579,1	800,4	78,2
	87	745,5	1 949,2	1 239,7	166,6
	88	767,7	6 249,1	4 409,0	451,4
	89	1 245,1	7 985,8	4 718,8	804,2

Source : Statistiques fournies par les pays concernés.

Dragons ont apporté leur soutien à la capacité de production de ces derniers en y installant leurs propres unités de fabrication. En intervenant de ces deux façons, à l'instar du Japon, ils ont créé une situation favorable à la croissance des pays moins développés de la région du Pacifique Ouest.

Il en a résulté une forte augmentation des taux de croissance des pays de l'ASEAN, qui, dans certains cas, ont même dépassé en 1989 ceux des quatre Dragons. La différence qui a longtemps existé entre les taux de croissance des quatre Dragons et les pays de l'ASEAN a disparu (voir tableau 3). Les pays de l'ASEAN ont vu leur croissance économique s'accroître fortement parce qu'ils ont fait bon accueil au nouveau climat d'échanges et d'investissements issu des changements structurels au Japon et chez les quatre Dragons. La considérant comme une chance à saisir qui ne se représenterait pas de sitôt, les pays de l'ASEAN ont pris différentes mesures pour tirer profit de cette situation. Pour le Premier ministre de Malaisie, M. Mahathir, les investissements directs de capitaux japonais dans les pays de l'ASEAN, ainsi que la réévaluation du yen, ont été un véritable stimulant, une « chance historique venue du Japon ». Plagiant cette expression, nous pourrions dire que les pays de l'ASEAN ont en outre bénéficié d'une « chance historique venue des quatre Dragons » et ont pris des mesures qui leur ont permis de saisir ces deux occasions.

Si la Chine entrait dans le jeu

Quels pays la réaction en chaîne des changements structurels partie du Japon pour se propager chez les quatre Dragons puis dans le pays de l'ASEAN va-t-elle maintenant toucher ? En janvier 1988, le secrétaire général du parti communiste chinois, Zhao Ziyang, a proposé un « Plan de développement économique des régions côtières » visant à la restructuration des entreprises installées dans les communes des provinces du littoral chinois. Ce plan prévoyait de les transformer en véritables industries de main-d'œuvre grâce à l'introduction de capitaux et de technologies venus de l'étranger. La proposition fut interprétée comme une manifestation de l'intention des Chinois de devenir le point d'ancrage d'une série de changements structurels dans la région du Pacifique Ouest en adaptant leur pays au nouvel environnement d'échanges et d'investissements généré dans cette région.

Ce plan semble avoir disparu du programme de politique économique chinois. Ce pourrait être le résultat de la régression de la réforme économique chinoise et de la politique de la porte ouverte après les

événements de la place Tian'Anmen. Il est néanmoins le seul cap que la Chine peut prendre si elle veut réaliser son expansion économique. Il est extrêmement probable que le plan de développement de la zone côtière remontera un jour à la surface, quel que soit le nom qu'il portera.

Nous devons tenir compte du fait qu'en dépit des événements de la place Tian'Anmen, les quatre Dragons abordent la Chine de façon très agressive d'un point de vue économique et tentent d'entraîner ces provinces côtières chinoises vers le monde du Pacifique Ouest. Ce sont donc eux qui propagent la réaction en chaîne de restructuration de la région du Pacifique Ouest vers la Chine.

Hong-Kong est le poste de commande de cette opération. Les investissements réalisés par cette île relevant encore de la Couronne britannique ont commencé à grimper au début des années 80. En septembre 1989, ils représentaient, avec ceux de Macao, plus de 60 % de la totalité des investissements réalisés par les quatre Dragons en Chine et dépassaient ceux du Japon et des Etats-Unis. Les capitaux investis dans les industries de transformation fonctionnant à la commission dans le Sud de la province de Guangdong représentent une part rien de moins que négligeable des investissements réalisés par les entreprises de Hong-Kong en Chine. Selon l'étude réalisée par le Hong-Kong Trade and Development Bureau au cours du second trimestre 1988, le nombre de contrats de transformation avec paiement à la commission passés entre des entreprises de ce qui est encore la colonie anglaise et la province de Guangdong se situait entre 11 000 et 12 000, le nombre d'employés chinois de ces sociétés gravitait pour sa part autour de 850 000-1 200 000 personnes, chiffres que l'on peut comparer aux 900 000 employés des industries de transformation de Hong-Kong.

Reflétant ces tendances, les relations commerciales entre Hong-Kong et la Chine devaient rapidement se renforcer. A Hong-Kong, les exportations de produits dont la valeur ajoutée locale est inférieure à 25 % s'appellent des « ré-exportations », celles de produits pour lesquels cette valeur est au moins égale à 25 % étant appelées des « exportations locales ». Les ré-exportations ont augmenté de manière phénoménale au cours des dernières années et, en 1988, dépassaient les exportations locales pour la première fois dans l'histoire de Hong-Kong. En outre, la Chine vient en première position aussi bien en tant que destination des ré-exportations à partir de Hong-Kong qu'en tant que source de matières premières pour ces ré-exportations. Manifestement, cela reflète la prospérité de ces industries de transformation de Hong-Kong, que l'on appelle « affiliées » et qui fonctionnent sur une base à la commission dans la province de Guangdong. En ce qui concerne les exportations locales, le plus important client de Hong-Kong, les Etats-Unis, est devenu plus que discret au cours des dernières années, tandis que la

Chine accroissait considérablement ses importations. Depuis 1987, Hong-Kong est le plus important partenaire commercial de la Chine.

L'exode des habitants de Hong-Kong se poursuit du fait de son retour prévu dans le giron chinois en 1997, mais les chefs d'entreprise de l'île considèrent la proche province de Guangdong comme une frontière fertile pour leurs affaires et n'hésitent pas à y lancer des opérations. Un marché organisé, composé de capitaux venus de Chine continentale, de Hong-Kong et de « Chine d'outre-mer » (les Chinois installés dans le Sud-Est asiatique) transitant par Hong-Kong, est en train de naître en Chine du Sud.

Il n'existe pas de relations diplomatiques officielles entre la Corée du Sud et la Chine. Avec la Corée du Nord, les relations politiques entre ces deux pays sont délicates. Toutefois, économiquement, des échanges substantiels commencent à être réalisés. Les échanges indirects entre les deux pays, via Hong-Kong, qui constitue le passage obligé entre la Corée du Sud et la Chine actuellement, se sont élevés à 2 064 millions de dollars en 1988. D'aucuns affirment que si l'on y ajoute les échanges directs, déjà non négligeables, on arrive à un total de 3 196 millions de dollars pour cette même année.

Les entreprises de Corée du Sud ont commencé à s'installer en Chine et, en 1987, cette pénétration ressemblait déjà aux signes avant-coureurs d'un véritable boom. Selon un rapport intitulé « Conditions contractuelles des investissements en matière de joint ventures dans le bloc communiste », publié par le ministère de l'Industrie et du Commerce sud-coréen en janvier 1990, vingt entreprises sud-coréennes ont conclu de tels contrats avec la Chine pour la période allant de 1985 à 1989, alors que les relations politiques entre la Corée du Sud et la Chine s'amélioraient. Le boom des « investissements en Chine » a légèrement régressé après les événements de la place Tian'Anmen mais le désir d'investissement reste fort.

Pendant la campagne présidentielle, le futur président de la Corée du Sud, M. Roh Tae Wee, a annoncé, parmi ses promesses électorales, un « Plan de développement de la côte ouest » centré sur Jeonra Do, poste avancé des échanges économiques avec la Chine. Des plans visant à l'amélioration et à l'expansion des parcs industriels Asian et Gunsan, à la construction de ports et de voies express destinés à relier Incheon Gunsan, Mospo et Suncheon, ont déjà commencé à se concrétiser. Il est fort probable qu'un « Plan du bloc économique de la mer Jaune », qui relie la côte ouest sud coréenne et la baie chinoise de Po-Hai, sera mis au point à des fins d'étude.

Les relations entre la Chine et Taiwan connaissent également une importante évolution. Depuis que le gouvernement nationaliste a quitté la capitale de Nankin pour s'installer à Taiwan, le gouvernement de l'île

chinoise a longtemps adhéré au principe du « ni, ni, ni », autrement dit ni contacts, ni négociations, ni compromis avec le gouvernement de Pékin. L'offensive administrative lancée par Lee Tenghui en 1988 a tout à coup assoupli la politique de Taiwan envers la Chine, l'île chinoise commençant à autoriser les échanges, les investissements et les voyages organisés sur le territoire chinois, à condition qu'ils soient réalisés par un pays tiers. Les échanges entre Taiwan et la Chine via Hong-Kong ont commencé à s'accroître dès 1979, atteignant en 1988 un total de 2 240 millions de dollars. Cette année, la Chine est devenue le quatrième partenaire commercial de Taiwan. Les exportations à destination de Taiwan étant faibles, pour corriger ce déficit commercial, le gouvernement de l'île a autorisé en 1988 l'importation de cinquante produits chinois, y compris le charbon, le minerai de fer et le coton brut, par des pays tiers. A la fin 1989, 92 produits chinois étaient mentionnés sur la liste des produits autorisés à l'importation établie par Taiwan.

L'accroissement des investissements réalisés par les entreprises de Taiwan en Chine mérite encore plus d'attention. Bien que le gouvernement de Taiwan ne les ait pas approuvés officiellement, le fait est qu'en 1988 ils se sont élevés, conformément à une approbation tacite, au nombre de 430, soit un total de 600 millions de dollars. Les investissements en capitaux se concentrent dans la province de Fou Kien, de l'autre côté du détroit de Formose. En 1990, 120 investissements d'un montant total de 470 millions de dollars auraient été réalisés à Hia-Men. Enfin, au cours de l'été 1989, le gouvernement chinois aurait approuvé l'établissement d'une « zone d'investissements de commerçants de Taiwan » à Hia-Men.

La Chine attend beaucoup des investissements émanant de Taiwan et, en juillet 1989, a annoncé l'« ordonnance du Conseil d'Etat pour encourager les investissements réalisés par des compatriotes de Taiwan ».

Les méthodes utilisées par la Chine, vaste pays, pour nouer des liens plus serrés avec les pays du Pacifique Ouest sont variées. Nous pouvons envisager un scénario dans lequel la province de Guangdong renforcera ses liens avec Hong-Kong, celles de Liaoning et de Shandong avec la Corée du Sud et celle de Fou-Kien et Zhejiang avec Taiwan. Il est facile de prédire que chacun de ces liens se renforcera et transmettra la vitalité des quatre Dragons vers l'intérieur des provinces chinoises, vers la Chine profonde. Les quatre Dragons sont apparus sur la scène économique dans le rôle de convoyeurs du dynamisme des changements structurels de la région du Pacifique Ouest vers la Chine et en faisant de la Chine le dernier chaînon de la réaction en chaîne du progrès dans cette région.

A qui profite la nouvelle dynamique de croissance japonaise

Laurent Schwab ¹

L'analyse du Professeur Watanabe met à juste titre l'accent sur deux phénomènes essentiels observables actuellement dans la zone asiatique : l'essor des échanges de marchandises et l'interpénétration des mouvements de capitaux du Japon vers les Nouvelles Economies industrialisées (Corée du Sud, Hong-Kong, Taiwan, Singapour) et de ces dernières vers d'autres pays de la région. En outre, il souligne l'impact de la réévaluation du yen intervenue en 1985, qui a favorisé une transformation de la dynamique de croissance du Japon et a permis une plus grande ouverture de son marché intérieur aux produits étrangers.

L'article met aussi en évidence un autre phénomène : les Nouvelles Economies industrialisées sont elles-mêmes entrées dans un processus de restructuration, résultant en partie de l'appréciation de leur devise (Corée et Taiwan). Au terme de ce processus, leurs exportations devraient se ralentir et leur croissance globale reposer surtout sur leur marché intérieur. Parallè-

lement, ces pays devraient continuer à intensifier leurs implantations dans les autres pays de la zone, et particulièrement en Chine.

Cependant, trois thèmes abordés dans l'article méritent d'être discutés. Premièrement, si l'on suit l'argumentation du Professeur Watanabe, la réorientation de la dynamique de croissance du Japon a bénéficié aux exportations, et donc à la croissance des pays en développement d'Asie. Est-ce aussi sûr ? Il est certain que les quatre Dragons ont profité du renchérissement du yen pour exporter au Japon. Les produits qu'ils fabriquent, souvent très avancés sur le plan technique, peuvent rivaliser avec les produits japonais (électronique grand public par exemple). De surcroît, ces produits sont souvent fabriqués par... des entreprises japonaises qui réexportent vers leur pays d'origine.

Cependant il est tout à fait excessif d'en déduire que cette ouverture a également bénéficié aux autres pays d'Asie. Même pour les pays de

1. Correspondant de *Futuribles* à Bangkok.

A qui profite la nouvelle dynamique de croissance japonaise

Les importations du Japon (millions de dollars)

	1979	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Total	95 811	119 394	114 424 (- 4,2 %)	112 078 (- 2,1 %)	133 586 (19,2 %)	166 966 (25,0 %)	188 174 (12,7 %)
NEIs ¹	7 994	11 302	11 434 (1,2 %)	13 567 (18,7 %)	20 483 (51,0 %)	27 856 (36,0 %)	30 755 (10,4 %)
ASEAN ²	14 014	18 229	16 001 (- 12,6 %)	13 567 (- 15,2 %)	14 693 (8,3 %)	16 656 (13,4 %)	19 142 (14,9 %)

1. Nouvelles Economies industrialisées (quatre Dragons) : Hong-Kong, Singapour, Corée du Sud, Taiwan.

2. Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines, Brunei.

Source : Trade Matrices.

l'ASEAN, la situation réelle est bien moins rose que ne le laisse entendre le Professeur Watanabe. Apparemment convaincu, comme beaucoup de Japonais, que le salut économique passe par l'exportation de produits manufacturés, il ne s'intéresse qu'aux exportations de ces produits en direction du Japon (voir tableau 1, page 10).

C'est oublier que, à l'exception de Singapour et, à un moindre degré, de la Malaisie, les produits manufacturés n'occupent qu'une part relativement faible dans les exportations des pays de l'ASEAN, la Thaïlande est un gros exportateur de produits agricoles et l'Indonésie de pétrole. Il convient donc de prendre en compte leurs exportations totales à destination du Japon, et non pas seulement les exportations manufacturières pour juger de l'impact de l'ouverture du marché japonais. Or, le tableau ci-dessus montre que les exportations des pays de l'ASEAN à destination du Japon ont décliné en valeur de 1984 à 1988. Il a fallu attendre 1989 pour qu'elles retrouvent leur niveau de 1984 (mesuré en dollars). Les taux de croissance présentés dans le tableau 1 de l'article

ne s'appliquent qu'aux exportations de produits manufacturés. On voit donc qu'ils ne sont pas représentatifs d'une tendance valable pour l'ensemble des échanges.

En second lieu, il me semble que la « mécanique vertueuse », dans laquelle la nouvelle dynamique de croissance du Japon et des quatre Dragons provoque une réaction en chaîne dans les autres pays de la zone, est d'une ampleur beaucoup plus limitée que ne l'avance le Professeur Watanabe. Il y a ainsi de nombreux absents dans ce texte : les autres pays en développement de la zone asiatique.

Force est de constater que pour des pays comme le Pakistan, le Bangladesh (environ 110 millions d'habitants chacun), pour ne rien dire des autres, la restructuration de l'économie japonaise n'a pas eu d'impact massif. Leurs exportations à destination de ce pays (ou des Nouvelles Economies industrialisées) sont d'un montant trop faible pour que les changements qui se sont produits exercent une influence significative. De même, un examen des flux d'investissements directs du Japon à l'étranger montre qu'ils sont

concentrés sur les NEI, l'Amérique du Nord et l'Europe. De leur côté, les NEI investissent préférentiellement dans les pays de l'ASEAN, et depuis peu de temps en Chine (Hong-Kong et Taiwan).

Il est bien dommage que la place des pays en développement dans le processus d'intégration régionale n'ait pas plus retenu l'intérêt du Professeur Watanabe, car cette question l'aurait peut-être amené à une conclusion intéressante : si le Japon veut effectivement mettre en place un pôle de croissance au niveau régional et favoriser le développement des économies agricoles d'Asie du Sud et du Sud-Est, il lui faut tout d'abord ouvrir plus son marché agricole — un domaine où il n'a aucun avantage comparatif mais qui est soigneusement protégé, même contre les coups de boutoirs américains ! Par ailleurs, il lui faut aussi ouvrir son marché du travail à l'immigration, au moins de façon partielle. Les écarts de revenu entre le Japon et les pays en développement de la région sont tels qu'avec une semaine d'un salaire de serveur dans un bar de Tokyo on vit plusieurs mois au Bangladesh ou au Pakistan ! Malheureusement, le Japon ne semble pas plus prêt à ouvrir ce marché que celui des produits agricoles.

Troisièmement, il y a tout au long de ce texte l'idée, implicite, mais tellement répandue en Asie qu'elle en

devient presque omniprésente, que l'interpénétration à laquelle on assiste actuellement permettrait de négliger ce qui se passe dans d'autres parties du monde. Une telle façon de voir ne paraît pas correcte dans la mesure où elle ne tient pas compte du rôle d'entraînement (et inversement de frein) qu'a exercé le marché américain pour les produits du Japon et des autres pays d'Asie ou des relations entre la zone asiatique et le continent européen. A trop insister sur le dynamisme — par ailleurs incontestable — de la zone asiatique, on oublie qu'il repose aussi sur l'existence de débouchés dans d'autres parties du monde. Cette non-prise en compte du caractère global de l'économie contemporaine explique peut-être l'intérêt que représente la Chine pour le Japon (qui fut dans les premiers, si ce n'est le premier, à demander la suspension des sanctions économiques après les massacres de Tian'Anmen) : un marché tellement considérable permettrait, s'il était solvabilisé, de générer une demande formidable !

Je ne mets pas en cause les capacités d'adaptation dont ont fait preuve les économies asiatiques au cours des années 80, mais il ne faut pas que l'arbre cache la forêt : pour quelques pays ayant « décollé », combien restent encore dans un état d'extrême pauvreté, aggravé encore par le récent renchérissement pétrolier ?

L'euro-consommateur, mythe ou réalité ?

Jacques Paitra ¹

On ne cesse de parler du Marché unique européen de 1993. Mais que sait-on de ces 320 millions de consommateurs potentiels ? Existe-t-il — ou non — un euro-consommateur qui permette de fonder des stratégies durables de marketing ? La question mérite d'être posée.

L'histoire de ces trente dernières années montre qu'il existe bien une convergence de comportement des Européens. Le rapport à l'argent, à l'autorité, se modifient dans le même sens. La quête du bien-être, de l'autonomie et de l'épanouissement personnel sont bien des valeurs partagées par tous.

Mais convergence ne signifie pas uniformisation, nous explique Jacques Paitra. Bien au contraire. Car la réalisation de soi signifie aussi reconnaissance des différences et affirmation des particularismes. Aspirations que les Européens semblent également partager depuis une dizaine d'années.

Une évolution qui oblige les entreprises — et à leur suite les hommes de communication — à pratiquer une sociologie fine des comportements avant de se lancer dans la bataille du marché européen.

S. C.

On peut imaginer des états-majors de grands groupes multinationaux — Américains ou Japonais — s'interrogeant sur leur stratégie marketing des années 90 après avoir préalablement, une fois encore, redécoupé le

1. Directeur associé de Cofremca et président de l'Institut français de démoscopie (France). Cet article s'appuie sur les recherches menées sur le changement socioculturel international par Cofremca depuis 1974 et sur les études réalisées récemment pour quelques grands groupes en Europe, aussi bien dans le domaine du marketing que dans celui du management d'unités internationales.

monde en zones géographiques opérationnelles. Le problème serait de savoir si la consommation européenne va de plus en plus se fondre dans une consommation « mondialisée », ce qui permet un « marketing global » dont Levitt s'est fait le théoricien et le chantre, ou si cette consommation va accuser des tendances à rester ou à redevenir « autonome » dans son évolution, en dehors de quelques grands secteurs de produits sans particularismes (lessives, essence, soft-drinks type Coca, etc.).

Les deux thèses ont des partisans, fondant leurs positions sur des exemples pris sur des marchés différents. Les décisionnaires restent perplexes. Le management du début des années 90 pense plutôt que la diversité des modes de vie et des consommations persistera. Pourtant *le consommateur européen existe*. On le constate par comparaison avec son modèle en modernité : le consommateur européen s'est rapproché en trente ans du consommateur américain sans se fondre en lui, sans le mimer — comme le fit le consommateur nippon ; dans les années 80, en revanche, l'euro-consommateur tend plutôt à affirmer ses différences, à développer ses particularismes.

L'euro-consommateur existe-t-il en définitive assez pour fonder et valider des stratégies durables d'entreprise ? Y a-t-il des produits qui peuvent se vendre à l'ensemble de l'Europe avec le même positionnement et la même communication publicitaire ? Ces produits existent (automobile, alimentation industrielle par exemple), mais cette conception peut-elle être étendue à l'ensemble des marchés européens comme la tendance lourde qui doit conduire le marketing des années 90 ? On pourrait presque dire que la vision d'une Europe homogénéisée dans ses comportements de consommation est suicidaire pour de nombreuses entreprises. Autrement dit, la réponse, en première analyse, ne peut pas être unidimensionnelle. Il est vrai qu'un voyage dans l'Europe occidentale de 1990 fait percevoir une certaine unité : les Européens en déplacement se ressemblent. Sur les autoroutes, dans les transports en commun, en avion, dans leurs voyages touristiques, intra-européens, les « euro-consommateurs de mobilité » existent : une mobilité de courtes distances, mangeuse de temps, productrice de stress. En une vingtaine d'années, l'ensemble des pays européens ont changé dans le même sens : les distances sont raccourcies par les moyens de transport et les déplacements se sont multipliés par cinq ou par dix.

Les télécommunications et l'impact des médias produisent aussi une évolution de comportement dans la même direction. En 1990, par différence avec 1960, et même 1970, tous les pays ont à peu près le même niveau d'équipement et de modernisation. Le réseau téléphonique, dense, couvre l'ensemble de l'Europe occidentale, les communications intra- et inter-pays sont devenues faciles. L'Europe des affaires ajoute à

cela des communications par fax qui facilitent et accélèrent les échanges écrits. L'équipement en radios, télévisions, hi-fi et autres technologies de communication audiovisuelles est maintenant très élevé partout. Les comportements d'écoute et de vision se sont rapprochés et forment une Europe de l'information et d'une certaine culture de masse.

Mais « penser l'Europe », comme essaie de le faire Edgar Morin dans un excellent livre récent, n'est-ce pas plutôt penser la diversité. C'est un trait des Européens de vivre avec leurs diversités et leurs patrimoines culturels. Le premier d'entre eux n'est-il pas le langage, la langue ? Faut-il oublier la dizaine de langues parlées, réalité qui n'empêche pas l'unité mais qui ne va pas dans le sens de l'homogénéité. Les managers italiens, français, allemands et anglais n'ont-ils pas quelque mal à se comprendre au sein d'un même groupe international, par-delà l'« espéranto anglais » qu'ils baragouinent ?

L'euro-consommateur est nécessairement à l'image de l'évolution historique récente de l'Europe : le déclin de son influence dans les années 60 a sans doute favorisé l'émergence de cette modernité de standing axée sur le modèle américain de société de consommation qui a incontestablement été dans le sens d'une homogénéisation des comportements des consommateurs. Comme le mouvement contestataire de la jeunesse des années 70 (parti également des Etats-Unis), en se mondialisant, a marqué uniformément les comportements des plus jeunes consommateurs : libération apparente par le jean, le Coca et un certain désinvestissement alimentaire. Mais les années 80 ont sensiblement infléchi cette tendance. Face à la crise, l'Europe a retrouvé une « vitalité propre ». Elle s'est « ré-inventée », adaptée, a changé profondément de mentalité jusqu'à retrouver confiance en elle, en son destin dans le monde. Elle n'attend plus une modernité venue d'ailleurs.

C'est dans la compréhension de cette mutation et de ses conséquences sur les comportements que nous trouverons peut-être la clef de ce que sont en train de devenir les consommateurs européens et, par conséquent, les marchés : grands ensembles homogènes ou multitude de micro-structures ?

La convergence des comportements

La convergence des comportements des consommateurs est la tendance dominante des trente dernières années. L'Europe d'après-guerre frappait par la grande diversité des comportements et par l'abondance des particularismes locaux et régionaux. La tradition particularisait autant, sinon plus, les Ecossais, les Siciliens, les Bretons, les Basques, les

Flamands et les Wallons que les ensembles nationaux. Mais en trente ans, partout, une part de plus en plus grande des populations s'est éloignée de la société traditionnelle, de ses valeurs (besoin de sécurité, sens du devoir, respect de l'Autorité et des autorités, conformisme...) pour entrer dans la modernité, créatrice de nouvelles valeurs : hédonisme, rejet de l'autorité, besoin d'autodétermination sinon d'autonomie. Cette évolution a rapproché les comportements, notamment ceux de consommation.

Argent : la cigale détrône la fourmi

Le comportement à l'égard de l'argent est symptomatique de ce changement massif et rapide de mentalité. Au début des années 50, la motivation dominante à l'égard de l'argent était une propension à l'économie, à la parcimonie, à l'épargne. L'accumulation par sécurité (modèle de la fourmi) était érigée en valeur sociale. Cette attitude traditionnelle se traduisait par une grande diversité de conduites selon les classes sociales (thésaurisation paysanne, acquisition de biens dans la bourgeoisie, stockage, réserves...), selon les types de familles et les zones géographiques. Or, en trente ans, les Européens sont devenus dépensiers, consomment l'ensemble de leur revenu, s'endettent pour acheter (modèle de la cigale). Pour leur plaisir, pour améliorer leur qualité de vie. Bref, l'Europe est devenue une société de consommateurs.

La révolte contre le père

Le rapport à l'autorité change tout aussi radicalement. La structure familiale était pyramidale, hiérarchique et autoritaire dans sa forme traditionnelle : l'autorité paternelle était inscrite dans tous les codes et coutumes. On préparait à la soumission et au conformisme à l'intérieur de cadres sociaux très fortement structurés. Ce temps est révolu. Aujourd'hui, la cellule familiale s'est transformée en structure informelle, ouverte, libérale, champ d'un partage d'influence. Progressivement, les comportements personnalisés l'ont emporté sur les conventions sociales et le besoin d'autonomie individuelle sur la protection sociale.

Vie familiale plus chaleureuse et pédagogie scolaire épanouissante ont contribué à réduire les inhibitions et valoriser le bien-être. D'où une moindre agressivité, voire, dans les années 80, l'avènement d'une véritable aménité sociale. Les institutions politiques — Etat, gouvernement, parlement — et administratives, sans être contestées, doivent se légitimer par la réussite, surtout économique, de leur action. Les institutions

religieuses — traditionnellement l'incarnation même de l'Autorité — ont perdu, par la laïcisation très forte et très rapide des sociétés européennes, leur crédibilité sociale. Comme le déclin des idéologies affaiblit l'autorité des partis politiques et des syndicats. Même dans les entreprises, la hiérarchie n'est plus respectée en tant que telle : elle doit faire la preuve de son efficacité.

La quête de l'autonomie

Sous l'effet de cette évolution socioculturelle, les attitudes de consommation changent évidemment : la fidélité aux grandes marques s'estompe, l'admiration craintive pour les grandes entreprises s'efface. Le consommateur européen est partout devenu plus « autonome ». Dans les années 80 apparaît un consommateur plus spécifiquement européen, plus soucieux de s'exprimer dans ses choix que de montrer sa réussite, vigilant à l'égard de la publicité, sélectif, qui a pris ses distances vis-à-vis de la consommation boulimique, appréciant produits et services à l'aune de l'utilité.

Cette quête d'expression et d'un épanouissement personnel produit certes des attitudes diverses à l'égard de la consommation selon les stades de la vie (jeune chez ses parents, jeunes en couple, couple marié avec enfants, couple sans enfants, retraité). Mais un peu partout on observe qu'elles varient de la même façon selon la situation sociale et l'âge : il y a plus de proximité de comportement entre les « seniors » de 55 à 65 ans de tous les pays d'Europe (couples aisés n'ayant plus d'enfants à charge) qu'entre eux et la génération précédente².

A ce titre, l'évolution de deux concepts de marketing, la qualité et la « convenance » (*convenience*), est révélatrice de la profondeur et de l'authenticité de ces changements et de leur traduction dans les comportements. Dans les années 70, la qualité a été d'abord conçue, perçue par les consommateurs comme « qualité intrinsèque des produits » pour devenir dans les années 80 une « qualité comparative ». L'introduction de nouvelles technologies dans de nombreux types de produits, la modernisation des services (grands distributeurs, banques...) ont poussé les consommateurs à s'informer davantage, à essayer plus, à comparer les produits et services concurrents. Autrement dit, à devenir des « consommateurs occasionnels et infidèles » à des marques ou à des enseignes.

Aujourd'hui, la qualité est perçue en référence à ce qu'elle apporte en valeur de vie (d'où cette tendance observée récemment à la « dé-

2. Etude qualitative réalisée en 1989 par Démoscopie France et le réseau IRIS en Europe.

consommation » dans certains secteurs de produits). Parallèlement, la notion de « convenance » d'un produit ou d'un service devient centrale dans les choix : qu'apporte-t-il de facilité à la vie, de commodité dans tous les domaines (achat, usage, transport, entretien...) qui justifie son choix plutôt qu'un autre ? Le succès du four à micro-ondes en est un exemple, de même que la télécommande, le fax, bientôt le téléphone portable individuel. Beaucoup de produits seront de plus en plus évalués selon toute une gamme de critères ayant trait à son utilité de produit dans le « système de vie » individuel.

Une unité culturelle incontestable

L'existence d'une Europe des consommateurs ne peut donc pas être mise en cause. La direction du changement socioculturel est la même pour tous les pays entre 1975 et 1990. Les Européens optent massivement pour des comportements de consommation qui — loin des « traditions » — leur permettent d'enrichir leur expérience individuelle, leur donnent le sentiment de varier leur façon de vivre, de l'enrichir par « autodétermination ». Un mouvement d'euro-consommation se dessine et s'est donc déjà affirmé dans de nombreux comportements (voir encadré ci-dessous).

Les tendances socioculturelles européennes (1987)

1. Hédonisme
2. Polysensualisme
3. Expression personnelle
4. Moindre différenciation des sexes
5. Goût du risque
6. Réalisation de soi
7. Expérience émotionnelle
8. Intracéption
9. Incertitude et complexité
10. Enracinement
11. Cellulisation
12. Réseau
13. Hiérarchie
14. Flexibilité
15. Citoyenneté ouverte
16. Mental élargi
17. Automanipulation
18. Opportunisme stratégique

19. Hypernaturel
20. Plaisir de consommer

En 1987, les Observatoires socioculturels européens (RISC) décelaient vingt tendances majeures qui se classaient dans l'ordre que nous présentons ici. Quelques-unes ont une incidence particulièrement marquée sur les comportements de consommation : hédonisme, polysensualisme, expression personnelle, expérience émotionnelle, automanipulation, hypernaturel et plaisir de consommer. Des individus guidés par ce type de motivations auront tendance à se rassembler tout en affirmant leur volonté de se différencier. Paradoxe significatif de l'évolution de ces dix dernières années.

Mais si cet euro-consommateur existe bien, il ne se confond pas avec la totalité des Européens et, surtout, il est plus soucieux de se différencier que de se modéliser, paradoxe qui remet en cause la viabilité d'un marketing global de l'euro-consommation. Quel est en effet ce « client » à qui l'on pourrait adresser les mêmes produits et les mêmes communications ? Le plus petit dénominateur commun en fait « un habitant de ces « mégapoles », cette dizaine de pôles de développement qui vont animer l'Europe de la décennie 90. Il est manager d'une grande entreprise, se déplace beaucoup (femme ou homme), il a entre 25 et 40 ans et s'investit plus, tant dans son travail et ses loisirs que dans son alimentation et ses pratiques culturelles. Sa consommation hors domicile est devenue prépondérante... ».

Ce portrait de l'euro-consommateur « absolu », celui dont les comportements se retrouvent presque identiques dans toutes les capitales de l'Europe de l'Ouest, correspond à une tranche de population qui se caractérise plus par son « système de vie », ses ressources que par son nombre. Ce segment est très minoritaire — il existe tant d'autres européens... — mais il est gros consommateur, avide de services et de produits technologiques. On ne s'étonnera donc pas qu'il exerce actuellement un certain leadership. Mais son « identité » peut évoluer dans les prochaines années. Selon deux scénarios bien distincts :

— un scénario qui le pousse à accuser son caractère de « nomade désinvesti » prenant son plaisir dans sa mobilité, sa réussite, et surtout, la variété de son parcours professionnel et personnel ;

— un scénario qui le pousse plutôt à évoluer vers un « hédonisme à enracinement mobile ». Un consommateur gastronome, cherchant le raffinement dans ses achats et ses conduites, le plaisir du luxe, gérant une variété d'implantations personnelles en nombre déterminé permettant une multiplicité d'enracinements faibles mais aptes à créer de l'identité.

Une évolution vers la diversité culturelle

Cette évolution synchrone des comportements signifie-t-elle qu'à ce jour l'Europe de la consommation dispose déjà d'un « marché unique » ? Deux constats au moins nous montrent que la question ne se pose pas en ces termes.

Premier constat : les Européens évoluent dans le même sens, mais lentement. Résultat : à la fin des années 80, trois pôles de mentalité — avec les divergences d'attitude que cela implique entre pays — cohabitent sur le territoire européen.

Les « modernes » (environ 30 % des Européens). Plus nombreux en Italie et en France qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne, leurs

comportements sont très flexibles, ouverts aux changements. Cosmopolites, ils ont le goût des produits venus d'ailleurs. Ils perçoivent le monde et les objets beaucoup par l'émotion. Leur forte capacité à être à la fois nationaux et européens en fait des « cibles transnationales » pour le marketing. Ce groupe est l'univers même des euro-consommateurs décrit dans l'analyse précédente. Mais, encore une fois, leur motivation dominante est la « variété » : c'est plus un groupe de transnationaux que d'euro-consommateurs dans la mesure où leurs attitudes les éloignent de l'habitude et de la répétition. En fait, c'est le type même de consommateur occasionnel à séduire en permanence.

Les « intermédiaires » (environ 40 % des Européens). Plus représentés en Grande-Bretagne, en Espagne, et moins en Allemagne, en France et en Italie, ces consommateurs évoluent fortement dans leurs mœurs et mentalités mais ont du mal à le traduire dans leurs comportements : ils hésitent entre le confort des habitudes et le plaisir de l'imprévu. Très réceptifs à des événements qui peuvent réorienter leurs modes de consommation (« crises » ou événements de la vie personnelle), ils recherchent plutôt une transformation progressive et douce de leur système de vie. Leur façon d'entrer dans la modernité est très variée et très dépendante de leur culture d'origine, de leur éducation et de leur rapport à la société où ils vivent. Tout marketing auprès de ce marché — très important — doit donc tenir compte des spécificités culturelles de chaque pays. On pourrait parler d'un « marketing de masse polysémique », qui unifie les

Cofremca et les Européens

En 1989, Cofremca International concevait un processus d'intervention auprès de grandes entreprises concernées par les visions d'avenir de l'Europe occidentale à dix ans. Mis en place en 1990, il se fonde sur une banque de données quantitatives recueillies au cours des années 80, ainsi que sur une veille sociologique dans les différents pays et sur l'analyse des mutations du système socioculturel. Comme nous le développons dans cet article, il en ressort que ces tendances lourdes d'évolution sont les mêmes dans l'ensemble des pays, mais que les sociocultures diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre. Sur ces questions, on pourra également se reporter — comme nous l'avons fait — à

divers travaux effectués par des membres de Cofremca :

— De Vulpian, Alain (président de Cofremca). — « L'émergence de typologies transnationales ». — in *Revue française du marketing*, n° 124.

— De Vulpian, Alain. — « Europe : la dimension socioculturelle ». — in *Politique internationale*, n° 44, 1989.

— Degrave, Patrick (directeur de Cofremca). — « Construction européenne et proximités culturelles ». — in *Revue française du marketing*, n° 122.

— Fourcat, Jean-Pierre (directeur marketing de Cofremca). — « Souplesse et volonté de différenciation ». — in *LSA*, n° 1133/14.

produits dans leur conception et leur production mais qui les diversifie dans leur langage social (présentation, positionnement, publicité, service, mode de distribution).

Les « traditionnels » (environ 30 % des Européens). Plus nombreux en Allemagne, en nombre moyen en Grande-Bretagne et en Italie, moins nombreux en Espagne et en France, ils représentent l'Europe de la diversité persistante accrochée aux traditions locales, régionales et nationales. La motivation dominante est le besoin de sécurité face à un changement perçu comme une agression génératrice de désarroi. Ces populations valorisent fortement le statut social, le standing, ont un grand respect de l'autorité et cherchent à s'inscrire dans les structures institutionnelles qui les protègent. Très peu perméables à des produits internationaux, transnationaux, elles sont très fidèles aux marques et aux produits qu'elles ont pris l'habitude d'acheter dans des lieux de vente qu'elles connaissent.

Une convergence à double détente

Deuxième constat : la diversité de certains comportements persiste. Notamment pour l'automobile, les produits de luxe, domaine où la diversité actuelle des comportements collectifs et individuels se fait le mieux sentir.

A l'échelle de l'Europe, une typologie réalisée en 1987 par Cofremca pour l'enquête IFDM (International Food and Drink Monitor) permet de répartir la population en trois groupes de comportement alimentaire :

- les « traditionnels » : 36 % (76,7 millions d'Européens) ;
- les « intermédiaires » : 19 % (40,5 millions) ;
- les « modernes » : 45 % (95,9 millions).

Si les traditionnels regroupent les gens attachés à leurs habitudes, aux rites alimentaires, à une nourriture abondante et riche, le groupe des « intermédiaires » correspond à ceux qui, intéressés par la gourmandise et la festivité alimentaire, sont entre la tradition et la modernité. En revanche, le groupe des « modernes » est hétéroclite : il y a là des gens très différents dans leurs attitudes, qui n'ont en commun que de s'être détachés de la conception traditionnelle de l'alimentation. Trois types que l'on qualifie respectivement de « désinvestis », d'« éclectiques » et d'« hédonistes innovateurs ».

Ce panorama souligne clairement la diversité à laquelle sont confrontées les industries alimentaires européennes. Ce qu'on peut dire avec assurance aujourd'hui, c'est que l'alimentation européenne ne se dirige pas vers un modèle américain unidimensionnel (désinvestissement, fast-food, soft-drink...) comme on pouvait le penser dans les années 70. Même si la Scandinavie, et même l'Europe du Nord, ont marqué une

tendance au désinvestissement alimentaire, si finalement un réseau de restaurants fast-food s'est implanté en Europe, si les boissons au coca maintiennent leur succès, l'évolution des dix dernières années révèle une diversification des mœurs alimentaires, un réenrichissement des pratiques culinaires et un attrait pour la gastronomie festive. Ce qui complique l'approche marketing du marché alimentaire. La même personne achète à la fois des produits de premier prix et des produits haut de gamme, cherche une alimentation simple et facile à certains moments et la fête dans une « bouffe conviviale » à d'autres.

En définitive, si on suit ce marché à la trace de ses évolutions, c'est une convergence à double détente qui frappe l'observateur. Certes, il y a rapprochement dans la pratique des petits-déjeuners. Certes les surgelés ont pris une place importante partout. Certes les produits allégés envahissent les rayons depuis peu. Mais, a contrario, les produits-marketing semblent dans l'ensemble reculer face aux produits spécifiques vendant un « goût » authentique et fort. Les positionnements « locaux-traditionnels-folkloriques » de produits du terroir et les produits raffinés de haute qualité créent des micro-marchés rentables. Et tout porte à croire que le foisonnement des produits va se développer pour mieux correspondre à cette fonction dominante de l'alimentation, du rêve autant que du corps.

La tendance est similaire pour l'automobile dont le marché européen est assez spécifique : les années 80 ont montré la limite de segmentations trop grossières et de produits passe-partout. Le réinvestissement de l'automobile se fait autour du plaisir de voitures personnalisées (versions, options) et par des véhicules qui font rêver : Espace, 4 × 4, voitures sportives... Enfin, le marché européen des produits de luxe, très porteur ces dernières années et à rayonnement mondial, est aussi l'illustration de la fécondité de cette diversité des goûts et des comportements. Certes, il est plus facile dans ce marché de pratiquer le concept de « niche » en étant très rentable. Mais les progrès technologiques de l'industrie ne permettent-ils pas d'aller vers un marketing de l'offre où la variété des propositions correspondrait à la souplesse nouvelle des demandes ?

On semble assister en Europe à un double mouvement : une montée de la consommation de masse qui va trouver ses limites dans le foisonnement des micro-consommations et dans les substituts de plus en plus nombreux à des produits ou services banalisés.

Transformer le mythe en réalité

Peut-on conclure sur ce point ? Analyses et constats issus d'enquêtes montrent que les sociocultures des différents pays évoluent dans le même

sens, quoiqu'à des rythmes différents, ce qui déjà crée des comportements divers. Les moyens de communication, les médias et les nouvelles technologies, par leur diffusion massive sur une courte période, favorisent incontestablement un rapprochement des modes de vie. Certes, les Européens placent désormais l'« étranger » au-delà des frontières de l'Europe des Douze. Cela signifie-t-il pour autant qu'une part importante des Européens est prête à consommer les mêmes produits et services, de la même façon ? Probablement dans certains secteurs banalisés d'usage et de consommation : produits alimentaires de premier prix, lessives et cosmétiques courants, voyages aériens courte distance, transports en commun, produits énergétiques, etc. Il y a un champ de consommation où existent des euro-consommateurs et où peuvent se déployer des euro-stratégies.

Mais si l'Europe est une « communauté de destins », peut-on penser que l'avenir va à l'euro-consommation, à un modèle européen uniforme de consommateur ? Tout prouve le contraire. La diversité caractérise l'Europe depuis des siècles et aujourd'hui autant, sinon plus, que jamais : la recherche d'autonomie, le développement de l'expression personnelle, ont créé depuis vingt-trente ans un type d'homme avide de variété qui s'efforce de traduire ce goût dans ses comportements et ses mœurs. Cette tendance est une « tendance sociologique lourde », c'est-à-dire portant sur les dix-quinze années à venir.

Il n'y a pas un type européen de consommateur, on ne va pas vers un euro-consommateur type auquel les autres se conformeraient de plus en plus. Ce qui existe ce sont des « tranches transversales de consommateurs » dont les comportements se ressemblent à travers les différents pays. Autrement dit, l'euro-consommateur est un mythe en tant que modèle de consommation, mais les euro-consommateurs spécifiques existent dans des « niches » de produits, sur des micro-marchés qu'il faut repérer avec précision. Cette vision montre les limites d'un marketing uniquement quantitatif qui voudrait réduire le marché à des segments uniformes bien délimités et percevoir les consommateurs à travers des typologies cloisonnées. Pour comprendre le marché européen tel qu'il évolue dans sa complexité et ses détours, pour comprendre les logiques de la consommation en Europe, il faut se fonder pour le futur sur des méthodes de repérage qualitatives et internationales, une sociologie « fine » faite d'observations monographiques, d'analyses ethno-sémiologiques, de typologies « poreuses » et d'interprétations socioculturelles. Une sorte de « socio-vision » de l'Europe de l'Ouest est devenue nécessaire pour donner au mythe de l'euro-consommateur une réalité accessible au marketing stratégique.



INTERNATIONAL

LES ENJEUX DE LA PRÉVOYANCE, UN DÉFI POUR DEMAIN

PARIS : 17-18-19 AVRIL 1991

**Les réponses de la prévoyance
aux enjeux économiques et sociaux :**

Europe, Etats-Unis,
Pays de l'Est, Japon.

Cycle de vie et prévoyance :

aspects démographiques,
économiques, actuariels
et juridiques.

Thèmes des commissions :

Fonds de pension, Europe et prévoyance,
prévoyance du personnel des sociétés multinationales,
inégalités juridiques face aux risques,
du 3e au 4e âge,
technique et finance...

AVEC LA PARTICIPATION DE :

M. Raymond BARRE, ancien Premier Ministre
M. Denis KESSLER, Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances
Mme Yvonne LAMBERT-FAIVRE, Professeur, Université Lyon III
M. Lance LIEBMAN, Professeur, Harvard Law School
M. Jef VAN LANGENDONCK, Secrétaire général de l'Institut Européen de Sécurité Sociale

Une initiative de la
CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE

POUR RECEVOIR LE PROGRAMME COMPLET ET LE DOSSIER D'INSCRIPTION, CONTACTER :

Secrétariat du colloque « Les enjeux de la prévoyance, un défi pour demain »
67, rue de Lille 75007 Paris. Tél. : (1) 40 49 53 25, Fax : (1) 40 49 89 58

La société française en changement

Vers une lecture prospective des « Données sociales » *

Claude Seibel ¹

Bien qu'il faille se garder de construire notre vision de l'avenir à partir de simples extrapolations des tendances passées, l'analyse de celles-ci fournit d'utiles éléments d'appréciation sur la dynamique de nos sociétés.

Eminemment utiles sont à cette fin les statistiques sociales en séries longues et la publication régulière de rapports sociaux tels que les « Données sociales » de l'INSEE (France), le « Rapporto sulla situazione sociale del paese » du CENSIS (Italie) et le « Social and Cultural Report » du SCP (Sociaal en Cultureel Plan Bureau, Pays-Bas) qui permettent, d'une livraison à l'autre, de mesurer les transformations intervenues.

En s'appuyant précisément sur les « Données sociales » de l'INSEE, Claude Seibel développe ici six thèmes principaux :

— le premier est relatif à une évolution démographique au sein de laquelle le déclin de la part des jeunes paraît à l'auteur largement aussi préoccupant que le vieillissement, la grande incertitude en la matière tenant à l'ampleur des flux migratoires ;

* Publié tous les trois ans par l'INSEE, *Données sociales* présente un portrait démographique et social de la France. Des spécialistes de l'INSEE, des services statistiques des ministères et de nombreux chercheurs analysent les transformations de la société française dans des textes qu'accompagnent graphiques et tableaux. Cet ouvrage de synthèse décrit en dix chapitres la population française, le monde du travail, la consommation et les modes de vie, la santé, la famille, l'éducation, la sociabilité, la protection sociale, la justice. Parmi les thèmes nouveaux de l'édition 1990 : les comparaisons européennes, la religion, les associations, la contraception. Cette édition, principalement utilisée ici, sera désignée dans le texte par DS 90.

1. Directeur des statistiques démographiques et sociales à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, France).

- le second concerne l'augmentation du nombre de ménages et leur composition très diverse eu égard à la multiplication des structures familiales ;
- le troisième est relatif à l'allongement de la scolarité, aux performances comparées entre les sexes et au lien entre niveau de formation et niveau de chômage ;
- le quatrième a trait à la transformation très sensible des formes d'emploi du fait d'une exigence plus forte de flexibilité se traduisant par une précarité plus grande ;
- le cinquième est relatif aux inégalités de revenus et de patrimoine et aux risques de marginalisation qui touchent les populations défavorisées ;
- le dernier concerne les budgets-temps et les pratiques de loisirs.

Sur chacun de ces thèmes, l'auteur met en lumière les tendances lourdes d'évolution ainsi que les principaux enjeux qui y sont liés.

H. J.

Décrire le changement économique et social dans notre pays constitue un préalable indispensable à la réflexion prospective. Les versions successives des *Données sociales* publiées par l'INSEE depuis 1973, et à un rythme désormais triennal, fournissent à cette réflexion des matériaux abondants où chacun peut prélever ce qui, de son point de vue, engage ou risque de modifier notre avenir collectif.

Autour d'un schéma de structuration des données qui est pratiquement identique à celui proposé dès le premier volume par Alain Darbel en 1973, les thèmes plus particuliers abordés dans ces ouvrages se modifient de période en période, soit parce que le débat politique et social se diversifie, soit parce que des changements significatifs de comportement apparaissent au regard des instruments d'observation existants, soit enfin du fait des progrès de la connaissance que suscite la mise au point de nouveaux instruments d'observation.

Une des lectures possibles des livraisons successives de *Données sociales* va être de repérer, au-delà de la persistance de

tendances lourdes, les inflexions, voire les ruptures de comportement, les enchaînements et les phases des politiques économiques et sociales dont l'ensemble fera peut-être l'histoire de demain.

La description des réalités du présent ou du proche passé permet de dégager des faits qui, selon les cas, limitent l'éventail des futurs possibles ou, au contraire, anticipent les transformations de l'avenir. De ce point de vue, la rédaction d'ouvrages tels que *Données sociales* peut contribuer à bâtir une fonction d'anticipation qui fait partie des progrès de la connaissance d'une société sur elle-même. En retour, elle rend visibles, voire légitimes, de nouvelles régulations économiques ou sociales, dont certaines seront à l'œuvre pendant de longues années.

Pour illustrer cette démarche empirique, il a semblé possible de prélever, dans l'information abondante contenue dans les 464 pages et les 87 articles de *Données sociales 1990*, six thèmes auxquels s'alimente d'ores et déjà la réflexion sur la prospective économique et sociale dans notre pays.

Le poids des tendances démographiques

Dans le domaine démographique, certaines tendances engagées depuis plusieurs décennies contribuent puissamment à façonner à terme le paysage social de notre pays. Pourtant, la prévision reste très incertaine. Même les explications des phénomènes du passé semblent peu convaincantes. Ainsi, la baisse importante de la fécondité enregistrée dans les années 60 et 70 pour les pays développés reste mal expliquée ; il en sera sans doute de même si des retournements de la fécondité tels que ceux

observés depuis quelques années dans les pays scandinaves, notamment en Suède, s'étendent aux autres pays d'Europe.

Dans les trois dernières éditions des *Données sociales*, on voit s'esquisser les conséquences de la baisse de la fécondité, même si celle-ci se maintient depuis maintenant une quinzaine d'années avec un indicateur conjoncturel de 1,8 enfant par femme ². Grâce aux projections de la population totale, active, du nombre de logements-ménages jusqu'au début du XXI^e siècle, projections mises en œuvre à partir des recensements de la population, c'est principalement le fait du vieillissement qui est mis en exergue dans le

Tableau 1. — Descendance des générations 1931-1953 par rang de naissance

Pour une femme					
Naissances ¹	Génération ²				
	1931	1938	1943	1948	1953
Hors mariage . . .	0,173	0,153	0,154	0,172	0,215
De rang 1	0,870	0,909	0,924	0,899	0,859
De rang 2	0,654	0,681	0,644	0,633	0,613
De rang 3	0,402	0,376	0,314	0,258	0,249
De rang 4	0,224	0,178	0,123	0,082	0,073
De rang 5 ou +	0,292	0,184	0,111	0,069	0,063
Descendance finale	2,616	2,481	2,220	2,112	2,073

1. Lire ainsi : De 1 000 femmes nées en 1931, il est né 173 enfants hors mariage. 870 de rang 1... soit au total 2 616 enfants, ou 2,6 enfants par femme.
 2. Pour les générations encore en cours de fécondité, les naissances futures ont été évaluées sur la base des taux observés aux mêmes âges en 1982.
 Source : *Données sociales* 1990, p. 20.

2. Les débats récents entre les spécialistes de la démographie sur les divergences des indicateurs de fécondité (descendance finale des générations et indicateur conjoncturel de fécondité) laissent entière la qualité prédictive de ces indicateurs. La baisse rapide de la descendance finale (- 30 % des générations 1931 aux générations 1953, voir tableau 1) est compatible avec un régime transitoire où la fécondité serait insuffisante pour renouveler les générations, en particulier lorsque les naissances s'effectuent à des âges de plus en plus tardifs de la mère (cf. *Population et sociétés*, n° 249, INED, septembre 1990).

débat public ; à ce thème sont associés ceux de la solitude, de l'impact sur les régimes de retraite, sur les équipements collectifs d'accompagnement, etc.

Les tendances démographiques les plus récentes accentuent le phénomène. Comme l'indique Quang Chi Dinh : « La baisse tendancielle de la mortalité, qui s'est traduite depuis 1977 par un gain annuel moyen d'espérance de vie supérieur à 0,2 année, se poursuit et semble même s'accélérer. La forte réduction de la mortalité aux âges élevés est une nouvelle donnée de la démographie française. Elle devient un facteur supplémen-

taire du vieillissement après la baisse de la fécondité. » (DS 90, p. 21).

Pourtant, le sujet principal de préoccupation des pouvoirs publics ne devrait-il pas se centrer sur la source du dynamisme démographique, c'est-à-dire sur l'évolution des générations les plus jeunes ? Comme le montrent les projections démographiques à long terme (tableau 2), quelles que soient les hypothèses de mortalité et de fécondité, la part des jeunes dans notre pays ne cessera de baisser. En l'espace d'un quart de siècle, la proportion des moins de 20 ans est passée de 34 % en 1965 à 27,6 % en

Information quantitative et prospective sociale

Le renouvellement des thèmes du débat social découle d'un approfondissement des connaissances, de la mise au point d'outils d'observation mieux adaptés et de la prise en compte au niveau des politiques publiques des nouveaux enjeux et des nouvelles attentes de la société.

L'approfondissement des connaissances de la société sur elle-même ne suffit pas à fournir des matériaux pour une réflexion prospective. Il faut en plus formuler l'hypothèse que des *décalages temporels* s'introduisent entre l'évolution réelle des comportements et leur mesure quantitative et qualitative scientifiquement fondée ; il existerait un autre décalage temporel entre la prise de conscience de ces modifications de comportement et la mise en place éventuelle, selon les cas, d'un renforcement ou d'une correction, par le biais notamment de mesures de politiques économique et sociale. Plusieurs chapitres de *Données sociales 1987* et de *Données sociales 1990* ont ainsi présenté les évolutions sur longue période de politiques par domaine (emploi, famille, santé, urbanisme...) qui font nettement apparaître ces décalages entre comportements temporels et inflexions politiques majeures. L'utilisation prospective des données

quantitatives du présent ou du passé proche peut se fonder sur la même hypothèse de décalages temporels. On s'efforce alors de démêler, dans les tendances actuelles, des comportements ou des politiques déjà engagées, ce qui est de nature à *anticiper les transformations de l'avenir* ou, au contraire, à *limiter l'éventail des futurs possibles*.

Il serait absurde d'avoir une vision mécanique de ce type d'analyse. L'avenir n'est jamais une certitude ; il n'est jamais non plus une fatalité. Evolutions lentes, crises locales ou générales dans tel ou tel segment de la société entrecroisent leurs effets pour l'avenir. Si modèles macro-économiques ou micro-économiques fournissent des outils puissants de prévision au regard des critères de cette discipline scientifique, les interactions sociales, culturelles, politiques... sont beaucoup trop complexes pour qu'il soit possible d'en proposer des représentations scientifiques autres que partielles ou locales.

L'utilisation d'un système d'information statistique est ainsi *un des instruments parmi d'autres* de la prospective économique et sociale. Elle peut alimenter un débat scientifique et politique indispensable à toute entreprise de prospective.

Tableau 2. — Projections de population totale
(au 1^{er} janvier 1990)

Année	Total	Taux d'accroiss. p. 1 000 habitants	Nombre de personnes de...				Nombre de personnes		Age moyen	Age médian
			00-19 ans	20-59 ans	60 ans ou +	75 ans ou +	0/19 ou 60 ans ou +	de 60 ans ou +		
			... pour 100 habitants				Pour 100 pers. de 20-59 ans			
Mortalité tendancielle - Fécondité 1,8										
1990	56 091	3,5	27,6	53,3	19,1	6,7	87,6	35,8	37,0	34,9
2000	57 883	2,3	25,7	53,9	20,4	6,8	85,5	37,8	38,5	37,5
2010	58 766	0,5	23,9	53,5	22,6	8,3	86,9	42,2	40,3	40,1
2020	58 664	- 0,8	22,6	51,3	26,1	8,2	94,9	50,9	41,8	42,0
Mortalité tendancielle - Fécondité 2,1										
2000	59 114	4,2	27,2	52,8	20,0	6,7	89,4	37,9	37,8	36,7
2010	61 146	2,5	26,5	51,8	21,7	7,9	93,1	41,9	39,2	38,7
2020	62 589	2,2	25,5	50,0	24,5	7,7	100,0	49,0	40,1	39,4
Mortalité tendancielle - Fécondité 1,5										
2000	56 739	0,4	24,2	55,0	20,8	7,0	81,8	37,8	39,2	38,2
2010	56 480	- 1,5	21,1	55,4	23,5	8,6	80,5	42,4	41,5	41,5
2020	54 985	- 3,9	19,5	52,7	27,8	8,8	89,8	52,8	43,7	44,6
Mortalité basse - Fécondité 1,8										
2000	58 256	3,1	25,5	53,7	20,8	7,1	86,2	38,7	38,7	37,7
2010	59 640	1,5	23,6	52,9	23,5	9,0	89,0	44,4	40,8	40,6
2020	60 078	0,0	22,1	50,4	27,5	9,4	98,4	54,6	42,6	42,9
Mortalité basse - Fécondité 2,1										
2000	59 488	5,0	27,1	52,5	20,4	7,0	90,5	38,9	38,1	36,9
2010	62 025	3,4	26,2	51,2	22,6	8,6	95,3	44,1	39,6	39,1
2020	66 055	3,1	25,0	49,2	25,8	8,8	103,3	52,4	40,8	40,2

Source : Données sociales 1990, p. 22.

1990 ; au niveau actuel de fécondité, elle s'établirait à 24 % vers 2010.

Cette baisse relative de la population jeune, même si elle est lente, ne risque-t-elle pas d'être un obstacle au dynamisme économique de notre pays ? Ne risque-t-elle pas d'entraîner des difficultés de renouvellement pour certaines

professions ? N'y a-t-il pas déjà, dans certaines régions, des zones dont le vieillissement, accentué par d'importantes migrations, entraîne un retrait quasi total du peuplement humain ? Peut-être est-il plus difficile d'engager un débat prospectif sur ces thèmes que sur ceux du vieillissement, mais ils semblent aussi

cruciaux. L'observation des pays européens qui sont engagés dans les mêmes orientations démographiques serait sans doute éclairante, même si les débats publics sur ces thèmes sont encore peu développés au sein de la Communauté économique européenne.

C'est dans ce contexte démographique à long terme qu'il faudrait replacer l'évolution des migrations internationales et, en particulier, analyser les mécanismes d'intégration qui peuvent en résulter. L'intégration européenne et la libre circulation des personnes et des biens peut conduire pour certaines catégories de population à l'établissement de marchés de main-d'œuvre au niveau européen. Ce peut être le cas des ingénieurs et des techniciens dont la pénurie, déjà sensible dans certains pays européens, va s'accroître avec l'arrivée sur le marché de générations de jeunes beaucoup moins importantes.

Dans les zones de basse densité démographique telle que la France, la liberté d'établissement entraînera l'installation de résidents permanents ou saisonniers tels que ceux observés dès maintenant en provenance de l'Europe du Nord vers le Massif central ou vers le Sud-Ouest de notre pays. Enfin, malgré le renforcement des contrôles, les écarts de revenu importants et les poussées démographiques dans les pays du Tiers-Monde maintiendront une forte pression d'immigration vers les pays d'Europe occidentale. D'où l'importance vitale de deux axes de politique économique et sociale : la contribution de l'Europe à des actions de développement économique dans le Tiers-Monde et dans les pays de l'Est ; l'insertion sociale des immigrés et de leurs enfants selon des modalités propres à chacun des pays d'accueil.

L'analyse rétrospective que permettent

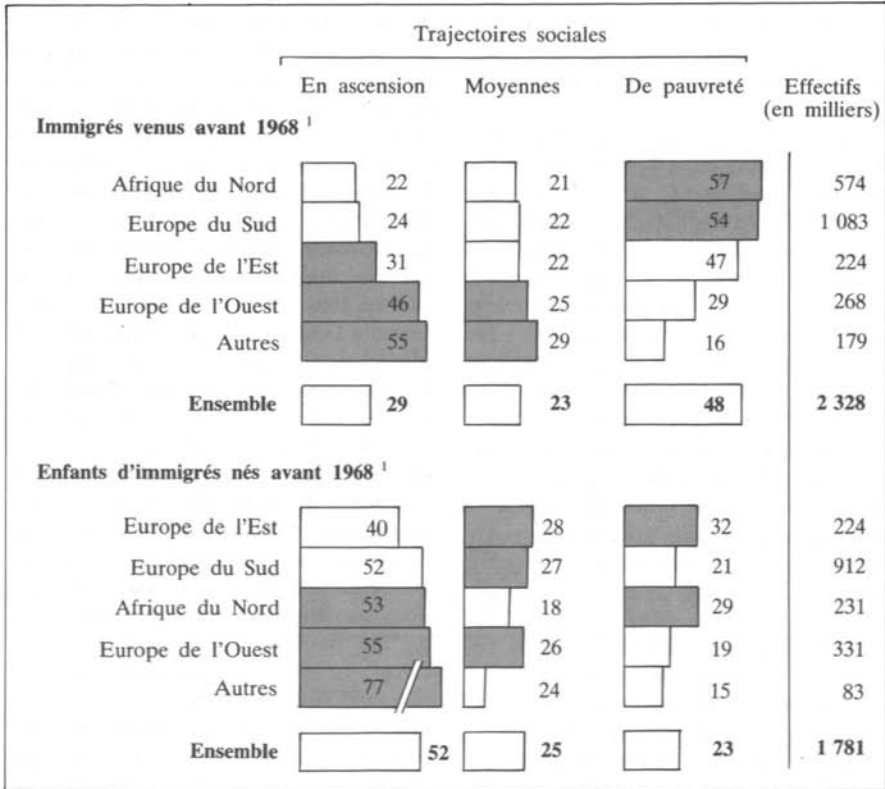
les enquêtes auprès des ménages conduites par l'INSEE montre qu'une seule génération ne suffit pas pour décrire les mécanismes d'intégration des étrangers dans la société française. Comme l'indique Jean-Louis Borkowski : « L'image de l'immigré passant sa vie dans la pauvreté est loin de résumer la situation. Certes, quelque 20 % des immigrés qui vivent en France depuis plus de dix-huit ans sont dans ce cas (sans tenir compte des immigrés clandestins). Pour les autres, leur vie se déroule dans une aisance financière « moyenne », et même un quart des immigrés anciens ont atteint une situation favorable au cours de leur existence. » (DS 90, pp. 311 et 312).

Les enfants d'immigrés nés avant 1968 ont suivi des trajectoires sociales plus favorables que leurs parents, y compris ceux originaires d'Afrique du Nord, même si un tiers environ de ces enfants de la deuxième génération sont voués à la pauvreté (figure 1). Naturellement, on ne saurait extrapoler dans l'avenir ces mécanismes observés dans le passé, mais ils montrent une capacité d'intégration sociale beaucoup plus forte qu'il n'est perçu généralement, d'autant que le retournement économique structurel de 1975 ne semble pas l'avoir enrayeré.

Diversification des formes familiales

Depuis deux décennies, on observe des modifications importantes des formes familiales : une forte augmentation du nombre de ménages devrait se poursuivre d'ici à la fin du siècle (24 millions de ménages en l'an 2000 au lieu de 21 millions actuellement) ; la taille moyenne de ces ménages diminue sensiblement ;

Figure 1. — Répartition des immigrés en France selon la trajectoire sociale (en pourcentage ; total en ligne = 100)



1. Lire ainsi : pour 100 immigrés venant d'Afrique du Nord, 22 ont eu une trajectoire en ascension. En gris, les pourcentages supérieurs à l'ensemble, toutes origines confondues.

Source : *Données sociales 1990*, p. 313.

en l'an 2000, plus de 6 millions de personnes vivraient seules, au lieu de 5 millions aujourd'hui.

Plusieurs facteurs ont joué et continueront sans doute de jouer dans ce sens : la forte réduction de la fréquence des familles nombreuses (c'est-à-dire des nais-

sances de rang 3 ou plus) au cours des années 60 et 70 ; l'éclatement de la cellule familiale traditionnelle et rurale vers un noyau ne comportant que deux générations — parents et un ou deux enfants — ; le vieillissement de la population, et notamment la mortalité diffé-

rentielle entre les hommes et les femmes : elle conduit au développement du nombre de femmes âgées vivant seules. La fragilité accrue des couples et, plus profondément sans doute, la difficulté de s'établir en couple (marié ou non marié) conduit aussi à terme à cette extension du nombre de ménages de petite taille.

Certes, le modèle du couple marié avec enfants demeure celui de la grande majorité des familles et, pour beaucoup, l'idéal dans les aspirations. Cependant, au-delà de la famille « traditionnelle », d'autres formes de vie conjugale se multiplient : couples non mariés avec ou sans enfants ; cohabitants ou non ; familles « recomposées » après remariage des parents : les enfants n'ont pas dans ce cas les mêmes parents³.

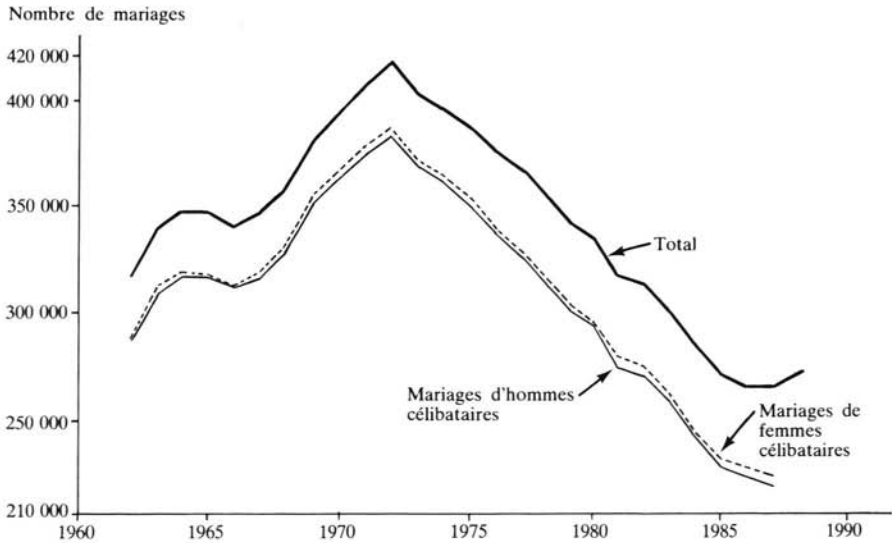
Les indicateurs démographiques reflètent ces transformations : depuis 1972, le nombre de mariages décroît (même si une reprise peut être observée dans les deux dernières années comme le montre la figure 2). Depuis 1975, ces mariages sont de plus en plus tardifs. Ceci n'empêche pas la stabilisation de la fécondité à un niveau bas depuis 1975. Le nombre de divorces augmente de 40 000 par an au début des années 70 à 55 000 en 1975. Après la réforme de 1976, qui instaure le divorce par consentement mutuel, le nombre de divorces double jusqu'en 1986. Il se stabilise, et même baisse légèrement, dans les dernières années. Il existe des disparités sociales importantes : moins de divorces pour les cadres supérieurs mais la nuptialité y est devenue plus faible ; forte divortialité pour les femmes d'employés ; très faible pour les agriculteurs.

Plusieurs éléments expliquent le développement de familles monoparentales : la proportion croissante de naissances hors mariage, qui passe en France de 6,8 % en 1970 à 19,6 % en 1985 ; le divorce ou la séparation de couples avec enfants (au total, on compte plus d'un million de familles monoparentales, dont, en 1988, 20 % de femmes célibataires qui élèvent seules des enfants et 58 % de femmes divorcées ou séparées). Le recul de la nuptialité et son caractère plus tardif s'accompagnent du maintien de la cohabitation des jeunes et de leurs parents malgré le développement de formes très variées de vie en couple. Comme l'indiquent Guy Desplanques et Michel de Saboulin : « La prolongation des études et, avec la crise, la difficulté de trouver un emploi stable ont certainement une influence sur les étapes de la vie familiale : sortie du foyer parental, formation des couples, mariage et naissances des enfants... La maîtrise de la fécondité, en atténuant les risques de grossesse non désirée, a rendu les relations sexuelles des jeunes plus tolérables par les parents et par la société et a ouvert la voie à la cohabitation juvénile. » (DS 90, p. 278)

Les différences entre garçons et filles sont fortes : ainsi en 1989, alors que quatre garçons de 22 ans sur dix ont quitté leurs parents, plus de la moitié des jeunes filles l'ont fait au même âge. L'accès à l'indépendance économique semble jouer un rôle plus important pour la décohabitation des garçons que pour celle des filles. Les différences doivent être nuancées par l'appartenance sociale : les fils d'agriculteurs, en particulier les aînés, restent plus longtemps chez

3. Ces cellules familiales constituent actuellement une part croissante des familles nombreuses.

Figure 2. — L'évolution des mariages de 1962 à 1988



Depuis 1984, les mariages de célibataires diminuent davantage que le nombre total de mariages, alors que le nombre de remariages augmente.

Source : *Données sociales 1990*, p. 277.

leurs parents ; les fils et les filles des ouvriers et des employés partent plus tôt tandis que les enfants de cadres restent plus longtemps dans leur famille d'origine. Etudes plus longues et mariages plus tardifs peuvent expliquer cette différence.

Ces transformations des structures familiales, dont il est évidemment difficile d'anticiper la pérennité, ont des conséquences à long terme qui peuvent se révéler en contradiction avec certaines données des politiques sociales. Ainsi, aux âges les plus élevés, la vie solitaire des vieillards, notamment celle des femmes, conduit à une inflexion des

politiques d'équipement et de logement avec le développement au niveau communal de services de proximité, confiés dans de nombreux cas à des associations de travailleurs sociaux ou de bénévoles. Le maintien de solidarités familiales, plus intense qu'il n'est généralement imaginé avec des aides importantes des personnes âgées envers les plus jeunes (Mireille Moutardier, DS 90, p. 201), peut se révéler difficile dans l'avenir ; il doit certainement évoluer et sans doute être complété par les pouvoirs publics face au développement rapide du quatrième âge (plus de 85 ans), pour lequel la dépendance est plus grande.

Pour les générations plus jeunes, la fragilité des couples (mariés ou non) rend plus difficile la préparation de projets d'investissement inscrits dans le cycle de vie tel que l'achat d'un logement. Comme le montre Catherine Bonvalet, « dans les différents pays européens, l'apparition de nouvelles formes de vie familiale (...) remettent en cause les politiques de logement essentiellement fondées sur la famille traditionnelle — le couple avec enfants — à travers l'accession à la propriété de maisons individuelles » (DS 90, p. 285). Ces décalages ont été observés par exemple en Grande-Bretagne ou en Suède. Ils s'accompagnent d'une flexibilité accrue de la mobilité résidentielle. Naturellement, ce « flou » résidentiel, plus facile à envisager par le recours à des locations, doit être rapproché des transformations du marché du travail, de la généralisation du travail féminin et de l'accroissement de la mobilité professionnelle à laquelle prépare une élévation sensible du niveau de formation.

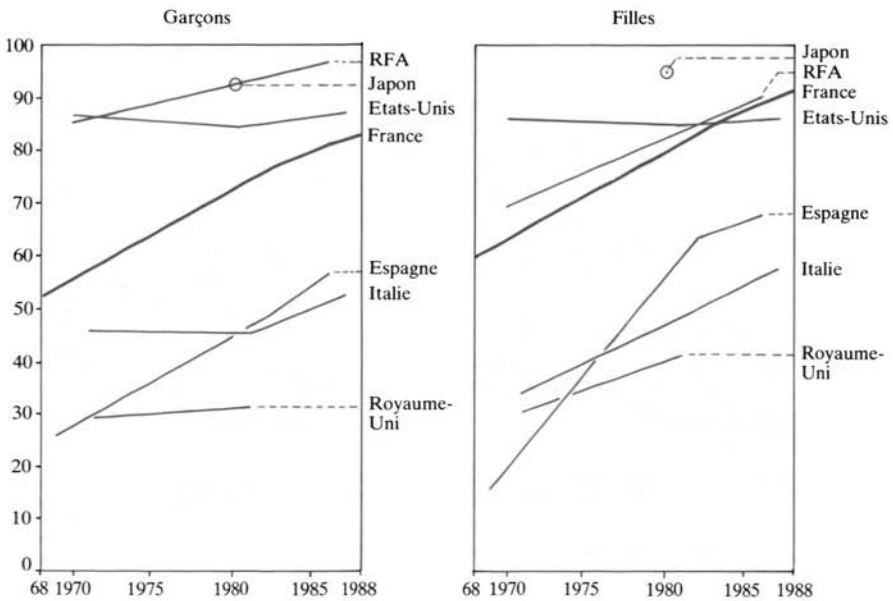
Le pari pour la formation

Au cours des années 60 et 70, l'accès des jeunes à l'enseignement du second degré s'est généralisé (suppression des classes de fin d'études, suppression des filières dans le collège unique). Le développement très rapide du chômage des jeunes, notamment des moins qualifiés d'entre eux, a accentué en retour le choix des familles pour des scolarités plus longues et a poussé les pouvoirs publics vers des politiques éducatives plus ambitieuses. L'objectif pour le système éducatif français de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat vers l'an 2000 est déjà engagé depuis plusieurs années : il se

traduit par une augmentation sensible des taux de scolarisation au-delà de la fin de la scolarité obligatoire. Comme le montre la figure 3, ce mouvement n'est pas propre à la France mais il s'y révèle particulièrement rapide : le taux de scolarisation à 17 ans passe pour les garçons de 55 % en 1970 à plus de 80 % en 1988 et pour les filles de 60 % en 1970 à plus de 90 % en 1988.

Les écarts entre les pays restent importants, du moins lorsqu'on compare les pays les plus développés (Japon, Allemagne, Etats-Unis), dont la France tend à se rapprocher, et les pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie) ou le Royaume-Uni, où les décalages en début de période laissent apparaître des conditions de scolarisation fort différentes. Au démarrage des études supérieures, vers 19-20 ans, les taux de scolarité sont moins importants (de 30 à 50 % selon les pays en 1985) ; les décalages entre pays s'atténuent, exception faite du Royaume-Uni où le taux de scolarité est voisin de 15 %. Le développement récent des inscriptions en université est particulièrement marqué en France pour les filles, dont le taux de scolarisation à 19-20 ans dépasse 60 %. Par suite de l'allongement de leurs études, désormais comparable à celui des garçons, les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants (51,1 % des effectifs en 1987). Pourtant, malgré une réussite globalement meilleure des filles comparée à celle des garçons dès l'enseignement secondaire (Christian Baudelot et Roger Estabiet, DS 90, p. 344), des disparités d'orientation demeurent : l'accès aux terminales scientifiques (C ou D) tend à régresser pour les filles ; elles sont toujours moins représentées dans les filières scientifiques ou techniques (universités ou classes préparatoires aux grandes écoles) et surreprésentées dans

Figure 3. — Taux de scolarité à 17 ans (%)



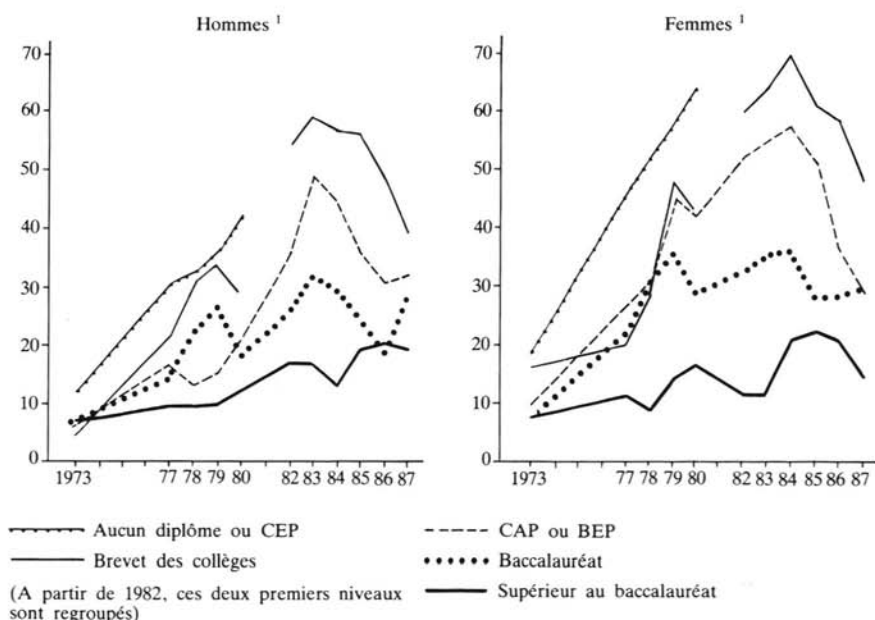
Source : *Données sociales 1990*, p. 331.

celles conduisant à l'enseignement ou aux professions de santé ; en revanche, elles progressent dans les classes préparatoires aux écoles commerciales (50 % des élèves en 1986-1987 au lieu de 17 % en 1970-1971).

La situation est encore plus contrastée dans les enseignements professionnels : les filles en difficulté scolaire (deux ans ou plus de retard) sont orientées plus souvent que les garçons vers les filières courtes de l'enseignement professionnel. Là encore, la formation diffère : aux garçons les filières industrielles et artisanales, aux filles l'habillement et le tertiaire, aux débouchés incertains.

Ces différences d'orientation dans l'enseignement reflètent les difficultés rencontrées par les garçons et les filles lors de leur insertion sur le marché du travail. Malgré l'inversion récente de la tendance liée à la mise en place de « dispositifs jeunes » de lutte contre le chômage, l'insertion professionnelle est d'autant plus difficile que les jeunes sont moins qualifiés ; elle reste plus problématique pour les filles que pour les garçons, comme le montre la figure 4. A plus long terme, le relèvement du niveau général de formation pour les générations les plus jeunes va permettre d'accompagner l'irruption du progrès

Figure 4. — Taux de chômage neuf mois après la sortie de l'école (%)



1. Lire ainsi : le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs à l'ensemble des actifs occupés (actifs occupés, chômeurs, TUC et SIVP). Les apprentis ne sont pas comptabilisés ici parmi les actifs.

Source : *Données sociales 1990*, p. 67.

technique que requiert l'évolution des postes de travail dans la plupart des métiers. D'ores et déjà, 4,5 millions de personnes utilisent, au moins de temps en temps, un ordinateur dans leur travail (figure 5).

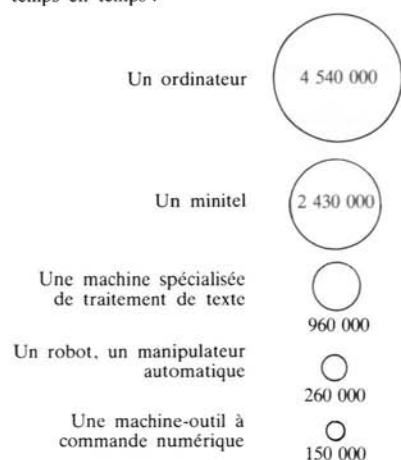
Néanmoins, des risques de décalage temporel existent : la rénovation des méthodes de travail exigée par des jeunes mieux formés, peut être tardive ou superficielle ; elle peut ne pas toucher toutes les branches professionnelles.

Dans certains cas même, les postes de travail peuvent rester très peu qualifiés (commerce, services aux particuliers). Il y a là un risque de démotivation pour les jeunes auxquels ils seraient proposés. Pourtant, cette situation prévaut par exemple aux Etats-Unis où des millions d'emplois créés au cours des années 80 étaient très peu qualifiés. Il serait dès lors naïf de croire qu'un relèvement du niveau de formation va automatiquement réduire le chômage. Il peut aussi

mettre en porte-à-faux une main-d'œuvre plus ancienne qui a été souvent peu formée et qui s'adapte difficilement à de nouveaux postes de travail. C'est ce que montre l'augmentation du chômage de longue durée pour les travailleurs de faible qualification, souvent âgés.

Figure 5. — **Ordinateurs ou télématique**

Nombre de personnes actives ayant un emploi utilisant personnellement dans leur travail, au moins de temps en temps :



Sources : *Données sociales 1990*, p. 116.

Les transformations des formes d'emploi : flexibilité et précarité

La montée du chômage, la baisse des emplois industriels (1,7 million de 1974 à 1988 y compris le bâtiment et les travaux publics), l'arrivée importante de jeunes et de femmes sur le marché du travail ont remis en question le modèle traditionnel de l'emploi — contrat à

durée indéterminée, presque toujours à temps plein —, tandis que l'extension du salariat était enrayée.

Contrats à durée déterminée, intérim, emplois aidés, notamment stages ou dispositifs d'insertion pour les jeunes, ont vu leur nombre doubler de 1982 à 1988. Ils concernent particulièrement les femmes et les jeunes mais ils se sont développés aussi pour les hommes dans l'industrie ; ils sont fortement présents dans les commerces et les services. Marqués par une certaine flexibilité des horaires et parfois par une moindre protection sociale et une moindre rémunération, ces emplois sont associés à une image de précarité.

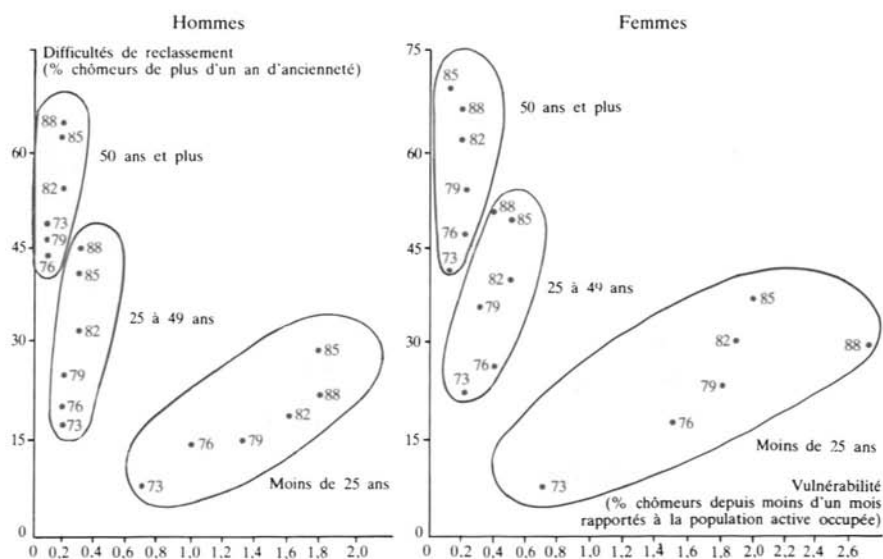
La flexibilité des horaires est aussi favorisée par le travail à temps partiel qui concerne, en 1988, 12 % de la population active salariée, soit 2,2 millions de personnes, dont 1,9 million sur contrat à durée indéterminée, en particulier dans les administrations. Le développement en a été rapide essentiellement pour les femmes, qui s'efforcent ainsi de concilier temps professionnel et temps familial (voir infra). Le travail à temps partiel demeure toutefois moins répandu en France que dans d'autres pays d'Europe (Danemark, Royaume-Uni).

Plus récemment apparaît une accélération sensible des installations « à son compte » que décident les plus qualifiés (cadres) et les étudiants ou les jeunes à tous niveaux de qualification. Comme l'indique Pierre Laulhé, « les installations de chômeurs ont également beaucoup progressé, moins vite cependant que le chômage lui-même » (DS 90, p. 80). Au total, on estime que de 1980 à 1985, plus d'un demi million de personnes s'est ainsi installé à son compte : un tiers de plus que pendant la période 1965-1970.

Développement d'emplois précaires, flexibilité accrue grâce au temps partiel, installation en indépendant ou employeur n'ont pourtant pas suffi dans les années récentes à nettement réduire les difficultés sur le marché du travail. Les analyses à partir des enquêtes annuelles sur l'emploi montrent une double tendance : augmentation de la vulnérabilité (risque accru de se trouver au chômage) des jeunes notamment ; difficultés accrues de reclassement (chômage de longue durée), particulièrement fortes pour les plus de 50 ans (figure 6).

Cette différenciation interne du marché du travail a marqué les politiques successives menées dans le domaine du chômage : traitement « social » avec la prise en charge par des dispositifs publics des jeunes et des plus âgés, plus traitement « économique » avec des efforts de formation continue ou des baisses temporaires des cotisations sociales. Ces différenciations recouvrent aussi des fragilités différentes des générations face à l'emploi. Peut-être s'agit-il du domaine le plus crucial de la réflexion prospective : comment anticiper le vieillissement quasi

Figure 6. — **Vulnérabilité et difficultés de reclassement des chômeurs** ¹



1. Lire ainsi : le risque de chômage peut s'apprécier de plusieurs façons : risque d'y tomber (décrit ici, en abscisse, sous le nom de vulnérabilité), et difficulté pour en sortir (décrit ici, en ordonnées, par la part des chômeurs anciens). Il apparaît ainsi que les jeunes sont de plus en plus vulnérables, mais parviennent souvent à se reclasser. En revanche, les salariés d'âges plus élevés restent peu vulnérables, mais leurs difficultés de reclassement sont devenues beaucoup plus grandes quand ils perdent leur emploi.

Source : *Données sociales 1990*, p. 47.

inéluçtable d'une population active qui va peu se renouveler ? Le progrès technique, secteur par secteur, doit-il disqualifier, ou, au contraire, permettre de requalifier une main-d'œuvre peu formée scolairement mais parfois très expérimentée professionnellement ?

Risques d'accroissement des inégalités

Jusqu'au milieu des années 80, les disparités salariales se sont sensiblement atténuées aussi bien par branches d'activités et tailles d'établissement que par niveau de qualification. L'écart de rémunération entre hommes et femmes tend à se réduire à qualification donnée, tandis que la séparation entre emplois typiquement féminins et typiquement masculins s'effrite peu à peu, à l'exception des métiers d'exécution (Gilbert Rotbart, DS 90, p. 100). Pourtant, la reprise économique encore modeste amorcée vers 1985-1986 fait d'ores et déjà apparaître certaines pénuries de main-d'œuvre dans les métiers les plus qualifiés et dans l'encadrement, tandis que la politique salariale favorable aux bas salaires est relâchée peu à peu. L'individualisation et les compléments de salaires jouent aussi dans le sens d'un élargissement de l'éventail des rémunérations qui pourrait donc, en l'absence de politiques correctrices, marquer l'avenir.

Les ressources dont dispose un ménage, et davantage encore les patrimoines des ménages, sont fortement dispersés : l'échelle des fortunes va de 1 à 100, celle des gains de 1 à 10 (Denis Kessler, André Masson, DS 90, p. 156). La dispersion des patrimoines est plus forte que celle des revenus d'activité. Comme l'indiquent Stéfan Lollivier et Daniel

Verger : « Les 10 % de ménages français les moins pourvus en patrimoine possèdent moins de 12 200 francs de biens divers ; à l'opposé, la fortune des 10 % les mieux dotés dépasse 1 055 000 francs, soit des limites dans un rapport de 1 à 66. » (DS 90, p. 167).

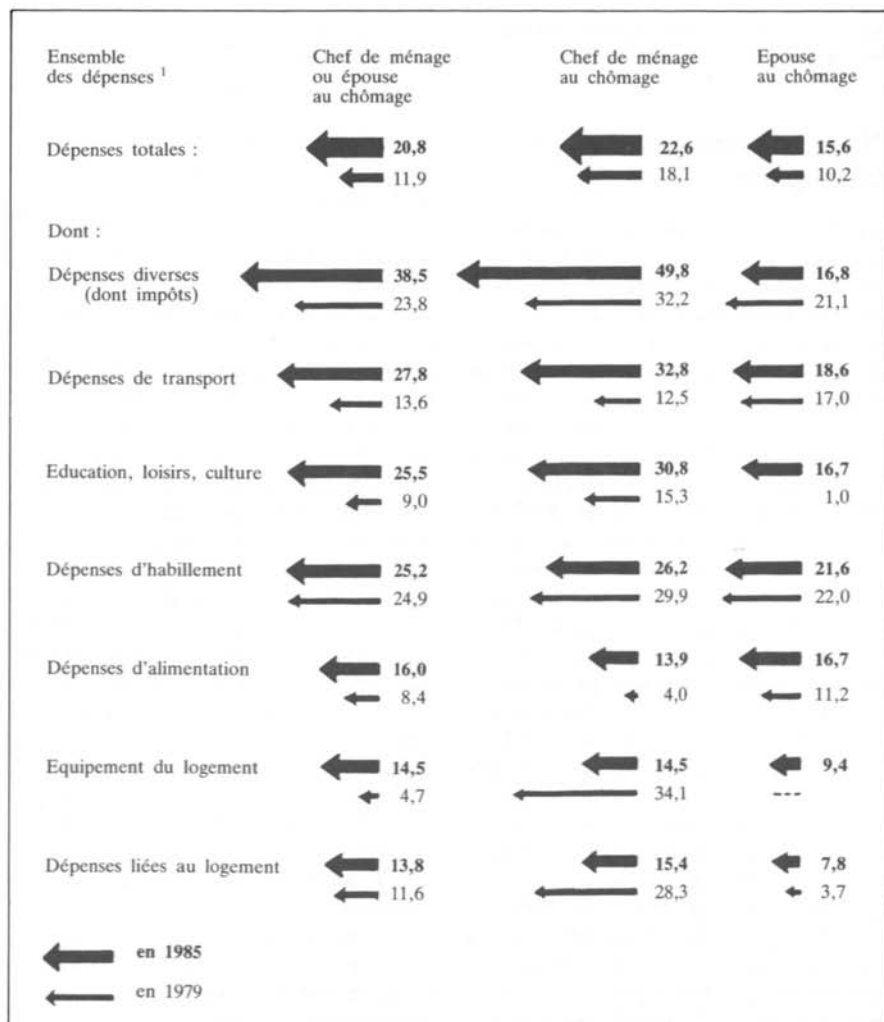
L'échelle des revenus apparaît moins dispersée : ainsi, d'après l'enquête « Actifs financiers » de 1986, les 10 % des ménages les plus pauvres avaient moins de 32 000 francs de l'époque pour vivre, ce qui représentait 2,2 % du total des revenus ; les 10 % les plus riches disposaient eux de plus de 200 000 francs par an, soit 28 % du total des revenus (idem, page 169).

Au cours des dernières décennies, les personnes âgées, en particulier les couples de retraités, ont amélioré leur position relative, à partir, il est vrai, d'une situation très dégradée. Si la dispersion des revenus pour les ménages de salariés apparaît quasiment inchangée au cours des années 80, d'autres situations de pauvreté se sont développées en relation avec la crise de l'emploi et avec l'évolution des structures familiales. Malgré l'apport des prestations familiales, les familles nombreuses, encore fréquentes dans les milieux ouvriers et dans la population étrangère, ont un niveau de vie par tête de 30 % à 40 % plus bas que celui de l'ensemble des familles (DS 90, p. 142).

Les familles monoparentales, dont les ressources salariales sont en général celles de la mère quand elle travaille, sont elles aussi en position plus fragile du point de vue des revenus que les autres familles avec enfants.

Le risque de marginalisation, voire d'exclusion, touche certaines populations marquées à la fois par la pauvreté et le chômage. Comme l'a montré la

Figure 7. — Diminution des dépenses des ménages ouvriers touchés par le chômage (réduction ; en pourcentage)



1. Lire ainsi : en 1985, le chômage du chef de ménage ouvrier entraîne une diminution des dépenses de transport de 32,8 %. En 1979, cette réduction atteignait 12,5 %.

Source : *Données sociales 1990*, p. 195.

mise en place de revenu minimum d'insertion (RMI), jeunes adultes célibataires de très faible niveau scolaire ou professionnel et chômeurs de longue durée constituent les groupes les plus sensibles. Les dernières enquêtes « budgets de famille » de 1979 et de 1984-1985 permettent d'évaluer les conséquences du chômage sur la formation des ressources, puis la diminution des dépenses. Ainsi, parmi les ménages dont la « personne de référence » est au chômage depuis plus de deux ans, plus de la moitié ont un revenu très faible, inférieur à la moitié du revenu médian de l'ensemble des ménages.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les dépenses des ménages affectés par le chômage soient comprimées, à l'exception des dépenses de logement ou d'alimentation dont la baisse est voisine de 15 % alors que le total des ressources est amputé de 28 % (DS 90, p. 194) ; habillement, éducation, culture, loisirs, transports sont sacrifiés davantage en 1984 qu'en 1979, et ce d'autant plus que la durée de chômage est plus longue (figure 7).

Ces phénomènes de marginalisation économique, voire sociale, montrent l'importance des politiques de lutte contre les inégalités. C'est à cet objectif que répond la mise en place récente du RMI. Par cette décision, la France rejoint plusieurs pays d'Europe qui ont déjà développé des expériences de revenu minimum garanti (Pays-Bas, RFA, Danemark...). Il s'agit pourtant d'un dispositif plus ambitieux puisque, au-delà de l'assistance pour remédier à des situations précaires, l'objectif du RMI est aussi de promouvoir une réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires. Cet élément de cohésion sociale est donc tout à fait stratégique au moment où la

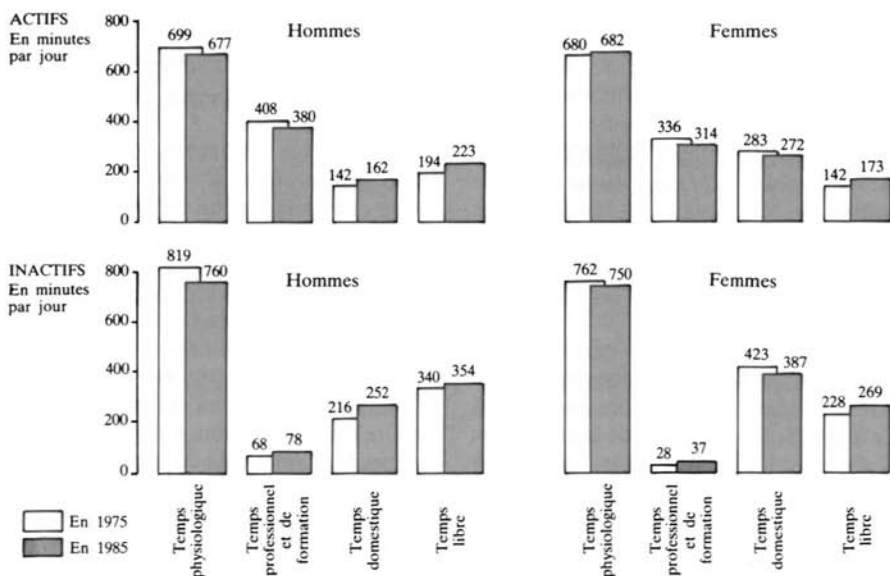
mise en place du marché européen peut accélérer les mutations économiques de l'appareil productif et redoubler les risques d'exclusion.

Vers des usages diversifiés des biens et des services

La coexistence de tendances contradictoires marque toute société, ainsi que la vision contrastée qu'on en perçoit. Ainsi peuvent se développer à la fois des mécanismes de marginalisation, voire d'exclusion, évoqués ci-dessus, pour certains groupes de populations et une extension du temps libre, qualifiée par certains de « civilisation des loisirs ». Si la contrainte de revenu et l'évolution des prix relatifs restent les éléments économiques fondamentaux du choix des biens et services par les ménages, il apparaît une différenciation des usages de ces biens et services où interviennent de multiples facteurs, y compris l'ampleur du temps disponible et la localisation des activités successives (domicile, lieu de travail, etc.). Malgré le développement du travail féminin hors du domicile, le temps libre augmente pour toutes les catégories (hommes, femmes, actifs, inactifs), tandis que le temps domestique augmente légèrement pour les hommes et diminue faiblement pour les femmes (figure 8).

Ces tendances apparaissent dans la plupart des pays mais les comparaisons restent difficiles du fait, par exemple, du développement du travail à temps partiel qui correspond à des modalités assez différentes selon les pays. Les équipements collectifs disponibles jouent aussi leur rôle. Ainsi, la présence de crèches, même si elles sont jugées en nombre insuffisant, et la scolarisation précoce en

Figure 8. — Evolution des emplois du temps
(adultes citadins de 18 ans et plus)



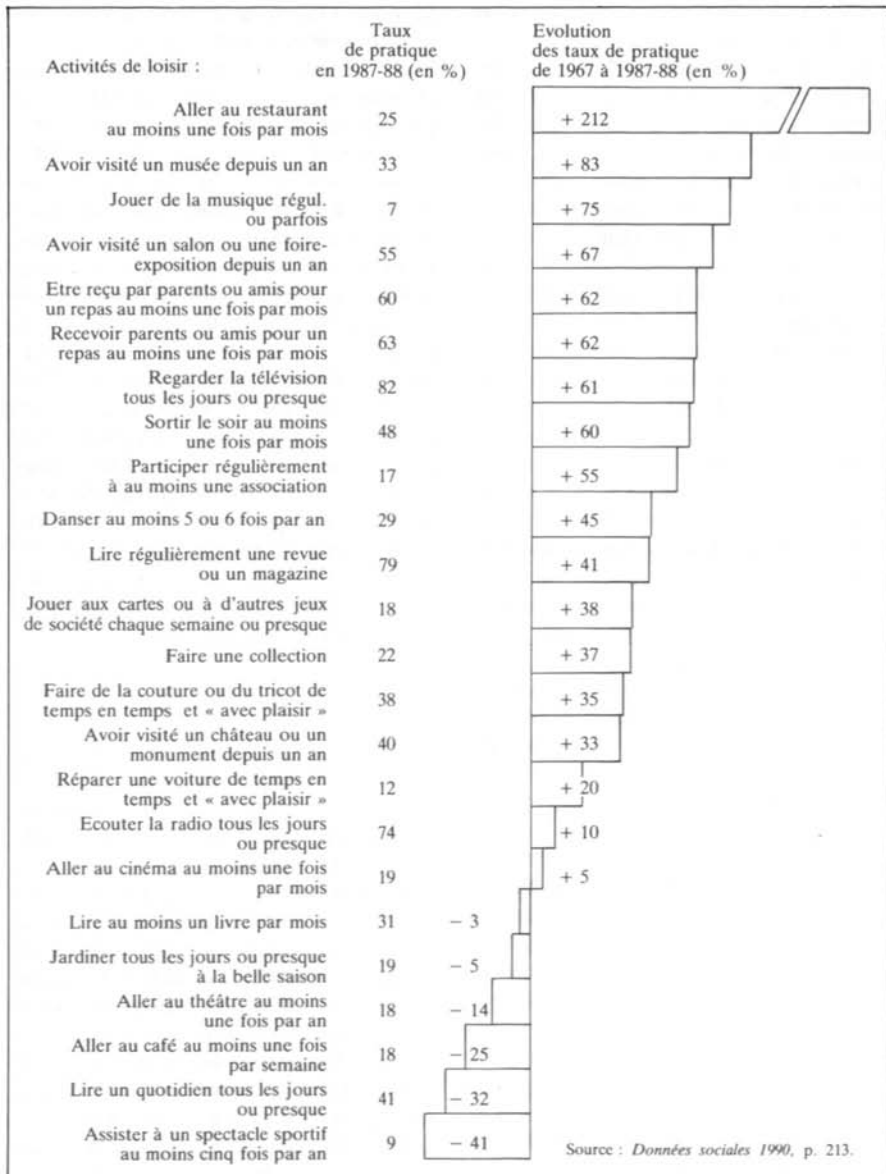
Source : *Données sociales 1990*, p. 184.

maternelle permettent aux jeunes femmes en France de moins interrompre leur vie professionnelle que dans d'autres pays. Pour elles, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale se fait malgré tout au détriment du temps libre. Ainsi, une Française qui travaille à temps plein n'a que 28 heures par semaine pour ses loisirs, au lieu de 35 à 50 heures dans d'autres pays (Caroline Roy, DS 90, p. 285).

Cette évolution du temps disponible n'est qu'un des facteurs pouvant expliquer le développement des loisirs : il apparaît pour la plupart des activités,

comme le montrent à vingt ans d'intervalle les enquêtes sur les loisirs de 1967 et de 1987-1988 (figure 9). L'augmentation du niveau de vie, et peut-être davantage encore l'élévation du niveau de formation générale, expliquent l'intensification et la diversification des activités de loisirs. L'évolution des modes de vie ne conduit pas néanmoins à des évolutions identiques selon les activités (voir à nouveau figure 9). A l'exception des sorties au restaurant, les activités de spectacles (théâtre, sports) et la lecture quotidienne des journaux sont concurrencées par l'irruption de la télévision,

Figure 9. — La plupart des loisirs ont progressé en vingt ans ¹



1. Lire ainsi : sur 100 personnes de 14 ans et plus, 25 vont au restaurant au moins une fois par mois.

qui est regardée tous les jours, en 1987-1988, par plus de 80 % des personnes (au lieu de 51 % en 1967).

Tandis que les déplacements pour des spectacles se heurtent à la limite du temps disponible, les ménages sont davantage enclins à s'équiper des biens durables nécessaires à leurs pratiques. Par exemple, le développement des concerts paraît moins important que l'usage d'instruments de musique, notamment par les générations les plus jeunes. La préférence pour les activités domestiques ou pour des groupes de proximité s'accompagne de modifications dans l'utilisation de l'espace. Le développement de la maison individuelle, à laquelle on accède comme propriétaire, et la localisation en grande banlieue se traduisent par l'accroissement des distances moyennes domicile-travail. Mais, grâce au développement des infrastructures et à l'accroissement du parc automobile, le temps de ces déplacements domicile-travail reste sensiblement identique.

Ces transformations, dont la persistance devra être vérifiée en s'appuyant notamment sur les résultats du recensement de la population de 1990, modifient progressivement les modes de vie et les consommations des ménages. L'analyse prospective est conduite ainsi à privilégier, par-delà les facteurs économiques qui jouent directement sur les consommations de biens et de services, les éléments de cohérence qui structurent les modes de vie : usage du temps, localisation spatiale et aussi appartenance sociale, place dans le cycle de vie, niveau de formation, renouvellement des générations. L'analyse des obstacles rencontrés dans l'utilisation des biens ou services montre que la diffusion à l'ensemble des ménages des biens les plus innovants n'est plus inéluctable,

comme on avait pu l'envisager après la Seconde Guerre mondiale en évoquant la « consommation de masse ».

Une technologie nouvelle n'est intégrée et utilisée par la quasi-totalité de la population que si elle favorise des activités, si elle répond à des attentes culturelles ou sociales ou si elle s'insère dans les modes de vie diversifiés des ménages ou des individus. Le même type d'investigation doit être conduit pour les équipements collectifs, qui sont, par suite de la décentralisation, de plus en plus pris en charge par les autorités locales. Les inventaires communaux de 1980 et 1988 font bien apparaître ce déploiement vers les petites agglomérations d'équipements et de services de proximité mieux adaptés à la diversité des modes de vie et aux inflexions observées dans la répartition spatiale des populations. Les modes d'utilisation précis de ces équipements sont peu connus et la démarche prospective peut s'en trouver gênée.

**

Les tendances récentes des comportements économiques et sociaux observés par les ménages et les individus ne constituent pas qu'un des éléments d'une prospective sociale. Par exemple, les transformations technologiques et l'évolution des structures productives interagissent en permanence sur le marché du travail. De même, le double mouvement d'intégration dans des espaces économiques internationaux et de décentralisation politique vers des responsables locaux modifie le contexte économique et les rapports du citoyen avec les pouvoirs publics. Ces évolutions, pourtant fondamentales à l'échelle de décennies, sont difficiles à cerner dans les statistiques nationales sur une courte période, alors

qu'elles peuvent localement bouleverser telle ou telle zone (implantation ou fermeture d'usines, nouvel équipement collectif d'infrastructure, etc.).

La prospective sociale doit aussi élargir le champ de ses investigations au-delà du système d'information quantitative et des projections chiffrées qu'il est possible d'en tirer. La prise en compte, certes pragmatique, voire subjective, des valeurs, des représentations, des attentes de différents groupes de la société permet de mieux dessiner les paysages vraisemblables de l'avenir. L'ensemble des données quantitatives en projection est ainsi remis en question par une critique

des hypothèses et des résultats lorsqu'ils entrent en contradiction avec les attentes plus qualitatives ou avec les orientations des politiques économiques et sociales.

La lecture très partielle de l'abondante information contenue dans les *Données sociales* présentée ici doit donc être prolongée et complétée pour les points qui peuvent engager l'avenir. Elle doit être confrontée à d'autres dispositifs d'études prévisionnelles sur les comportements et les attentes de la population. Ainsi, elle peut contribuer au débat scientifique et politique qui doit caractériser la prospective économique et sociale dans notre pays.

**Un beau matin,
ce qui vous
semblait superflu
vous apparaît
comme essentiel...**

*De loin, comme ça,
sans expérience,
certains équipements,
certains raffinements
peuvent sembler
totalement superflus.*

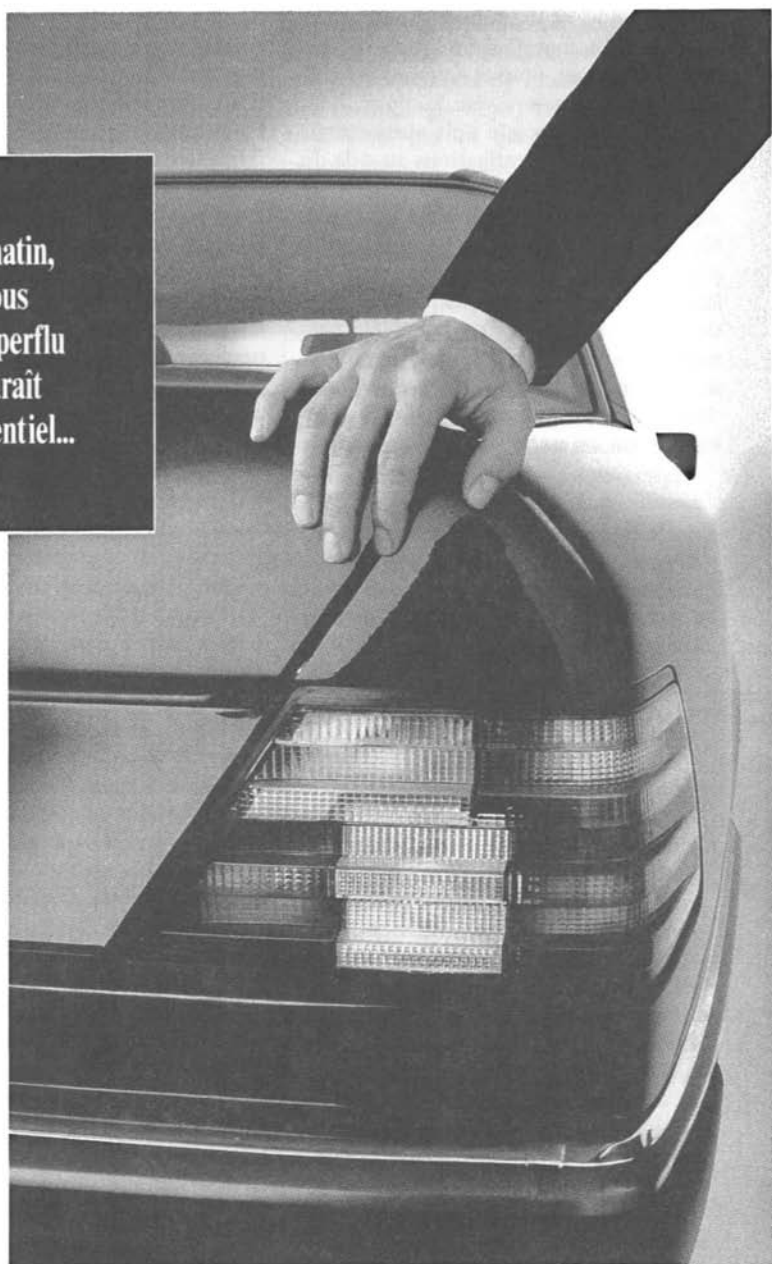
*Jusqu'au jour où
l'on possède une Mercedes.*

*Devant cette solide
carrosserie bâtie
à l'épreuve du temps,
devant tant de sécurité,
de technologie,
de confort, de
perfectionnisme, on se
demande comment
l'on a pu s'en passer
si longtemps.*

*Il suffit d'une Mercedes
pour que le superflu
vous devienne essentiel.*



Mercedes-Benz



Prospective en Rhône-Alpes

Marc Bonnet, Michel Weill¹

Les exercices de prospective régionale se sont considérablement développés en Europe depuis quelques années. Ce développement, particulièrement sensible en France, sans doute en raison des pouvoirs nouveaux conférés aux régions, s'est traduit parfois par la mise en place de véritables structures permanentes de réflexion, parfois par l'instauration de commissions spécifiques.

Tel fut le cas par exemple en Rhône-Alpes où une commission a été constituée sous la présidence de Jean Carrière à l'initiative du préfet de région et du président du conseil régional.

L'article ci-dessous expose pourquoi et comment a été conduit l'exercice ainsi que les axes majeurs autour desquels s'est focalisée la réflexion, à savoir l'intégration internationale de la région Rhône-Alpes et la coopération interurbaine. Il résume au demeurant les recommandations essentielles de la commission et souligne quel bénéfice a pu en être tiré.

H.J.

Si la réflexion prospective menée en Rhône-Alpes en 1987-1988 n'est pas unique par son caractère régional — la Haute-Normandie et le Limousin menaient également à peu près en même temps de telles réflexions —, la méthode et la problématique suivies sont, elles, originales. Cette originalité tient aux objectifs poursuivis, eux-mêmes largement fonction des spécificités de notre région. C'est à la description de cette

démarche et de cette problématique que nous nous attacherons principalement dans cet article.

Pourquoi une prospective régionale ?

Appuyée par son préfet, l'équipe du Service d'études du Secrétariat général

1. Service d'études du SGAR Rhône-Alpes (Secrétariat général pour les affaires régionales, France).

pour les Affaires régionales s'était, en 1986, risquée à publier un petit travail sur la prospective de l'emploi régional à cinq ou six ans ; ce travail rencontra un écho beaucoup plus important que ceux, plus descriptifs, publiés dans les années antérieures : il y avait manifestement une demande de prospective de la part d'une assez large couche d'acteurs locaux, demande à laquelle il fallait répondre. De plus, l'échéance du premier contrat de plan Etat/Région approchait et l'aspiration existait à préparer le suivant par une réflexion en amont de l'élaboration des projets plus substantielle que le calendrier ne l'avait permis pour le premier. Troisième souci : tenir compte du nouveau contexte de la décentralisation et d'une certaine montée en puissance de l'échelon régional, tant du côté de l'administration que de celui des collectivités territoriales. L'initiation d'une réflexion prospective dépassant le cercle de l'administration semblait de nature à favoriser ce mouvement.

Une démarche fondée sur la dynamique de groupe

Dès le départ avait été clairement affichée la volonté d'écarter toute démarche fortement institutionnalisée, qui paraissait antinomique avec la liberté intellectuelle nécessaire à toute réflexion prospective. Aussi la proposition soumise par le préfet de région au président du conseil régional s'inspirait-elle de deux pratiques :

— la mission de réflexion confiée à une personnalité compétente sur un sujet difficile ou complexe ;

— le club, au sein duquel se crée progressivement une connivence, une pensée collective dont les membres pourront ensuite être les porteurs à l'extérieur.

Jean Carrière² venait de quitter, au moment où il fut pressenti par le préfet de région et le président du conseil régional, la présidence de la Société lyonnaise de banque. Sa personnalité — à la fois homme du monde économique et homme de culture, homme du grand large ayant su se faire adopter par le milieu lyonnais et rhônalpin —, son art de l'animation et de la négociation furent déterminants dans la réussite de l'opération. Le groupe, volontairement restreint à dix-huit personnes, fut choisi par consensus entre le président Carrière, le préfet et le président du conseil régional. Classiquement, on s'efforça de croiser les critères professionnels, géographiques... et quelques autres ! Si l'appartenance à différents réseaux fut naturellement prise en compte, la qualité des personnes fut toujours déterminante, le professionnel, au sens large, prenant toujours, ou presque, le pas sur l'institutionnel. Si, sur le papier, les personnalités du monde économique étaient majoritaires, les universitaires, la culture et le secteur social ont dans les faits joué au moins jeu égal avec les premiers.

Toujours pour marquer cet aspect dynamique de groupe et « club », les réunions se sont tenues régulièrement chaque troisième jeudi du mois de 9 h à 14 heures. Le nombre et la durée des séances imposés à ces personnalités a constitué un facteur de maturation essentiel pour l'obtention du résultat, de même que la disponibilité quasiment à plein-temps des trois membres du secrétariat techni-

2. Jean Carrière est décédé au mois de mai 1989, soit six mois après la remise du rapport.

que constitué par le Service d'études du Secrétariat général pour les Affaires régionales. Outre les tâches de secrétariat et d'organisation proprement dites, ce service a nourri les réflexions du groupe à travers des travaux propres et le pilotage d'études commandées à l'extérieur, pour lesquels des crédits de la DATAR³ avaient pu être mobilisés. Néanmoins, la source principale d'alimentation du débat a été l'audition de personnalités (trois ou quatre) à chaque séance centrée sur un thème particulier.

Une démarche stratégique et prospective

La lettre de mission conjointe préfet-président du conseil régional insistait sur deux points :

— « réfléchir aux orientations à prendre (par les acteurs régionaux) dans les années à venir face aux principaux enjeux de développement de la région ». L'exercice demandé était donc plutôt de type socio-stratégique que de type macro-économique. C'est dire qu'il impliquait des investigations et développements sur des aspects de la réalité régionale non spécifiquement rhônalpins, comme par exemple le statut de la région dans un pays centralisé comme la France, la superposition des niveaux de collectivités territoriales ou l'organisation de l'enseignement supérieur ;

— « plutôt que de focaliser la réflexion sur le seul espace régional, l'objectif sera de tenter de positionner la région Rhône-Alpes, d'une part, dans l'ensemble national et par rapport aux autres régions françaises, d'autre part, dans l'environ-

nement international et par rapport aux autres régions européennes ».

C'est à partir d'une vision géostratégique de Rhône-Alpes qu'il était souhaité que les enjeux de la région soient abordés. C'est ce qui a été tenté et dont nous allons rendre compte. La réflexion menée par la Commission Carrière repose en fait sur les deux propositions suivantes :

— ce sont la mondialisation économique et culturelle et l'intégration européenne qui doivent servir de fondements à l'analyse stratégique, plus que le poids de la région dans le contexte français ou le jeu des équilibres internes ;

— c'est l'organisation de ses villes en réseau qui permettra à Rhône-Alpes d'émerger en tant que région.

L'intégration à l'Europe

Trois composantes vont émerger :

— *L'Europe des capitales et des conurbations* au Nord-Ouest, fortement structurée grâce au réseau dense de liaisons à grande vitesse et véritable noyau dur de l'Europe, à la fois comme marché et comme centre de décision politique, économique, financier : Rhône-Alpes ne fait pas partie de cette Europe mais doit y être fortement connectée ;

— *L'Europe des rivages et des périphéries* au Sud et à l'Ouest, au développement prometteur mais ne possédant pas, au même degré, le savoir, le savoir-faire et le pouvoir décisionnel : Rhône-Alpes

3. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

doit être partie prenante du développement de cette Europe ;

— Entre ces deux ensembles, au centre de l'Europe se dessinera une entité, qu'elle a appelé « *Europe médiane alpine* » (carte 1 ci-contre), située de part et d'autre des Alpes. Ses caractéristiques propres : des métropoles régionales non

capitales s'appuyant sur un réseau dense de villes moyennes ; des groupes industriels et un tissu de petites et moyennes entreprises performantes ; des potentiels de recherche, de formation et de créativité considérables. Rhône-Alpes, un peu à l'écart mais partie prenante, ressortirait à ce vaste ensemble allant de Munich

Le Club de prospective de Grenoble ¹

Un Club régional de prospective a été créé à Grenoble en 1985 dans le cadre de l'Alliance universitaire de Grenoble (AUG), qui avait acquis depuis quarante ans d'existence une grande expérience dans les rapprochements université-industrie. Les objectifs du Club sont de :

— construire collectivement une réflexion prospective ;

— repérer les ruptures possibles sans se contenter d'extrapoler les tendances ;

— permettre aux acteurs de la région de se rencontrer, de mieux se connaître (constitution d'un réseau) et, du même coup, de faciliter les transferts de technologie.

Plusieurs idées force ont présidé à la création et au développement de ce Club :

— il s'agit d'un regroupement de personnalités intervenant à titre strictement personnel et sur la base du volontariat ;

— c'est une structure informelle ² ouverte à tous ceux qui veulent pouvoir librement confronter leur vision de l'avenir à long terme ;

— l'avenir est l'affaire de tous, l'intérêt de la réflexion prospective provenant pour une large part de la diversité des personnes qui y participent ;

— il n'y a pas de méthode universelle pour faire de la prospective au sein d'un

tel Club mais des outils qu'il convient de s'approprier.

Le Club regroupe des Grenoblois, des Savoyards et des Lyonnais d'horizons professionnels différents (industriels, chercheurs et universitaires, administratifs...) désireux de confronter leur vision de l'avenir à l'horizon de dix ou vingt ans. Depuis sa création en 1986, il a tenu plus de deux cents réunions...

Cent cinquante personnes début 1986, puis rapidement plus de quatre cents inscrites dans les dix premiers groupes ayant fonctionné de 1986 à 1989 sur des sujets aussi divers que les matériaux, l'entreprise du III^e millénaire, les modes de vie, les systèmes experts, l'économie alpine...

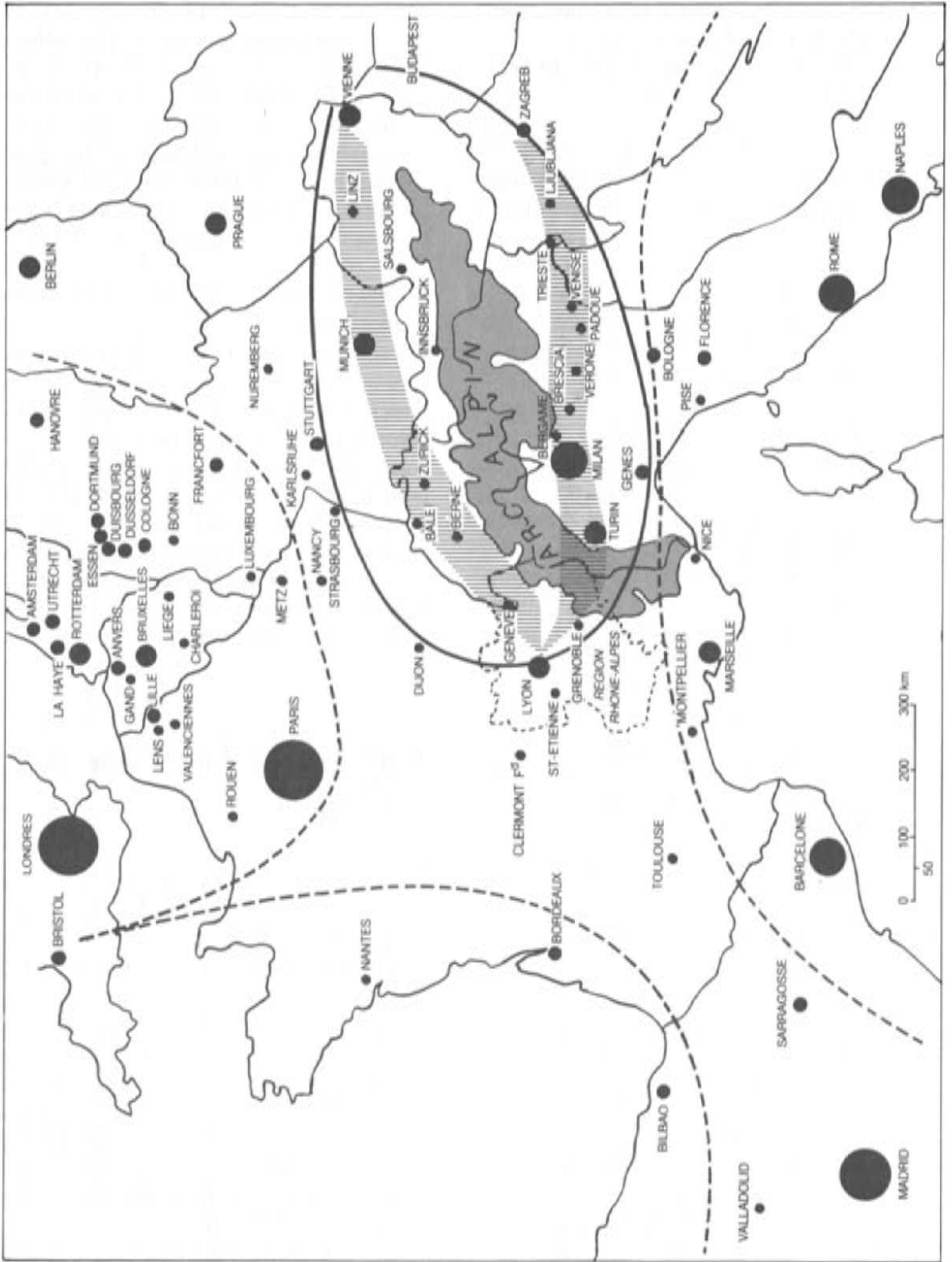
En 1990 s'est engagée une seconde étape avec le renouvellement des thèmes de travail, centrés cette fois sur l'avenir de l'université en l'an 2000, sur lequel fonctionnent actuellement sept groupes auxquels participent plus de quatre cents personnes. En outre, des études sectorielles ont été engagées, deux grands colloques organisés en 1987 et 1989 et un ouvrage publié (avec l'aide du CPE, ministère de la Recherche) aux Presses universitaires de Grenoble (*Gagner au III^e millénaire*), à la rédaction duquel ont participé une quarantaine de membres du Club de prospective.

futuribles

1. Pour tous renseignements, s'adresser à M^{me} Sibylle Rochas, déléguée générale de l'Alliance universitaire de Grenoble, bâtiment CIGG, BP 68, 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex. Tél. (33 1) 76 51 48 72.

2. Le Club régional de prospective s'appuie sur l'AUG qui en assure la logistique.

Carte 1. — L'Europe médiane alpine



à Milan et de Vienne à Lyon que les analyses les plus récentes désignent comme le plus dynamique sur le plan du développement économique ; elle peut et doit en constituer le point d'ancrage occidental. Quelle stratégie adopter pour valoriser au mieux les atouts que confère à la région cette nouvelle géographie européenne ? Deux axes essentiels sont proposés :

Intégrer plus fortement Rhône-Alpes à cette « Europe médiane alpine » pour profiter au mieux de son exceptionnel dynamisme prévisible. Cela suppose d'abord d'intensifier les coopérations de toutes natures, économiques bien sûr, mais aussi scientifiques et culturelles. La Commission Carrière insiste sur ce dernier point car elle relève la dominante germanique de l'Europe alpine, et donc l'intérêt d'un renforcement de la coopération dans les domaines de la culture et de la communication, au sens le plus large du terme, entre les partenaires non seulement francophones, mais aussi de langue italienne. Elle propose pour ces coopérations de privilégier :

— Genève, dont le rayonnement s'exerce de fait sur une partie du territoire de Rhône-Alpes, mais qui constitue également un vecteur irremplaçable d'identification de cette entité à l'échelle mondiale ;

— Le Piémont, qui constitue à nos portes un pôle de vitalité économique exceptionnel et qui a des intérêts géostratégiques tout à fait convergents avec ceux de Rhône-Alpes : Turin souhaite éviter que Milan ne monopolise les relations avec l'Europe du Nord des capitales, de même que Lyon et Rhône-Alpes souhaitent rééquilibrer le poids de Paris et de l'Ile-de-France.

Valoriser la situation charnière de Rhône-Alpes entre l'Europe des capitales, l'Eu-

rope alpine et l'Europe du Sud. Attirer des activités économiques, et en particulier les centres de décision européens de sociétés nord-américaines ou extrême-orientales. Profiter des flux d'hommes et de marchandises pour leur apporter de la valeur ajoutée — importance par exemple des « plate-formes logistiques » de regroupement/éclatement des trafics. Faire reconnaître Rhône-Alpes comme un lieu possible d'implantations d'institutions européennes.

En conclusion de cette réflexion, insistons sur le fait qu'une telle stratégie — intégration plus forte à l'Europe alpine, valorisation d'une situation médiane — n'est pas seulement un atout majeur pour la région, mais tout autant pour la France entière, ainsi fortement intégrée à l'Europe des capitales par la région parisienne, à l'Europe des rivages par les régions méditerranéennes et à l'Europe alpine par Rhône-Alpes.

Organiser les villes en réseau

La deuxième proposition, organiser les villes en réseau, se heurte de prime abord au sens commun des rhônalpins eux-mêmes, pour qui la région apparaît comme une mosaïque de villes, de pays, voire d'institutions, qui n'engendre pas un sentiment d'appartenance à une communauté d'intérêt. Et il est vrai que Rhône-Alpes n'a jamais eu de réalité politique : les contraintes géographiques, les vicissitudes historiques, les modes de développement ont secrété des cultures, des comportements, des mentalités très différents qui suscitent, aujour-

d'hui encore, des attitudes méfiantes entre rhônalpins. Lyon a pu exercer pendant de longues périodes un rayonnement économique intense sur un vaste territoire mais n'a jamais eu, depuis la lointaine période romaine, la fonction correspondante de capitale politique. Bref, Rhône-Alpes a une histoire et une réalité multipolaire dont il convient de tenir compte.

Pourtant, les analyses de longue période montrent un dynamisme démographique et économique proprement régional ; et deux indicateurs illustrent l'interdépendance des composantes régionales essentielles que constituent les villes : les déplacements de personnes (carte 2 page suivante) et les flux téléphoniques interurbains. Ils montrent des similitudes frappantes et font ressortir que les villes de la région forment un réseau polarisé sur Lyon (qui se présente bien comme la capitale régionale) et Paris, mais dont Grenoble est une composante importante par son rôle dans le sillon alpin. Tous ces flux, reflétant les liens de toutes natures tissés entre les agglomérations régionales, sont très supérieurs à ceux à destination ou en provenance des agglomérations extérieures. Le fait que les villes de la région entretiennent tant de relations entre elles témoigne que Rhône-Alpes forme un système socio-économique cohérent qu'il y a un sens à vouloir développer comme un tout. La Commission fait alors le pari que le niveau régional, dans le contexte institutionnel décentralisé de notre pays, est — ou doit se rendre — apte à jouer un rôle « intrégrateur », le département, lui, paraissant trop petit et Lyon n'étant pas en mesure, seule, de jouer ce rôle pour les raisons brièvement évoquées précédemment. Les orientations d'action découlent dès lors de cette analyse.

Les orientations stratégiques

Les cités unies

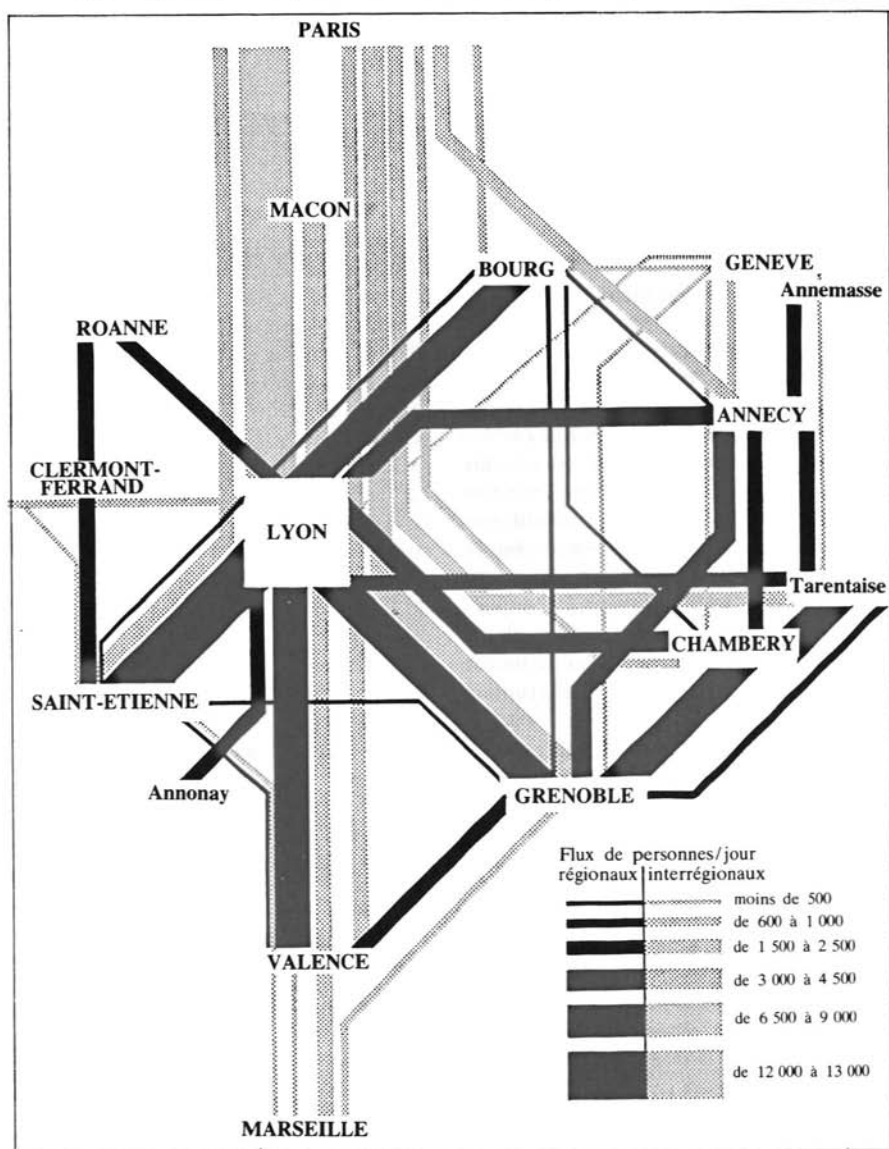
Il faut qu'une invitation pressante oblige les villes à situer leur action dans une stratégie régionale, voire interrégionale. S'inspirer, pour ce faire, des grands programmes européens qui obligent à l'association dans un même projet de partenaires de pays différents : des programmes régionaux devraient associer obligatoirement différentes villes de la région ; également, faire travailler des groupes de projet sur des questions intéressant l'ensemble de la région, les institutions et outils techniques locaux.

Le renforcement des relations Lyon-Grenoble — la « voie dauphine » — constitue l'axe stratégique du réseau régional des villes et de la construction de la région : il s'agit d'éviter la « coupure, mortelle » entre sillon rhodanien et sillon alpin. Les métropoles de la région apparaissant plutôt moyennes à l'échelle européenne, et les potentiels économiques et scientifiques lyonnais et grenoblois étant beaucoup plus complémentaires que concurrents, Lyon et Grenoble auraient avantage à « jouer » ensemble sur la scène internationale.

Les communications

Le réseau d'infrastructures et de dessertes à mettre en place dans la région doit être conçu à la fois pour favoriser l'ouverture de la région sur la France et pour assurer une bonne intégration régionale. Le maillage autoroutier régional, tel que prévu, sera à terme relativement dense. L'enjeu majeur des

Carte 2. — Déplacements interurbains de personnes en Rhône-Alpes
(voiture, train, avion ; deux sens confondus un jour moyen annuel ; 1986)



Service d'études du SGAR, mai 1988.

Source : CETE, DRE, SNCF.

communications à l'horizon 2000 sera le réseau européen des trains à grande vitesse en tant que vecteur essentiel de l'intégration économique souhaitée par les Etats européens. L'objectif fondamental est, dans ce contexte, de capter et valoriser les flux d'échanges européens Nord-Sud, pour lesquels trois axes sont en concurrence : l'axe français Londres-Lille-Paris-Lyon..., l'axe germano-suisse Amsterdam - Francfort - Zurich - Milan... par le Saint-Gothard et l'axe germano-scandinave Hambourg - Munich - Innsbruck-Vérone-Milan par le Brenner. Ces corridors Nord-Sud seront interconnectés au Nord, dans l'Europe des capitales, par les liaisons TGV Amsterdam-Bruxelles-Cologne : il est de l'intérêt de la France tout entière qu'il y ait un nœud d'interconnexion situé sensiblement plus au Sud, au niveau de l'Europe alpine (Allemagne du Sud - Suisse - Italie du Nord).

La Commission Carrière proposait aux acteurs régionaux un lobbying actif en faveur des liaisons rapides vers l'Italie (Lyon-Turin en 2 h) et l'Espagne (Barcelone) d'une part, vers la Suisse et l'Allemagne d'autre part ; elle estimait qu'il fallait étudier prioritairement la réalisation des liaisons grande vitesse sur une « patte d'oie » Chambéry-Lyon, Chambéry-Genève et Chambéry-Turin... En attendant, il s'agit d'ores et déjà de faire jouer au nœud de communications régionales une fonction de valorisation des flux de marchandises par la mise en place d'une plate-forme logistique permettant toute prestation de services, physique, juridique,... que nécessite de plus en plus la circulation des produits.

Pour une ANVAR de la modernisation sociale...

Rhône-Alpes est caractérisée à la fois par son potentiel industriel et par l'importance de son secteur de recherche-développement. Partant de cette réalité, la Commission avait la volonté de proposer un projet innovant relatif à l'emploi et au travail : à l'image de l'ANVAR⁴, outil assez largement apprécié comme vecteur de la modernisation technologique, elle a suggéré la mise en place d'une ANVAR de la modernisation sociale des entreprises, l'Agence Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale (ARAVIS). Cette structure aurait pour vocation de faire avancer dans les têtes, et surtout dans les faits, l'idée chère à l'approche sociotechnique que toute modernisation est à la fois technique et d'organisation, technologique et sociale. La proposition mettait l'accent sur les points suivants :

- accompagner la transformation de la place du travail dans les processus de production automatisés par une transformation des outils de gestion ;
- valoriser l'aménagement du temps de travail comme outil capable de répondre à l'importance croissante de la durée d'utilisation des équipements comme variable économique stratégique ;
- renforcer la place de l'emploi dans la gestion prévisionnelle des entreprises à côté des facteurs économiques et financiers ;
- enfin, donner aux partenaires sociaux une place de choix dans la gestion d'une telle structure.

4. Agence nationale de valorisation de la recherche.

Il est à noter que ce projet a effectivement vu le jour moins d'un an et demi après la publication du rapport de la Commission.

De l'université en Rhône-Alpes à l'université de Rhône-Alpes...

C'est un point fort de la région Rhône-Alpes : elle forme un ingénieur français sur cinq ! Mais, en même temps, ce point fort avait été identifié comme un point sensible... Il y a deux ans, donc, avant

que cela ne devienne au niveau national un sujet d'actualité, la Commission avait décidé de pousser un cri d'alarme : « C'est à un défi quantitatif (en quinze ans) de même ampleur que celui des vingt-cinq dernières années que la France et Rhône-Alpes auront à relever. Le premier choc universitaire des années 60-80 s'est fait grosso-modo dans des structures inchangées, universités d'un côté, grandes écoles de l'autre, à la notable exception près des Instituts universitaires de technologie (IUT). Le deuxième choc pourra-t-il être absorbé dans les mêmes conditions ? »

L'Association de prospective rhénane¹

L'Association de prospective rhénane, domiciliée auprès de la Maison des sciences de l'Homme de Strasbourg, s'est constituée en octobre 1987 pour répondre à un triple objectif :

- valoriser les potentiels de recherche et d'enseignement en sciences de l'Homme et de la société et stimuler les échanges entre milieux de la recherche, praticiens du développement et de l'aménagement du territoire et autres partenaires locaux intéressés ;
- favoriser le développement des recherches et études sur les mutations socio-économiques et spatiales dans le bassin du Rhin supérieur : intégration transfrontalière, dynamiques économiques et urbaines, positionnement dans les réseaux internationaux ;
- développer avec les différentes parties prenantes une réflexion méthodologique et constituer un réseau transfrontalier de compétences en matière prospective.

Les partenaires

L'Association de prospective rhénane est née de la conjonction de plusieurs volontés :

— celle du Plan urbain (service chargé au ministère de l'Équipement des actions de recherche et d'expérimentation sur les questions de développement urbain) de favoriser la constitution de « pôles d'initiative régionale » contribuant aux transferts de connaissances dans les domaines concernés (architecture, économie, géographie, sciences juridiques et politiques, sociologie, etc.) ;

— celle des milieux régionaux universitaires et de la recherche, des administrations et organismes parapublics (chambres consulaires...) d'associer aussi leurs efforts et leurs potentiels autour d'une prospective rhénane intégrant notamment la perspective de l'ouverture du Grand Marché européen ;

— souhait enfin de ces mêmes partenaires, ainsi que des partenaires du secteur privé (bureaux d'études, sociétés de conseil...) de trouver un lieu d'échanges et de ressourcement.

L'Association se définit en effet comme une association à « vocation professionnelle » visant un enrichissement des connaissances et des savoir-faire et pouvant assurer une fonction d'expertise au profit

1. Association de prospective rhénane, Maison des sciences de l'Homme, 2, place Golbéry, 67000 Strasbourg. Tél. (33 1) 88 61 44 34.

de partenaires institutionnels régionaux. Elle entend donc développer des partenaires à différents niveaux :

— à l'échelle nationale et européenne en s'affirmant comme un lieu d'articulation privilégié avec certaines instances centrales (Plan urbain...) et aussi comme relais régional d'organismes ou d'associations œuvrant dans les mêmes domaines (par exemple l'Association internationale Futuribles) ;

— à l'échelle régionale et transfrontalière, en développant d'un côté ses collaborations avec les universités et instituts de recherche et en offrant, par ailleurs, aux acteurs institutionnels régionaux un cadre dans lequel certaines fonctions d'incitation, d'initiative et d'expertise sauraient davantage s'exprimer.

Programmes d'activités

L'Association a commencé ses activités début 1988 en mettant en œuvre plusieurs types d'actions complémentaires dans le cadre d'une première réflexion collective sur les thèmes clés d'une prospective concernant l'espace du Rhin supérieur et la possibilité d'y constituer une grande région transfrontalière : conférences sur les politiques urbaines (1990-1991) et sur les dynamiques urbaines et la gestion de l'espace (1989-1990) ; cours d'initiation à la prospective industrielle dans le cadre d'un DESS en sciences économiques ; observation des mutations urbaines ; élaboration du document préalable au Plan de référence Alsace 2005 en collaboration

avec la Région Alsace ; coordination des réponses aux appels d'offre du Plan urbain « université et ville » avec les villes de Strasbourg, Mulhouse et les services extérieurs de l'Etat concerné.

Ce programme entend développer et intensifier les actions déjà en cours dans les trois directions suivantes :

— animations, échanges, information (rencontre prospective prévue en janvier 1991 sur l'avenir de l'axe Rhin-Rhône ; cours et séminaires de formation méthodologique ; centre de ressources ; lettre périodique d'information) ;

— recherches et études (impulsion et coordination de travaux au sein de dispositifs existants, notamment « La recherche industrielle en Alsace », dirigée par Patrick Cohendet, président de l'Association et co-directeur du Bureau d'économie théorique et appliquée de l'université Louis Pasteur de Strasbourg ; missions d'expertise ponctuelles en réponse à des demandes externes, comme cela se fait actuellement autour du Plan Alsace 2005) ;

— promotion d'initiatives en matière de développement et d'aménagements transfrontaliers.

L'ensemble de ces activités et les nouvelles problématiques qu'elles permettent de déclencher doivent déboucher sur la mise en place d'« ateliers permanents de prospective » alimentés par les grands thèmes de réflexion engagés par l'Association (les régions de l'Est français, et notamment l'avenir de la Région Alsace ; l'ouverture à l'Est européen ; les villes de l'espace rhénan, etc.).

futuribles

Sur les interrogations, les membres universitaires et les membres économiques de la Commission se sont mis d'accord sans difficulté ; sur les orientations, nous avons par contre assisté à un débat des plus animés... dont le texte du rapport est le reflet. Disons qu'il fut prudent dans son audace... ou audacieux dans sa prudence. L'analyse et les propositions s'articulaient autour de trois thèmes :

— transformer et approfondir les rapports entre l'université et le monde éco-

nomique. Aujourd'hui, ces rapports sont pour l'essentiel de type clients-fournisseurs. C'est insuffisant et les partenaires en sont conscients. Pour progresser, il faut remédier à deux handicaps : la relative faiblesse de l'orientation technologique et industrielle de notre université, grandes écoles comprises, tant dans l'enseignement que dans la recherche ; le mode de gestion actuel des universités, caractérisé par sa rigidité et sa centralisation, notamment dans les modalités de

recrutement du personnel enseignant et dans les règles comptables, celles de la comptabilité publique. La création de plate-formes technologiques associant industriels et universités constitue une réponse intéressante mais insuffisante ;

— organiser un enseignement de masse à visée technologique et professionnelle au niveau du premier-deuxième cycle universitaire. Entre des niveaux bien structurés et sélectifs — bac + 2 (IUT et BTS) et bac + 5-6 (troisième cycle et écoles d'ingénieurs) — existe un ensemble flou que la mise en place de certaines maîtrises du type « administration économique et sociale » ou « science et technique » est loin d'avoir suffi à structurer et à finaliser. La Commission propose de réfléchir à la mise en place de filières et diplômes universitaires à finalité technologique ou professionnelle de niveau bac + 3 et bac + 4, celui des « grandes écoles professionnelles » allemandes, dans le cadre de Collèges régionaux universitaires (CRU) gérés régionalement ; elle propose qu'il en aille de même pour les IUT ;

— décloisonner pour atteindre la taille critique nécessaire à l'excellence au niveau mondial. Si le potentiel universitaire rhônalpin comporte tous les éléments pour rivaliser avec les grandes universités américaines, allemandes ou anglaises, la dispersion des établissements constitue un handicap très sérieux au développement de projets et de filières d'excellence, entravé en outre par le cloisonnement disciplinaire (24 grandes écoles et 9 universités pour Rhône-Alpes ; 11 universités technologiques pour toute la RFA).

Faire de l'université en Rhône-Alpes, l'université de Rhône-Alpes, tel était le challenge proposé.

Un impact prometteur

Plus de deux ans après l'élaboration du « Rapport Carrière », il est intéressant de tenter une évaluation, même cursive, de l'impact des travaux de la Commission. A cet égard, quelques constats s'imposent :

— le rapport a joui d'une bonne audience et a été dans l'ensemble bien reçu dans ce qu'on peut appeler le milieu des décideurs ; il a fonctionné en ce sens comme une mise en cohérence réfléchie d'idées encore disparates qui étaient « dans l'air du temps » ;

— il est difficile de savoir quels ont pu être les effets directs ; on constate néanmoins que des exercices similaires dans les objectifs se multiplient en Rhône-Alpes, intéressant des agglomérations (pour lesquelles prévaut sans doute l'opération Lyon 2010), des zones de développement, des départements ;

— la Commission a focalisé son analyse sur tous les problèmes essentiels qui ont fait la une de l'actualité régionale depuis : questions institutionnelles (taille des régions, compétences des collectivités...) ; questions universitaires ; infrastructure TGV ; question du « réseau de villes », que le rapport Carrière a largement contribué à promouvoir.

Sur un plan plus méthodologique, deux points paraissent a posteriori déterminants dans la réussite de cette réflexion prospective : la relative liberté de parole dont a pu faire preuve la Commission aurait été impensable dans une démarche où les institutions auraient été parties prenantes en tant que telles ; la dynamique de groupe qui a pu s'instaurer du fait de la durée de la réflexion, de la durée des séances... et du talent de son président.

« *Lyon 2010* », *un projet pour une métropole européenne*

Guy Loinger¹

Il faut relire les pages que Fernand Braudel a consacrées à Lyon et au sillon rhodanien. La description qu'il y fait des dangereuses conditions de navigation sur le Rhône — tellement les eaux de ce fleuve sont tumultueuses — mais qui permettait d'atteindre la Provence en deux jours, au XVIII^e siècle, et de remonter assez en amont en direction de Genève, donne assez clairement l'image du destin d'une ville qui est d'abord le produit de sa géographie. Une ville dont l'arrière pays de proximité (les monts du Lyonnais) est trop petit pour elle, pas véritablement à son échelle. Une ville qui, depuis toujours, a naturellement drainé des richesses, des compétences, des savoir-faire sophistiqués dans l'industrie et dans la finance, hors de son territoire — en Italie en particulier —, pour les transformer, les valoriser, les échanger en direction des places marchandes du Nord de l'Europe.

Entre ces deux mondes, Lyon apparaît depuis les XV^e et XVI^e siècles comme

une sorte de manufacture, doublée d'un centre de distribution, de commerce et de circulation de l'argent qui a fait sa fortune, en particulier au XVI^e, dans un contexte territorial dont on peut dire qu'il a été de tout temps transnational et européen, au sens fort du mot.

Lyon, ville internationale ? Mais Lyon est depuis toujours une ville internationale, depuis sa création par les Romains pour contrôler la Gaule, depuis que les flux incessants de circulation des hommes, des idées et de l'argent se sont développés, à l'aube des temps modernes, mettant en relation les deux mondes que représentent l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Or, pour cette raison même, Lyon a toujours été marquée par une sorte de fragilité organique : sa relative dépendance par rapport à des centres économiques extérieurs. « Le drame de la ville, nous dit Fernand Braudel, c'est qu'elle ne trouve son ordre et les conditions de son épanouissement que

1. Secrétaire général de l'Observatoire International de Prospective Régionale et du GEISTEL [siège social : 58, rue Daguerré, 75014 Paris. Tél. : (33 1) 46 34 36 27].

sur le plan international : elle dépend de "logiques" à très large rayon. Il lui faut la complicité du dehors. Les fées qui la favorisent sont étrangères. »² De ce point de vue, le destin de Lyon ne peut pas se comprendre en dehors du jeu complexe qui a toujours existé entre la capitale de la France — qui, au plan économique, ne faisait jusqu'au XVI^e siècle que pâle figure par rapport à Lyon — et cette ville. En effet, Lyon apparaît en seconde position (sa place financière, bien qu'en phase ascendante, n'est qu'une naine par rapport à sa consœur parisienne), dont ses centres universitaires, nombreux, puissants et diversifiés, n'ont pas encore permis — à tort — de donner à Lyon l'image d'un pôle universitaire international, sauf probablement dans le domaine de la santé et de la biologie, des sciences pour l'ingénieur, de la gestion et des sciences humaines.

Lyon, seconde agglomération française, avec 1,2 million d'habitants, apparaît, dans le concert des grandes villes européennes, comme l'une des plus petites des grandes métropoles européennes : Milan (4 millions d'habitants), Barcelone (3,1), Munich (2,8), Manchester (2,6), Francfort (2,2), Turin (1,8), Düsseldorf (1,5), Zürich (1,1). Situation qui donne une indication du problème majeur de cette ville : atteindre un certain nombre de « seuils critiques », en termes de norme internationale de « grand pôle », par exemple l'aéroport de Satolas concurrencé par celui de Genève... qui lui permettra un développement rapide et relativement « sûr », moins

dépendant des aléas du contexte mondial.

C'est dans ce cadre que les autorités locales et régionales réfléchissent depuis plusieurs années à une nouvelle formulation du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) qui vient d'être publié (*Schéma directeur de l'agglomération Lyonnaise*, avril 1990), et qui s'appuie pour une bonne part sur le rapport *Lyon 2010, un projet d'agglomération pour une métropole européenne*. Ce rapport a été réalisé sur la base de scénarios qui ont mis en évidence les tendances lourdes auxquelles l'agglomération doit faire face dans quatre domaines ; la démographie et les modes de vie ; l'économie ; les transports, déplacements et communications ; l'urbanisme. Avec notamment la mise en évidence :

— du vieillissement de la pyramide démographique, mais avec un accroissement sensible de sa population active jusqu'à l'an 2000 (problème des jeunes, de l'emploi) ;

— un contexte économique plus difficile que pendant les Trente Glorieuses, qui favorisera l'« intelligence », les ressources humaines, l'hypercompétence (problème des qualifications, du poids du tertiaire qui passera de 60 à 75 % de l'emploi total) ;

— la question des transports et des infrastructures, dont on sait que c'est un problème qui n'a jamais été correctement maîtrisé dans l'agglomération lyonnaise (mélange du trafic local et national dans le tunnel de Fourvière, banlieues mal reliées au centre, etc.) ;

— un urbanisme aussi mal maîtrisé à

2. Braudel, Fernand. — *L'identité de la France*. — Paris : Flammarion, 1990 (3 volumes).

Lyon qu'ailleurs, non pas dans son cœur prestigieux (la Part-Dieu, couplée au réseau TGV, est une réussite technique sinon architecturale), mais à sa périphérie : Vénissieux, Les Minuettes (au Sud), Vaulx-en-Velin (au Nord-Est), autant de noms qui révèlent des cassures au sein de la société française et sa difficulté à maîtriser le cadre de vie médiocre hérité des années 60, et les problèmes des jeunes aujourd'hui.

De cette base analytique, *Lyon 2010* tire cinq axes stratégiques :

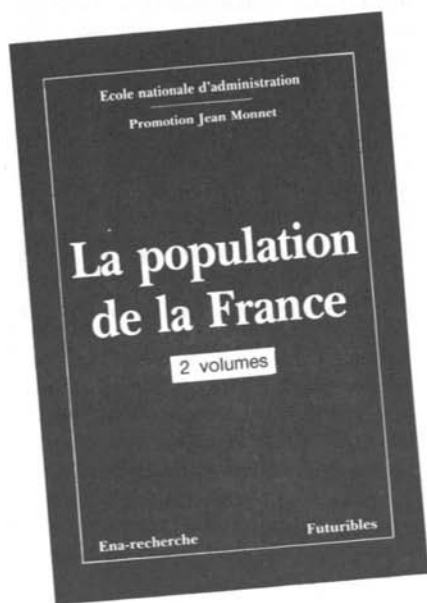
- le défi du développement économique (le tertiaire, la montée de l'« immatériel ») ;
- le défi européen, la concurrence de plus en plus ouverte entre les grandes villes européennes, le positionnement de Lyon dans ce contexte ;
- le défi posé par les mutations technologiques ;

— le défi résultant des grandes mutations sociales ;

— le défi de l'environnement, souvent dégradé du fait de l'imprévoyance des acteurs publics pour des choix antérieurs.

En conclusion, cette réflexion à caractère stratégique sur le devenir de la seconde agglomération française est intéressante car elle s'efforce d'atteindre une vision globale du positionnement de Lyon dans son contexte *local* (cadre de vie, emploi), *régional* (afin de dépasser les traditionnelles rivalités entre la métropole de la région Rhône-Alpes et les deux autres agglomérations importantes Saint-Etienne et Grenoble, grâce à la mise en réseaux des ressources) et *international* : que Lyon acquiert le rang que l'histoire et la géographie lui offrent, mais jusqu'à présent tout au moins davantage comme une virtualité que comme une réalité immédiate.

La société française face à l'enjeu démographique



Le renouvellement des générations n'est plus assuré : la France vieillit.

Quel rôle peuvent jouer en la matière les politiques familiales, les flux migratoires, les progrès médicaux à l'origine de la vie, au seuil de la mort ?

Le vieillissement est lourd de conséquences géopolitiques, économiques, sociales, culturelles. Quelles conséquences aura-t-il sur notre compétitivité, la structure de notre main-d'œuvre, le système de protection sociale, la famille ?

Voici pour la première fois un ouvrage de synthèse brossant le tableau des perspectives démographiques, des enjeux qui y sont liés, des politiques et des stratégies qui pourraient être adoptées.

*En vente à Futuribles,
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (33.1) 42.22.63.10 - Fax. (33.1) 42.22.65.54*

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Front méditerranéen des high tech.

Huit régions d'Europe du Sud viennent de créer un « Groupement Européen d'Internat Economique » (GEIE) afin de stimuler leur coopération dans le domaine des technologies nouvelles et de développer un « front méditerranéen », une « Route des hautes technologies de l'Europe du Sud ».

Le Levant et la Catalogne pour l'Espagne, la Ligurie, le Piémont et la Lombardie pour l'Italie, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (France) sont depuis le 1^{er} octobre 1990 membres de ce GEIE aux ambitions multiples : développement d'un réseau commun de télécommunications, coopération pour une banque de données commune afin de développer les technologies de pointe, octroi de bourses pour favoriser la mobilité des étudiants d'une région à l'autre. Au-delà de ces trois objectifs prioritaires, les « 8 » entendent développer en commun une coopération économique diversifiée. Ainsi les Italiens de Gènes (Ligurie) viennent-ils de proposer à leurs partenaires un projet de gestion informatisée du suivi des navires dans les ports méditerranéens.

Tout est parti de la signature en 1987 par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de contrats de programmes intégrés méditerranéens (PIM). « Ce projet était régional. Mais pour obtenir des fonds européens, j'avais proposé son prolonge-

ment de Barcelone à Turin », explique Jean-Louis Geiger, chef d'entreprise, conseiller régional et président du GEIE. La Communauté a apporté un soutien financier de 42 millions de F dans le cadre des PIM, et des régions d'Italie et d'Espagne se sont associées au groupement qui est ainsi devenu « européen ».

Première réalisation concrète du groupement : les 8 ont lancé une étude sur l'état de l'économie méditerranéenne.

D'ici là, le GEIE italo-franco-espagnol réfléchit à la façon d'intégrer les structures des 8 régions participantes : programmes communs entre universités, harmonisation des aéroports, des infrastructures routières et ferroviaires. La coopération sera multiforme autour du vecteur « Hautes Technologies ».

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le groupement européen veut aller plus loin encore que le programme européen COMETT (bourses pour études à l'étranger), en multipliant bourses et déplacements d'étudiants entre ces 8 régions d'Europe. Autre objectif immédiat du GEIE, bâtir un système de liaison de télécommunications « à haut débit » reliant ces régions méditerranéennes : « la liaison existe déjà en Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous travaillons avec nos partenaires à son extension de Valence à Turin » commente Jean-Louis Geiger. Pour lui, le GEIE ne réussira que s'il crée ce type d'infrastructures communes aux régions des trois

pays associés. Une tâche qui sera difficile car ces régions n'ont pas forcément les mêmes pouvoirs, ni les mêmes normes industrielles, mais le potentiel de ces régions est considérable et le GEIE pourrait utilement contribuer à un sensible renforcement de l'arc méditerranéen.

Association « Route des Hautes Technologies », immeuble MC1, 2, rue Henri Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01. Tél. : 91 57 50 57.

Après-Yalta

Le sommet de Paris de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), qui s'est achevé le 21 novembre, a entériné les bouleversements qui ont secoué le vieux continent depuis la fin de la tension est-ouest et la chute du mur de Berlin. L'histoire en retiendra trois temps forts :

— La signature par les pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie du traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (FCE). Ce traité avalise la destruction sur trois ans de quelque cent mille pièces d'armement (chars, véhicules blindés, avions, hélicoptères, artillerie). L'Est désarmera environ neuf fois plus que l'Ouest : la parité sera rétablie entre les deux alliances militaires.

— La signature de l'Acte final du sommet, intitulé « Charte de Paris pour la nouvelle Europe », qui fixe notamment le cadre des institutions nouvelles de la CSCE : les ministres des Affaires étrangères se réuniront désormais en Conseil au moins une fois l'an (première réunion prévue à Berlin), un Secrétariat permanent de la CSCE sera installé à Prague, et des réunions de suivi des Etats participants se tiendront tous les deux ans. Autres nouveautés, un « Centre de pré-

vention des conflits » sera installé à Vienne et un « Bureau des élections libres » à Varsovie.

— Le rôle de la Communauté européenne : la charte de Paris a été co-signée par M. Andreotti et Delors : le Président du gouvernement italien a, en tant que président du Conseil européen, souligné la portée historique du processus engagé au sein de la CSCE. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, a plaidé pour « un vaste espace d'échange et de coopération au service de la paix », et souligné la volonté d'ouverture à l'Est de la Communauté, qui « a conclu avec les pays d'Europe centrale et orientale une série d'accords de commerce et de coopération, auxquels succéderont des accords d'un nouveau type — appelés les « accords européens » — pour bien montrer leur contribution à l'architecture de la grande Europe ».

Ces accords qui visent à nouer avec les pays d'Europe centrale et orientale des relations politiques étroites reflétant à la fois leur proximité géographique et « des valeurs culturelles et économiques communes », sont liés au renforcement, dans les jeunes démocraties, des libertés politiques et économiques ainsi qu'à un certain nombre d'engagements et même de performances de leur part dans le domaine économique.

Bien que flexibles et adaptés aux particularités de chaque pays, ces accords dits de « seconde génération » s'appuieront sur un cadre commun qui prévoit : la création à terme d'une zone de libre-échange ; une assistance financière adaptée aux besoins et aux capacités d'absorption des différents pays ; une coopération accrue dans les domaines culturel, scientifique, technique, et bien sûr, économique ; l'instauration, enfin,

d'un dialogue politique, au niveau ministériel et sous forme d'échange entre les parlements de ces pays et le parlement européen. La Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie seront les premiers pays à être associés à la CEE. Des conversations exploratoires, actuellement en cours, devraient se conclure en 1991 afin que les premiers accords européens entrent en vigueur dès 1992.

Source : 7 jours d'Europe, n° 3.

Les flux migratoires Est-Ouest

Trois, dix, cinquante millions ? Les estimations les plus diverses circulent quant à l'ampleur des flux migratoires qui pourraient « déferler » d'Europe centrale et d'URSS vers les pays occidentaux.

Le Ministre soviétique du travail, Vladimir Chtcherbakov en agitant récemment la menace d'une émigration d'au moins trois millions de ses concitoyens n'a fait qu'accroître l'inquiétude à l'Ouest. Et pourtant ce chiffre pourrait être largement dépassé, un de ses collègues ayant même laissé entendre, dans l'enceinte du Bureau International du Travail, qu'à court terme le chômage pourrait toucher 35 à 40 millions de Soviétiques, nombre d'entre eux venant gonfler l'effectif des candidats à l'émigration.

La Hongrie a « constaté » 10 000 entrées irrégulières entre juin et septembre 1990, la demande de carte de séjour aurait augmenté de 7,7 %, venant pour l'essentiel de Polonais, de Roumains, de Yougoslaves...

Une conférence internationale sur le sujet est prévue à Vienne les 24 et 25 janvier 1991. En prévision de cette réunion, le démographe français Jean-Claude Chesnais a établi pour le Conseil de

Lors d'une récente conférence tenue à Moscou, Vladimir Chtcherbakov et le Secrétaire de la Maison des syndicats, chargé du travail et de la politique sociale, Rano Oubaïdoullaeva, n'ont pas caché leur inquiétude. Les prévisions sont sans ambiguïté, ont-ils déclarés en substance, « si toutes les lois du marché entrent en vigueur en même temps dans le cadre d'une thérapie de choc avec convertibilité du rouble et refus gouvernemental de subventionner les entreprises, 35 à 50 millions de personnes risquent de se trouver au chômage ». Toutefois, soulignaient-ils en même temps, « si c'est le plan de passage à l'économie de marché, établi par le Gouvernement, qui est choisi, il faut s'attendre à un nombre de huit à dix millions de chômeurs »...

La différence tiendrait, pour l'essentiel, à la possibilité de redéployer la main-d'œuvre entre secteurs et établissements, mais avant de pouvoir instaurer une libre circulation de celle-ci et assumer les reconversions professionnelles correspondantes, de nombreux obstacles restent à lever (le plan pour l'emploi, présenté cet automne au Soviet Suprême, devrait à lui seul coûter... environ 12 milliards de roubles)...

Le chiffre actuel serait de deux millions de chômeurs. Est-il crédible ? Le Gouvernement et les syndicats ne sont déjà pas d'accord sur la définition du chômage ; quant à son ampleur réelle et officielle...

Source : Meitina, I. et Chtcherbakov, O. — « Le spectre du chômage massif inquiète Moscou », *Delovoi Mir & Courier international*, n° 5.

l'Europe un rapport confidentiel dont le journal *Libération* (13 décembre 1990) résume les principaux enseignements. Soulignant d'abord que l'émigration soviétique est en premier lieu le fait de « minorités sensibles » (Juifs, Arméniens, Allemands), il estime qu'elle aurait atteint le chiffre de 233 000 personnes sur les sept premiers mois de l'année 1990 (contre 30 000 en 1987) et que la RFA aurait à elle-seule accueilli, entre le 1^{er} janvier 1988 et le 30 juin

1990, 860 000 « Aussiedler », les Allemands d'origine, de nationalité roumaine, polonaise ou soviétique (les Allemands éparpillés en URSS ou ailleurs sont estimés à 3 millions). Mais l'Allemagne n'est pas seule touchée par le phénomène : il y a aussi l'Autriche, les pays scandinaves et bien sûr tous ceux de la Communauté européenne (songeons aux 2,5 millions de Tziganes implantés surtout en Roumanie et en Tchécoslovaquie qui pourraient fuir vers l'Italie, la France, l'Espagne ou aux minorités turques actuellement en Bulgarie).

J.C. Chesnais a semble-t-il élaboré plusieurs scénarios. Armelle Thoraval rapporte notamment que selon lui « d'ici à 1995, 44 millions de Soviétiques, 6 millions de Polonais et 4 millions de Roumains auront entre 15 et 25 ans. En tablant sur un taux de chômage de 50 % pour cette population-là et de 10 % pour les plus âgés, Chesnais parvient à un nombre de chômeurs de 5 millions en Pologne et de 40 millions en URSS. Dont beaucoup pourraient chercher refuge à l'Ouest... »¹.

Les déséquilibres démographiques, eu égard à la situation socio-économique spécifique à chaque pays au sein de l'Europe et le problème des migrations Est-Ouest, Sud-Nord et Nord-Sud (les retraités), seront assurément un des problèmes les plus vifs des années 90. Rien d'étonnant en conséquence à ce qu'ils fassent l'objet d'un programme prioritaire de recherche de Futuribles International.

H.J.

1. Thoraval, Armelle. — « La déferlante migratoire » in *Libération*, 13 décembre 1990.

L'environnement, une valeur montante

Lors de l'élaboration du Plan National pour l'Environnement (France), le Ministère de l'Environnement a commandé à l'Institut CSA un sondage destiné à identifier comment les Français percevaient les grands enjeux d'une politique de l'environnement.

A la question « Si vous pensez aux générations futures, quels problèmes vous paraissent importants à affronter aujourd'hui pour préparer leur avenir ? », 65 % citent le chômage en premier lieu, 57 % (contre 44 % en 1989 et 35 % en 1988) l'environnement et l'écologie, 52 % la violence et l'insécurité et 49 % l'éducation et la formation.

Personnes âgées

1993 sera l'année européenne des « personnes âgées et de la solidarité des générations ». Le Parlement européen approuve cette initiative et demande à la Commission qu'elle présente dès 1991 des directives sur la flexibilité des départs à la retraite, l'harmonisation des limites d'âge et des régimes de retraite, l'introduction d'un minimum de pension garanti dont le montant correspondrait à un pourcentage fixe du revenu moyen de l'Etat membre concerné, l'élaboration d'une charte européenne des personnes âgées, un code de conduite destiné à garantir et maintenir une bonne qualité de vie pour l'ensemble des personnes âgées.

Opinions soviétiques

Le quotidien *Asahi shimbun* vient de publier un vaste sondage portant sur la vie quotidienne en Union soviétique,

réalisé auprès de 3 109 personnes réparties dans douze républiques. 60 % des personnes interrogées soutiennent la perestroïka, mais 10 % seulement considèrent Gorbatchev comme l'homme politique le plus compétent de l'histoire de l'URSS, loin derrière Lénine (50 %). La politique de la glasnost semble avoir engendré une réelle circulation des informations : 57 % se disent bien informés, mais 10 % seulement estiment que leurs opinions sont prises en compte par les politiciens. 54 % contestent au Parti communiste le rôle dirigeant. 46 % sont favorables à l'indépendance des Républiques, 38 % contre. Pour 57 %, la vie quotidienne est plus difficile depuis que M. Gorbatchev est à la tête du pays.

Source : *Courrier International*, 8 novembre 1990.

Marché unique, monnaie unique ?

Remplacera-t-on les monnaies nationales par un Ecu européen ? D'après un sondage effectué pour l'Association pour l'Union Monétaire de l'Europe, 61 % des Européens qui ont une opinion (combien sont-ils ?) y sont favorables. Les plus convaincus sont les Grecs (80 % de « pour »), suivi des Luxembourgeois (79 %), des Belges et des Portugais (76 %), des Espagnols (75 %) et des Irlandais (74 %). Les Italiens se déclarent « pour » à 66 % ; aux Pays-Bas et en Allemagne, les « pour » ne sont que 56 et 51 % respectivement. En revanche, au Royaume-Uni et au Danemark, les « contre » l'emportent nettement sur les « pour ».

Quelles seront les conséquences « importantes » du passage à la monnaie européenne ? D'abord une monnaie sta-

ble et forte pour tous les pays en cause pour 85 % des personnes interrogées ; ensuite une Communauté européenne plus forte pour 84 % ; le grand marché sans frontières fonctionnera mieux, selon 83 % des sondés ; pour 81 %, il sera possible de comparer les prix instantanément. Mais il faudra faire un calcul mental de conversion, soulignent 52 % des sondés : cet inconvénient apparaît important surtout aux Britanniques et aux Grecs, et beaucoup moins aux Allemands, aux Néerlandais et aux Belges. Enfin, ce sont surtout les Danois et les Luxembourgeois qui jugent importante la perte de souveraineté nationale entraînée par la monnaie unique.

BMW roule pour l'environnement

Les ferrailleurs qui traitent les épaves de voitures se contentent aujourd'hui de trier d'un côté les pièces encore en état de marche pour une réutilisation en pièces de rechange et de diriger la ferraille vers des aciéries qui la fonderont à nouveau. Mais une voiture comporte bien d'autres matériaux qui, actuellement, ne sont pas « recyclés » : verre, fluides, caoutchoucs, mousses et PVC, aluminium, câbles, composants électroniques, fer, etc.

Soucieux de mettre un terme à ce gâchis de matières utiles, la firme automobile BMW a installé à Landshut, en Allemagne, un atelier expérimental de désassemblage destiné à recueillir des données et des chiffres afin d'organiser un futur travail en série. A l'heure qu'il est, les moteurs, différentiels, démarreurs, alternateurs et pompes à eau sont reconditionnés pour être réutilisés comme pièces détachées. Les carrosseries sont comprimées et ramenées à l'aciérie pour re-

Perspectives économiques de l'OCDE

Croissance du volume du PNB/PIB dans la zone de l'OCDE ^a
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente, taux annuels désaisonnalisés

	1987 Part dans le total OCDE	1988	1989	1990	1991	1992	1990		1991		1992	
							I	II	I	II	I	II
Etats-Unis	36,0	4,5	2,5	1,0	0,9	1,9	1,1	0,6	0,6	1,8	1,9	1,9
Japon	19,0	5,7	4,9	6,1	3,7	3,8	7,4	3,9	3,7	3,7	3,8	4,0
Allemagne ^b	8,9	3,7	3,9	4,2	3,0	2,6	7,5	1,4	3,9	2,7	2,6	2,4
France ^c	7,1	3,8	3,6	2,5	2,3	2,6	2,1	3,0	2,0	2,3	2,6	2,7
Italie ^c	6,0	4,2	3,2	2,6	2,4	2,7	1,8	3,8	1,7	2,2	2,9	3,0
Royaume-Uni ^c	5,5	4,6	2,2	1,6	0,7	1,9	2,5	-0,5	0,8	1,7	1,9	2,0
Canada ^c	3,3	4,4	3,0	1,1	0,9	2,3	1,2	-0,5	1,1	1,9	2,4	2,6
Total des pays ci-dessus	85,8	4,6	3,3	2,8	2,0	2,5	3,4	1,7	1,8	2,4	2,5	2,6
Autres pays de l'OCDE ^d	14,2	3,4	3,8	2,8	2,0	2,4	3,5	2,1	1,8	2,1	2,4	2,6
Total de l'OCDE	100,0	4,4	3,4	2,8	2,0	2,5	3,4	1,8	1,8	2,4	2,5	2,6
Quatre grands pays européens	27,5	4,0	3,3	2,9	2,2	2,5	3,9	2,0	2,3	2,3	2,5	2,5
OCDE Europe	39,9	3,8	3,5	2,9	2,1	2,5	3,8	2,1	2,1	2,2	2,5	2,6
CEE	34,3	3,9	3,5	2,9	2,2	2,5	3,8	2,0	2,3	2,3	2,6	2,6
Total de l'OCDE moins les Etats-Unis	64,0	4,4	3,9	3,7	2,5	2,8	4,7	2,4	2,5	2,6	2,9	3,0
Production industrielle :												
Sept grands pays	—	6,4	4,1	1,7	1,9	2,9	1,6	1,7	1,7	2,5	2,9	3,2
Total de l'OCDE	—	6,1	4,1	1,9	1,9	2,9	1,9	1,9	1,7	2,5	2,9	3,2

a) Les agrégats ont été calculés sur la base des poids du PNB/PIB de 1987 exprimés en dollars de 1987.

b) La République fédérale avant l'unification.

c) PIB.

d) Les données semestrielles sont des estimations très approximatives : pour la plupart de ces pays, représentant plus de 50 pour cent du PIB de l'ensemble des petits pays, les taux de variation semestrielle ont été obtenus par simple interpolation.

Chômage dans la zone de l'OCDE												
	1989 Chômage (milliers)	1988	1989	1990	1991	1992	1990		1991		1992	
							I	II	I	II	I	II
<i>Taux de chômage</i>												
Etats-Unis	6 523	5,5	5,3	5,5	6,4	6,7	5,3	5,7	6,3	6,5	6,6	6,7
Japon	1 435	2,5	2,3	2,1	2,3	2,3	2,1	2,1	2,2	2,3	2,3	2,3
Allemagne ^a	1 652	6,2	5,6	5,0	5,0	5,1	5,2	4,7	5,0	5,0	5,1	5,2
France	2 275	10,0	9,4	8,9	9,0	9,1	8,9	8,8	9,0	9,1	9,1	9,1
Italie	2 865	12,1	12,1	11,1	11,3	11,5	11,1	11,1	11,2	11,4	11,5	11,5
Royaume-Uni	1 767	8,2	6,2	5,8	6,2	6,6	5,6	5,9	6,1	6,3	6,5	6,7
Canada	1 018	7,8	7,5	8,1	9,4	9,4	7,5	8,8	9,3	9,5	9,5	9,3
Total des pays ci-dessus	17 535	6,2	5,7	5,6	6,1	6,3	5,5	5,7	6,0	6,2	6,3	6,3
Autres pays de l'OCDE ^b	7 247	9,3	8,8	8,7	9,1	9,1	8,6	8,8	9,0	9,1	9,1	9,0
Total de l'OCDE ^b	24 782	6,9	6,4	6,2	6,7	6,9	6,2	6,3	6,7	6,8	6,9	6,9
Quatre grands pays européens	8 559	8,9	8,1	7,4	7,6	7,8	7,5	7,4	7,6	7,7	7,8	7,8
OCDE Europe ^b	15 188	9,2	8,5	8,0	8,3	8,4	8,1	8,0	8,2	8,3	8,4	8,4
CEE	12 881	9,9	9,0	8,4	8,5	8,7	8,4	8,3	8,5	8,6	8,6	8,7
Total de l'OCDE moins les Etats-Unis ^b	18 259	7,5	6,9	6,6	6,9	7,0	6,6	6,6	6,8	6,9	7,0	7,0
<i>Niveau du chômage (millions)</i>												
Amérique du Nord		7,7	7,5	8,0	9,4	9,9	7,6	8,3	9,3	9,6	9,8	9,9
OCDE Europe		16,3	15,2	14,5	15,0	15,4	14,5	14,5	14,9	15,2	15,3	15,4
Total de l'OCDE		26,3	24,8	24,5	26,7	27,6	24,1	24,9	26,4	27,1	27,5	27,7

a) La République fédérale avant l'unification.

b) Les données contiennent d'importantes révisions pour la Turquie.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 48 (20 décembre 1990).

fonte. Les matériaux synthétiques ou d'autres origines sont classés par genre par des procédés de séparation chimique, physique, mécanique et biologique, puis réduits en granulés servant à la fabrication de composants de recyclage.

Il est encore trop tôt pour chiffrer le coût d'une telle récupération puisque la méthode elle-même n'est pas encore définitivement arrêtée, et il faudra encore probablement deux ans avant que BMW ne puisse lancer une véritable unité industrielle. Mais, déjà, cet essai a permis de tirer certaines conclusions qui pourraient, en amont, servir au constructeur : par exemple, prévoir dès la conception la facilité de désassemblage d'un véhicule ; également, le marquage des pièces selon un code établi devrait faciliter leur identification.

Avec 13 millions de voitures produites chaque année dans la CEE, et compte tenu de l'urgence des problèmes de récupération dans les pays industrialisés, il est à souhaiter que d'autres firmes prennent de semblables initiatives.

Les investissements publicitaires dans le monde

L'Association des agences conseils en communication (AACC) a publié une étude sur les investissements publicitaires dans le monde de 1979 à 1989, tous médias confondus (presse, télévision, radio, cinéma, affichage).

A l'échelle des 17 pays de l'Europe de l'Ouest, la Grande-Bretagne y figure en leader avec 70,3 milliards de francs d'investissements publicitaires en 1989, soit 22,6 % du marché européen. Elle est suivie de la RFA (57 milliards de francs), de la France (46,7), de l'Italie (34), de l'Espagne (30,4) et des Pays-Bas

(16,6). Ces six pays représentent 82 % du total des investissements publicitaires européens sur les cinq grands supports médiatiques, qui s'élève à 312 milliards de francs pour 410 millions de consommateurs en 1989.

L'évolution sur dix ans montre que les pays de l'Europe du Sud sont les plus dynamiques, avec des taux de progression parfois supérieurs de 1 000 % entre 1979 et 1989 (Turquie, Grèce, Portugal), tandis que la RFA, les Pays-Bas ou la Suisse voient leurs investissements augmenter dans des proportions bien moindres. Sur cette même période, l'Europe semble avoir largement comblé le fossé qui la séparait des Etats-Unis, ce rattrapage se poursuivant notamment avec l'explosion de l'audiovisuel dans presque tous les pays, particulièrement ceux dont la législation s'est assouplie (France, RFA). La télévision est sans aucun doute le média qui profite le plus de cette évolution puisqu'elle tend à prendre des parts de marché aux autres supports, même si ces derniers bénéficient malgré tout du dynamisme qu'elle crée et qui a pour conséquence d'accroître globalement les budgets consacrés à la publicité. Cela dit, comparée aux Etats-Unis et au Japon, l'Europe reste en retrait pour le média télévision, qui représente 35,7 % des investissements pour le premier et 38,1 % pour le second (contre 25,7 % seulement pour l'Europe). Décalage que l'on retrouve inversement proportionnel pour la part de la presse, qui est de 63,9 % en Europe, contre 51,8 % aux Etats-Unis et 41,9 % au Japon.

Si l'on considère l'évolution globale sur dix ans, il ressort que les Etats-Unis investissent 1,5 fois plus que l'Europe dans la publicité, avec pourtant 1,7 fois moins de consommateurs. Mais l'indice de croissance américain (100 en 1979 et

244,8 en 1989) s'est malgré tout affaibli au regard de ceux du Japon (408) et même de l'Europe (368,4).

Sombres perspectives en Europe Centrale

La commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) s'alarme des perspectives de dégradation de la situation économique en Europe de l'Est au cours des prochains mois.

Selon le rapport de la commission publié le 28 novembre, l'URSS et les Etats d'Europe orientale vont connaître « *l'hiver le plus rude depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale* » et l'échec des processus de réforme engagés pourrait avoir des conséquences « *incalculables* ». Indépendamment des aléas climatiques, les experts de l'ONU estiment en effet que la chute de la production industrielle à l'Est atteindra au total 20 % en 1990 (18 % au cours des trois premiers trimestres) et s'accompagnera d'une nouvelle chute des niveaux de vie.

Si la chute de l'activité économique est générale, la commission de l'ONU distingue toutefois deux groupes de pays. Le premier, qui comprend la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'ancienne RDA, est surtout marqué par les politiques d'ajustement économique et de transition à l'économie de marché. Ainsi, c'est parce qu'elle a adopté une politique de stabilisation très stricte que la Pologne a subi une chute de 27 % de sa production industrielle au cours des neuf premiers mois de l'année. Le second groupe, par contre, qui comprend la Yougoslavie, la Roumanie, l'URSS et la Bulgarie, est caractérisé par une désintégration des processus de décision plus que par la mise en œuvre de véritables réformes.

Travail à distance

On s'en sert en Suisse pour aider au développement des régions de montagne. Certaines sociétés suédoises l'ont adopté pour faciliter l'emploi des ruraux habitant des régions éloignées. En Finlande, il revitalise les bureaux de poste isolés. A Los Angeles et Tokyo, il est considéré comme un moyen de réduire les embarras de voitures et la pollution de l'air. Enfin, une grande société britannique constate qu'il fournit la production d'une semaine classique de 40 heures en 25 heures seulement.

Depuis une dizaine d'années, la pratique du télétravail se répand, transformant la vie active de milliers de personnes, supprimant la distinction traditionnelle entre l'atelier et le domicile, entre l'horaire fixe et le temps de loisir. Simultanément, de nouveaux problèmes apparaissent concernant les conditions de travail et la protection des travailleurs.

Cette évolution est étroitement liée au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui permettent d'accomplir un travail loin du lieu où il est habituellement pratiqué, chez le client, dans des centres satellites ou à domicile.

De nombreux professionnels en profitent déjà : juristes et ingénieurs, comptables et architectes, écrivains et secrétaires, employés de banques et agents de voyage. Tous peuvent travailler individuellement chez eux, à l'aide d'un ordinateur et d'un téléphone, ou dans une antenne décentralisée au sein d'une grande entreprise.

Le télétravail n'a pas révolutionné la vie active comme les futuristes le prédisaient avec enthousiasme dans les années 60 et 70. C'est une pratique encore relativement peu répandue, largement confinée aux pays industrialisés à économie de

marché. Mais il recèle un potentiel de développement considérable. Une étude du BIT¹ révèle qu'il peut conduire à des gains de productivité substantiels, allant jusqu'à plus de 60 %. De tels résultats s'expliquent par l'absence d'interruptions et une plus grande concentration, une motivation et une satisfaction au travail supérieures, un plus grand intérêt pour la tâche à accomplir, enfin, une énergie disponible accrue grâce à l'élimination des contraintes liées aux problèmes de transport.

Le développement du télétravail peut profiter de la réduction progressive du coût de l'équipement électronique ainsi que des énormes améliorations qui lui sont apportées en matière de puissance, de fiabilité et de rapidité. Cependant, les frais de télécommunication sont encore souvent étroitement liés à la distance, ce qui freine l'expansion du télétravail qui peut également se heurter à des obstacles d'ordre organisationnel ou culturel. En outre, le travail à distance peut poser des problèmes nouveaux de gestion et de surveillance. Enfin, les syndicats peuvent hésiter à prendre une attitude ferme au sujet d'un phénomène extérieur à leur domaine d'action traditionnel.

La répartition actuelle du télétravail reflète dans une large mesure la diffusion géographique des technologies de communication. Les Etats-Unis sont en tête dans ce domaine, suivis par le Royaume-Uni. Ce type d'activité existe également en France — qui a été à l'origine de son lancement — et en République fédérale d'Allemagne. Le télétravail paraît en être encore à ses premiers balbutiements en Australie et au Canada et des sociétés

néerlandaises l'ont expérimenté à une échelle modeste. Dans les pays scandinaves, il prend souvent la forme du « téléartisanat », qui constitue le « chaînon manquant » entre les régions éloignées et peu peuplées et les centres d'information. Des expériences sont tentées au Japon, où la création de bureaux satellites est destinée à résoudre les problèmes de migration pendulaire et de logement à Tokyo.

Le télétravail a même été exporté outre-mer. Certaines multinationales ont établi des liens électroniques à travers océans et continents avec des pays en développement afin de profiter de l'offre de main-d'œuvre locale.

Comme la plupart des innovations, cependant, le télétravail comporte des avantages et un certain nombre de risques. D'un côté, il améliore la souplesse des horaires et renforce l'autonomie des travailleurs ; pour certains, il peut même constituer le seul moyen d'avoir une activité rémunératrice. A l'inverse, il peut aussi entraîner une baisse de la rémunération, une réduction des prestations et des problèmes de santé. Il comporte des risques d'isolement, de marginalisation et d'exploitation. Il faut aborder ces problèmes sans retard et avec efficacité, estime l'étude.

Le niveau de la rémunération et des autres prestations des « télétravailleurs » dépend largement de leur statut juridique en matière d'emploi et de leur profession. A la diversité des secteurs économiques, métiers et pays concernés, correspond une grande diversité dans les conditions de travail. En outre, le télétravail n'échappe pas aux tendances actuelles à la ségrégation professionnelle : ce sont le plus souvent les emplois dits « féminins » qui font l'objet des expériences de travail à distance. La durée du

1. Di Martino, Vittorio, Wirth, Linda. — « Telework : An Overview ». — *Conditions of Work Digest*, vol. 9, 1/1990.

travail doit être réglementée de manière à protéger les « télétravailleurs » qui risquent d'être acculés à des situations difficiles en essayant de combiner devoirs familiaux et devoirs professionnels. Il faut veiller à ce que les heures supplémentaires soient rémunérées comme telles. Enfin, en séparant les travailleurs de leurs collègues, le télétravail peut être une source d'isolement et de stress, et l'absence de contacts quotidiens avec des collègues peut nuire au déroulement de la carrière de ceux qui le pratiquent. La combinaison du travail à distance avec un certain temps passé dans l'entreprise peut éviter cet écueil et rétablir des relations humaines et professionnelles. Elle semble devoir être la forme dominante de télétravail à l'avenir.

La question fondamentale réside dans la nature juridique de la relation entre les travailleurs à distance et leurs employeurs. Le « télétravailleur » est-il un salarié ou un travailleur indépendant ? La législation relative au travail à domicile s'applique-t-elle au télétravail accompli chez soi ? Il semble que les « télétravailleurs » n'aient pas de statut juridique clairement défini.

Le travail à distance est bien plus qu'une simple forme nouvelle de travail à domicile, souligne l'étude. C'est tout un concept nouveau, qui pousse les entreprises modernes à sortir de leur structure centralisée traditionnelle.

Les opinions divergent quant à la cadence de son expansion future. Mais une chose est certaine : cette forme nouvelle de travail se maintiendra et le moment est venu de s'attaquer aux problèmes sociaux et syndicaux qu'elle risque d'entraîner.

Source : Informations OIT, n° 5, 1990.

Prix fonciers au Japon

Les prix fonciers dans les grandes villes japonaises ont augmenté de 21,2 % par an entre 1985 et 1989. Et la hausse s'est poursuivie au début de 1990.

Pourtant rien ne va plus.

La très forte chute de la bourse et la hausse des taux d'intérêts rendent la spéculation foncière impossible, faute de liquidités, ou moins attrayante par augmentation du coût de son financement. Déjà dans les banlieues d'Osaka et d'autres villes les prix des terrains ont baissé de 20 %. Une réforme de la fiscalité foncière qui maintient, en pleine ville, la prétendue vocation agricole de terrains est en projet et pourrait dégeler 50 000 hectares dans la seule région de Tokyo. Enfin, pour un investisseur le rendement d'un investissement immobilier est devenue presque nul.

Pour toutes ces raisons, une baisse des prix fonciers est presque certaine. S'agira-t-il d'un effondrement ou d'un atterrissement en douceur ?

Source : Japon Economie et Société, n° 241.

Dématérialisation

Selon le Centre d'étude et de recherche sur les coûts (CERC) le comportement financier des entreprises françaises a considérablement évolué au cours des années 80 : en 1989 elles ont consacré 35,4 % de leurs ressources à l'achat d'actifs financiers, soit 12 fois plus qu'en 1979.

Parallèlement, la part des ressources consacrées aux investissements est passée de 74,3 % à 47,6 %. Selon le CERC, au cours des années 80, 57 % des placements des entreprises ont eu pour objectif la réalisation de produits financiers purs...

Rencontres prospectives

20-21 février 1991, Seattle (Etats-Unis)

« A Vision for the 21st Century », conférence sur le maintien du développement économique et la place qu'y tiennent les entreprises et la communauté bancaire. *Contact* : M^{me} Pat LeDonne, Conference Administrator, 1400 16th St, NW, Washington, DC 20036. Tél. (1 202) 797 54 84.

3-6 mars 1991, The Woodlands (Etats-Unis)

Conférence sur le thème : « Preparing the global warming : what can the regions do ? », organisée conjointement par le Center for Growth Studies, le Houston Area Research Center, l'UNEP et la WRI. *Contact* : Alan D. Jones, Houston Area Research Center, 4802 Research Forest Drive, The Woodlands, Texas 77381. Tél. (1 713) 363 79 13. Fax (1 713) 363 79 14.

13-15 mars 1991, Sainte-Foy (Canada)

« Les entreprises informelles : économie souterraine ou parallèle », colloque international organisé par le Groupe de recherche en gestion internationale des entreprises, faculté des sciences de l'administration (université Laval). *Contact* : Ph. D. Rolando Arellano, Cité universitaire, Sainte-Foy, Québec, Canada. Tél. (1 418) 656 32 25. Fax. (1 418) 656 26 24.

17 avril 1991, Cambridge (Etats-Unis)

« Information Technology and Coordination in Organizations of the 1990s », symposium organisé par le Massachusetts Institut of Technology. *Contact* : MIT, Industrial Liaison Program, Room E38-400, 77 Massachusetts Avenue, Cambridge, MA 021139-9910.

24-25 avril 1991, Cambridge (Etats-Unis)

« The future of manufacturing », symposium organisé par l'Industrial Liaison Program. *Contact* : ILP, Room E38-400, Massachusetts Institute of Technology, 77 Massachusetts Avenue, Cambridge, MA 02139. Tél. (1 617) 253 02 13. Fax (1 617) 253 00 02.

6-9 mai 1991, Amsterdam (Pays-Bas)

Vingtième conférence mondiale de la Society for International Development (SID) : « One world or several : towards a strategy for growth, sustainability and solidarity in an interdependent world ». *Contact* : SID, Palazzo della Civiltà del Lavoro, 00144 Rome (Italie). Tél. (39 6) 591 78 97. Fax (39 6) 591 98 36.

10-12 mai 1991, North Tampa (Etats-Unis)

Symposium annuel du Earth Ethics Research Group Inc. sur l'éthique en matière d'environnement : « Green visions and pathways for the third millenium ». *Contact* : EERG Inc., 13938 85 Terrace North, Seminole, Floride 34646. Tél. (1 813) 397 90 42.

3-5 juin 1991, Bangkok (Thaïlande)

« Réchauffement global de la planète et maintien de la croissance : un agenda pour les années 90 ». Tel sera le thème de la conférence internationale organisée par le Woods Hole Research Center. *Contact* : D^r George M. Woodwell, Director, WHRC, 13 Church Street, PO Box 296, Woods Hole, MA 02543. Tél. (1 508) 540 99 00. Fax. (1 508) 540 97 00.

3-8 juin 1991, Sofia (Bulgarie)

La World Futures Studies Federation organise une conférence régionale sur le thème des « Alternatives futures pour l'Europe de l'Est ». *Contact* : Alexander Tomov, General Director, Centre for Strategic Studies-XXI Century, 11 Aksakov St, Sofia 1000. Tél. (359 2) 65 83 66.

10-14 juillet 1991, Bangkok (Thaïlande)

Conférence internationale sur les pays du Sud-Est asiatique organisée par l'East-West Center Association. Thème : « Asian Pacific cooperation and constraints in the year 2000 and beyond : challenging issues ». *Contact* : East-West Center Alumni Office, 1777 East-West Road, Honolulu, HI 96848, Etats-Unis. Tél. (1 808) 944 72 05. Fax (1 808) 944 79 70.

Analyses critiques

ROUSSEL, Louis. — *La famille incertaine.* — Paris : Editions Odile Jacob, 1989, 287 pages.

Les changements récents dans le statut et les relations des personnes au sein de la famille, leur rapidité et leur ampleur, leur simultanéité dans l'ensemble des pays industriels conduisent à se demander si l'institution elle-même n'est pas ébranlée. A quoi doit-on s'attendre ? Où va la famille ? L'examen de cette question, d'importance capitale, fait l'objet du livre de Louis Roussel¹.

Qualifié d'essai par l'auteur, il ne reprend pas les controverses du début du siècle sur le mariage ou l'union libre. Il n'exalte ni ne met en accusation la famille. C'est le livre d'un démographe qui observe depuis plus de vingt ans les données quantitatives les mieux établies et s'efforce de dégager leur signification psychologique et sociale. Œuvre de science et de réflexion, il offre une ample matière pour tenter de découvrir le visage de l'avenir.

« Comprendre le présent, c'est d'abord voir d'où il vient », et une description très largement informée de la « famille traditionnelle » ouvre le livre. Sans négliger aucun de ses caractères extérieurs, elle s'attache avant tout à en montrer les conséquences psychologiques. La mort brisant des couples jeunes et décimant des familles, la survie du groupe importait bien avant de quelconques prérogatives individuelles. Les mariages répondaient à des exigences collectives, perçues par tous, intériorisées. C'était le « temps des certitudes ». « Les couples heureux étaient sans doute plus nombreux qu'aujourd'hui, parce que la satisfac-

1. Comme elle fera l'objet d'un numéro de *Futuribles* entièrement consacré au thème de la famille (février 1991, n° 141).

tion y venait de la modestie des attentes plutôt que de la satisfaction de désirs exorbitants. » En réalité, le bonheur n'était pas en cause, ou résidait dans l'acceptation du sort.

La modernité se confond au contraire avec la recherche du bonheur, défini à l'aune des aspirations personnelles, provoquant une véritable « inflation des attentes ». En quelque sorte, l'obligation n'est plus de savoir « comment vivre ensemble », mais « comment être heureux ensemble ». Les impératifs du groupe ne commandent plus à l'origine des unions, mais l'attraction des personnes, le « sentiment amoureux », auquel sont consacrées des pages pénétrantes. Par sa nature même, ce sentiment « ne peut être que naissant », et force est pour le couple de gérer son affaiblissement en fonction des finalités poursuivies par les partenaires. Il en résulte des conduites différentes, et plus précisément « un pluralisme de modèles d'histoires familiales et de biographies conjugales ». Fondant son analyse sur l'évolution des indicateurs démographiques au cours des années récentes, Louis Roussel discerne quatre modèles principaux :

— *la famille moderne*, prédominante jusque vers 1970 : recherchant le bonheur et respectant l'institution, elle s'organise spontanément autour de l'enfant, à qui est confiée « une sorte de délégation à la promotion » sociale ; divortialité peu élevée et faible fécondité ;

— *la famille fusionnelle*, en réaction « face à l'attédissement du sentiment amoureux » : union précoce sans mariage, légalisée plus tard ou non à l'occasion d'une naissance ; risque élevé de rupture, puis, pour la femme, de vie solitaire ;

— *la famille-club*, qui présente un modèle associatif fondé sur un calcul des coûts et bénéfices : les partenaires tendent à améliorer l'association par une sorte d'invention permanente de modes de vie gratifiants ou bien économisent en « vivant petit » ; instance prioritaire à l'individu, dont le projet fondamental est de préserver sa disponibilité, divorce fréquent ; l'enfant est un bien dont la qualité l'emporte sur le nombre ;

— *la famille-histoire*, pour laquelle « le sentiment en somme se fait histoire » : le projet commun des conjoints devient ainsi désir d'enfants, plus nombreux que dans les autres modèles (pouvant aller jusqu'à trois ou quatre peut-être), l'éventualité d'une rupture étant plus improbable.

Aucune délimitation rigide ne saurait être assignée à ces modèles quant à leur identité propre ni à leur importance relative. Mais le passage d'une famille à modèle unique s'imposant à tous au pluralisme actuel des modèles constitue un changement radical qui ne peut manquer de retentir sur la psychologie des enfants qui naissent et sur l'avenir de la population. Faible fécondité, forte divortialité, allongement de l'espérance de vie, nouveau statut de la femme, cohabitation sans mariage, juvénile ou plus tardive, auront des conséquences dans le futur.

Il s'agit là en effet d'incontestables mouvements de fond, de tendances lourdes, et l'on voit mal comment un retournement pourrait se produire à proche ou moyenne échéance. Le prévisible résulte des contraintes déjà virtuellement présentes parce qu'« elles tiennent en grande partie à l'inertie de la pyramide des âges ». Il y a une forte présomption pour le maintien du pluralisme actuel des modèles familiaux, avec sans doute une place privilégiée pour la famille-club. L'imprévisible dépend de la solution des problèmes posés par les contraintes extérieures et les choix diversifiés des individus, autrement dit de l'avenir effectif.

La menace venait autrefois du destin, qui pouvait à tout moment frapper la communauté tout entière. Aujourd'hui, le danger tient au comportement des hommes, avides de satisfactions personnelles. Hier, la vie des familles était rythmée par la mort, aujourd'hui par des décisions révocables. La différence est grande. Hier, « chacun devait suivre une partition écrite d'avance ». Aujourd'hui, « le seul devoir est l'obligation de choisir ». Chacun porte la responsabilité de ce qui lui arrive, ressentie souvent de manière pathétique. « L'angoisse n'est pas un sentiment parmi d'autres, elle est liée structurellement à tout choix important. (...) D'assurée, la famille est devenue incertaine. »

Une question grave se trouve ainsi posée à notre temps. Si la famille « n'est plus réglée par les impératifs de la survie, mais par l'impatience du bonheur », n'est-ce pas encore de la survie du groupe qu'il s'agit, bien que d'une tout autre manière ? Dès lors, n'appartient-il pas à la puissance publique, au regard des statistiques, de veiller à ce que l'avenir ne soit pas compromis, par défaut de peuplement aussi bien d'ailleurs que par excès ? Mais que peut l'Etat pour agir sur les dispositions des Hommes, pour les modifier éventuellement dans le sens jugé favorable ? Louis Roussel ne s'aventure pas sur ce terrain, mais de telles remarques ne s'inscrivent pas à l'encontre des interrogations et des inquiétudes qu'il formule. Elles les renforceraient plutôt, s'il est vrai que l'amélioration des conditions d'existence touche la population dans toutes ses composantes. Le propos est limité à la famille, mais il la déborde de toutes parts. La crise, si crise il y a, est celle de l'ensemble des institutions. « L'évolution de la famille s'expliquerait comme une percée réalisée sur le point le plus faible d'un front tout entier menacé. »

Assistons-nous à un ébranlement général des valeurs sur lesquelles repose notre société ? Même après les secousses les plus violentes, ne subsiste-t-il pas, sous des formes nouvelles, quelques éléments essentiels des valeurs anciennes ? Quel est le degré de permanence qui demeure au sein des changements ? Louis Roussel est trop prudent pour répondre à de telles questions, et même pour les poser. Elles n'en sont pas moins sous-jacentes, ce qui confère à son livre tout son prix. Il donne à penser

et nourrit la réflexion sur l'avenir de la société. « La famille n'est pas la signification dernière de l'existence, mais le lieu où celle-ci, le plus souvent, se révèle et se réalise. (...) On ne peut oublier son enfance » et les relations avec les parents constituent une sorte de « grammaire affective » qui marque chacun durant toute la vie. Nul ne saurait dire les réponses que les générations de demain donneront aux incertitudes d'aujourd'hui.

Ce rapide aperçu n'a sans doute pas suffi à marquer l'importance de ce livre. On ne saurait le clore sans insister sur sa qualité formelle. On perçoit l'écho de l'expérience humaine de l'auteur. Ce spécialiste sait écrire et les formules frappantes retiennent à tout moment l'attention. Pour le lecteur, c'est un plaisir, pour le livre, un gage de durée...

Alain Girard

INSEE. — *Données sociales.* — Paris : INSEE, édition 1990 : voir l'article de Claude Seibel, page 37 de ce numéro de *futuribles*.

SEGAL, Gerald. — *Rethinking the Pacific.* — Oxford : Clarendon Press, 1990, 400 pages.

Le livre du docteur Gerald Segal de Chatham House vient à propos, puisque chacun s'interroge, non sur l'importance et le dynamisme du « bassin du Pacifique », mais sur l'organisation éventuelle de la coopération économique à établir entre certains Etats de cette vaste zone¹. L'auteur tente de définir, avec plus de précision que ne l'ont fait jusqu'ici la majorité des auteurs, l'aire de ce Pacifique. Dans l'esprit des pères fondateurs du PBEC (Pacific Basin Economic Council), créé il y a deux décennies, le Pacifique utile réunissait les pays industriels de la zone, qui constituaient une sorte de croissant (Etats-Unis, Canada, Japon, NIEs², pays de l'ASEAN³, Australie et Nouvelle-Zélande). Si

1. Voir également l'article de Toshio Watanabe, « L'irrésistible ascension du Pacifique Ouest », page 3 de ce numéro de *futuribles*.

2. NIEs : Nouvelles Economies industrialisées, formule désignant la Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour, également baptisés les « quatre Dragons ».

3. ASEAN : Association des nations de l'Asie du Sud-Est, créée en 1967. Membres : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei.

l'auteur demande que soit repensé le problème du Pacifique, il paraît cependant dans sa conclusion incertain sur la meilleure direction à prendre. Certes, il oppose le globalisme de l'économie à une vision d'un monde partagé en grandes zones économiques (Europe, Asie-Pacifique et Amériques), mais y a-t-il contradiction entre ces deux conceptions ?

En réalité, le choix n'est-il pas entre les conceptions « coopération pan-Pacifique » et coopération au sein d'un ensemble « Asie-Pacifique » ? Dans la première conception seraient englobés la rive ouest des Etats-Unis, le Canada, le Mexique et l'est de l'Asie (Japon, Corée, ASEAN, NIEs, Australie et Nouvelle-Zélande) ? Cette vision est évidemment celle des Etats-Unis et elle a été défendue, sinon imposée, par le secrétaire d'Etat américain à la conférence de Canberra, à l'automne 1989, et lors de la première réunion à un niveau gouvernemental de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation), qui, en dépit de son appellation, recouvre l'ensemble du Pacifique, Etats-Unis et Canada compris.

La seconde conception est celle d'un bassin réduit à l'Extrême-Orient, c'est-à-dire, dans le nouveau vocable, à l'Asie Pacifique. De par la nature des forces en présence se constituerait une zone animée par le Japon. C'est le modèle prôné des *flying geese* des économistes nippons, le guide et l'animateur étant évidemment le Japon, entraînant à sa suite et selon son modèle l'ensemble des économies de la région.

L'auteur n'évoque pas l'importance des flux intra-Pacifique qui croissent plus rapidement et ont dépassé les échanges intra-Atlantique. Herman Kahn, dans son remarquable livre, *L'ascension japonaise* (1971), avait lui estimé (p. 196 et suivantes) que le bassin du Pacifique constituait à la fois une nouvelle Méditerranée, en dépit ou à cause de ses cultures hybrides très vigoureuses, et la région du monde la plus impressionnante de notre siècle. « L'heure du Pacifique a sonné », conclut-il. Cette vision ne paraît pas être partagée par G. Segal. Selon ce dernier, les développements du bassin du Pacifique ne peuvent être compris que s'ils sont replacés dans un contexte plus large (déclin des super-puissances et croissance de l'interdépendance des acteurs). Il concluerait volontiers que les pays de l'Occident peuvent se montrer confiants dans leur capacité d'intégrer les nouvelles économies du Pacifique dans un système politique et économique mondial.

On pourrait arguer qu'au-delà de l'économie existe une prise de conscience des pays de l'Asie et une volonté de diriger eux-mêmes leur propre destinée. Cette « asiatisation » en cours — pour reprendre la formule du professeur Robert Scalapino, de l'université de Berkeley, dans son rapport d'introduction à la II^e conférence de Vladivostok (Asie-Pacifique) à l'automne 1990 — marque une étape nouvelle, celle de la reprise en mains par l'Asie de son propre destin. Elle affirme son indépendance à l'égard de ses anciens mentors, qu'ils soient Européens,

Américains ou Russes. Il y a tout lieu de croire que le bassin du Pacifique ne reste pas à l'écart de cette volonté d'émancipation par rapport à l'Occident.

René Servoise

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DU PLAN. — Entrer dans le XXI^e siècle. Essai sur l'avenir de l'identité française. — Rapport du groupe « Horizon 2000 » présidé par Emmanuel Le Roy Ladurie. Paris : Editions La Découverte/La Documentation française, 1990, 291 pages.

Entrer dans le XXI^e siècle est un ouvrage qui, d'abord, étonne. L'administration du Plan a pour vocation d'élaborer des prévisions et des orientations économiques. Or la voici qui s'interroge sur la France, sur son identité. Ce n'est pas la première fois que le Plan cherche à aller au-delà des chiffres et réfléchit sur la société, ses valeurs, son avenir. Il est tout de même surprenant de lire un document officiel, soulevant, par exemple, le problème de la légitimité de l'Etat.

L'un des mérites de ce travail est de poser des questions et d'être très prudent (certains diront décevant) sur les réponses. Ce que montre cet essai, c'est la présence aujourd'hui centrale de cette interrogation sur l'identité. Le diagnostic est connu, mais il est utile d'en fournir une présentation d'ensemble. Comme toutes les démocraties occidentales, et aussi les ex-pays de l'Est, la crise identitaire résulte de trois phénomènes profondément liés :

— *la mondialisation*, qui se caractérise par la diffusion massive de la culture démocratique. En outre, ce processus s'accompagne de la dislocation des ordres impériaux — soviétique et, aussi, américain —, garants d'une certaine paix. La planète s'unifie dans l'anarchie ;

— *l'émancipation de l'individu*, dont les droits ne rencontrant plus de limites, tendent à rejeter tout encadrement ;

— *et donc la déstabilisation*, la délégitimation de toutes les institutions : famille, école, syndicat... Etat, sur lequel se pôlarisent toutes les remises en cause.

Tout, en France, ne saurait que conférer à cette crise identitaire un caractère aigu : fin des grands conflits idéologiques, de l'affrontement droite-gauche qui structure la vie politique française depuis 1789 ; perte de substance de l'Etat jacobin, du fait, vers le haut, de l'intégration européenne et, vers le bas, de la décentralisation ; disparition de l'exceptionnalisme du message français... Au fond, la célébration du bicentenaire de la Révolution, en 1989, a eu pour toile de fond cette interrogation identitaire que mettait en scène le défilé de Jean-Paul Goude : la

spécificité de la Révolution laissait la place à une fête multicolore, à un unanimité bariolé, métamorphosant les idées en spectacle.

Bien sûr, le rapport du Plan laisse le lecteur sur sa faim. En guise de propositions, il reprend des thèmes connus : la relégitimation de l'entreprise, la responsabilisation du service public, etc. Ce texte ne pouvait que s'arrêter devant l'interrogation la plus difficile. L'Etat-nation est, depuis le Moyen Age, le premier pôle identitaire, subordonnant les familles, les régions, les classes sociales, repoussant les religions dans le domaine privé et bâtissant des croyances laïques. L'Etat-nation est-il en train de se vider de ce rôle, ne constituant plus qu'un pôle parmi d'autres, s'accommodant d'identités multiples, acceptant que se dissocient identité politique et identité culturelle ?

Philippe Moreau-Desfarges

GIARINI, Orio. — *Les limites du certain. Affronter les risques dans une nouvelle économie de service.* — Genève : Presses polytechniques et universitaires romandes, 1990.

Poursuivant une réflexion sur l'économie de service sur laquelle il s'est déjà exprimé¹, Orio Giarini, accompagné cette fois de Walter R. Stahel, nous livre un ouvrage de référence dont l'importance devrait être largement reconnue. Brillamment préfacés par Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie, et bénéficiant d'un avant-propos d'Alexander King, président du Club de Rome, nos deux auteurs développent leurs thèses au gré de chapitres denses et fortement documentés.

Pour nous en tenir à l'essentiel, nous dirons que Giarini et Stahel cherchent à établir les bases d'une nouvelle interprétation du monde économique contemporain au moment où s'effondrent les postulats de la pensée classique, incapable d'appréhender de façon pertinente des phénomènes aussi disparates que le recyclage des déchets, la surproduction agricole ou la famine du Tiers-Monde.

C'est que nous vivons la fin du grand cycle de la révolution industrielle et une certaine forme de croissance économique fortement marquée par l'importance des investissements productifs, essentiellement matériels. Nous restons également prisonniers des schémas interprétatifs qui ont tenté d'en rendre compte, qu'il s'agisse de ceux des pères fondateurs pensant l'économie dans le cadre conceptuel d'un marché à la

1. Voir en particulier *The Emerging Service Economy* (Pergamon, 1987) et *Dialogue sur la richesse et le bien-être* (Economica, 1982).

recherche d'un équilibre statique, ou de ceux, plus récents, privilégiant la consommation au détriment de l'offre.

C'est donc à une véritable « réédification » à laquelle se livre nos deux auteurs, en appuyant leur démonstration sur les données scientifiques modernes qui mettent en avant l'indétermination des systèmes, les situations de non-équilibre, l'incertitude. Toutes formes d'états qui recèlent en eux-mêmes des éléments de dynamisme et de créativité qui marquent non seulement la vie tout court mais sont également à la source de la performance économique.

Celle-ci passe désormais par la reconnaissance de la prépondérance des fonctions de service qui inervent le monde contemporain jusqu'au cœur des processus industriels et agricoles. Ce sont elles qui confèrent la principale part de la valeur ajoutée et, finalement, sont créatrices de sens. Ces fonctions de service, qu'elles s'appellent recherche, développement, financement, organisation, transport, marketing, communication, etc. relèvent de l'immatériel, de l'intelligence, de la créativité, de la culture. Elles sont à proprement parler humaines et nous éloignent de l'univers des robots de la société industrielle. Alors que cette dernière est menacée de rendements décroissants, il n'y a pas de limites théoriques au génie humain et à sa capacité d'invention.

Les vrais problèmes, ceux que nous vivons quotidiennement, tiennent au décalage entre des habitudes de pensée et de faire traditionnelles et les moyens dont nous disposons, de même qu'à notre incapacité à maîtriser des situations complexes et incertaines. Un exemple : l'emploi de la micro-informatique, constamment sous-utilisée dans des structures d'organisation qui ne s'y prêtent pas. Et que dire de l'enseignement, des transports urbains, de la protection de l'environnement, etc.

Cette reconversion de la pensée à laquelle nous convient O. Giarini et W.R. Stahel par une perception renouvelée des forces qui nous mènent est extraordinairement stimulante par les perspectives qu'elle ouvre et l'optimisme fondamental dont elle est empreinte. Il est hautement souhaitable qu'elle soit entendue si, comme le pensent les auteurs : « Il n'y a de vraie culture humaine que celle qui progresse avec le processus de création de la vie réelle dans la production et l'évaluation continue de chacune de nos entreprises, avec une image du futur que nous façonnerons pour nous-mêmes. »

René Dessal

Comptes rendus

- COOMBS, Philip H. — *La crise mondiale de l'éducation*. — Bruxelles : De Boeck University, 1989, 374 pages (traduit de *The World Crisis in Education : the View from the Eighties*. — New York : Oxford University Press, 1985).

Le propos de Philip H. Coombs, ancien directeur de l'Institut international de planification de l'éducation (UNESCO), est de porter un regard nouveau sur une crise diagnostiquée dans son ouvrage de 1968 : *La crise mondiale de l'éducation : analyse de systèmes*. A partir d'une synthèse des travaux d'instituts de recherche du monde entier, l'auteur analyse les perspectives probables des systèmes éducatifs, explique les causes des carences constatées et suggère des solutions possibles.

La thèse centrale est que la crise de l'éducation s'est amplifiée et transformée. Notamment, à sa réalité objective s'est superposée une crise de confiance dans l'éducation elle-même. Pour sortir de l'impasse, les politiques éducatives doivent s'appuyer sur une analyse plus fidèle de la réalité des besoins et des processus éducatifs. L'éducation doit être entendue comme apprentissage, c'est-à-dire un processus permanent non limité à l'école, ni dans l'espace ni dans le temps.

Cette vision plus large de l'éducation conduit à prendre en compte les diverses activités d'apprentissage organisées en dehors du système scolaire (comme les programmes de développement rural ou ceux concernant la santé, la nutrition et le planning familial), qui constituent l'éducation « non formelle », mais aussi les activités éducatives non structurées, voire non intentionnelles, c'est-à-dire « l'éducation informelle ». Cette dernière notion, encore plus large, est « le processus permanent au cours duquel chacun accumule des connaissances, des aptitudes et des opinions, par l'expérience et par les contacts avec autrui, en famille, au travail, pendant les loisirs et les voyages, à travers des lectures, le cinéma, la radio ou la télévision, etc. ».

A cet égard, la notion de « réseau d'apprentissage » est opératoire, car elle donne une vision élargie et intégrée de l'effort global d'éducation d'une nation. Ainsi, elle permet aux décideurs de mieux organiser cet effort, tout en facilitant la nécessaire marge d'autonomie et de créativité des multiples acteurs du réseau. Quant au constat d'inadaptation de l'offre éducative à la croissance vertigineuse de la demande, ce qui frappe le plus, c'est bien sûr la situation des pays les plus démunis. En l'an 2000, six enfants sur sept en âge d'aller à l'école primaire seront dans les pays en développement. L'évolution quantitative de l'offre éducative ne pourra suffire. Il faut repenser totalement l'organisation des divers réseaux d'apprentissage et leur complémentarité, en intégrant des technologies adaptées aux besoins et ressources locaux, avec le souci prioritaire de réduire le dualisme économique et social des populations. Cette évolution qualitative de recherche d'une meilleure productivité implique notamment une nouvelle rationalité budgétaire, l'abandon des formules internationales uniformes et un plus grand réalisme des programmes, en particulier pour l'alphabétisation.

Alain Michel

- LEFEBRE, Christian ; OFFNER, Jean-Marc. — *Les transports urbains en question* — Paris : Editions Celse, 1990.

Vingt ans après sa réhabilitation en France, le transport collectif urbain est à nouveau en crise : en quête d'arguments et de doctrines, d'usagers devenus clients... et de financement nécessaire pour équilibrer les déficits. Avec l'essor du développement péri-urbain, l'usage de plus en plus fréquent de l'automobile par les personnes âgées, les femmes (et par voie de conséquence par les enfants), l'automobile monopolise de plus en plus l'espace... et l'attention des collectivités locales.

Au-delà des nombreux moyens techniques disponibles — du minibus au métro automatique, en passant par le SK, les autobus articulés et les tramways — l'indispensable renouveau passe par la définition d'objectifs et de méthodes. Quelles fonctions économiques et sociales assigner aux réseaux ? Comment faire évoluer les territoires institutionnels, les relations entre autorités organisatrices et gestionnaires de réseaux ? Approche synthétique de l'évolution du secteur, cet ouvrage se veut également réflexion critique sur le management public des services collectifs.

- VERNIERE, Laurent. — « Les retraites pourront-elles être financées après l'an 2000 ». — in *Economie et Statistique*, Paris, INSEE, n° 233, juin 1990, pp. 19-27.

Le vieillissement de la population française au cours des cinquante prochaines années est inéluctable. La part des plus de 59 ans dans la population totale continuera de croître avec, à partir de 2005, une rupture dans les tendances en raison de l'arrivée massive à l'âge de la retraite des générations nombreuses d'après-guerre. Ces générations auront en outre exercé une activité professionnelle beaucoup plus longue que les générations qui les ont précédées. Ces facteurs socio-démographiques aggraveront et amplifieront les problèmes de financement des régimes de retraite.

A législation inchangée, le partage du revenu entre actifs et inactifs continuera de se déformer dans un sens plus favorable aux retraités et au détriment des actifs : au-delà de l'augmentation du poids relatif des retraités par rapport aux cotisants, la croissance de la pension moyenne reçue par les retraités suscitera, toutes choses étant égales par ailleurs, des hausses rapides des taux de cotisation vieillesse qui amputeront les revenus des actifs. Après 2005, cette dérive dans le partage des revenus et ces hausses de taux de cotisation s'accéléreront brutalement. En revanche, si une réforme visant à maîtriser ces transferts intergénérationnels de revenu se donnait pour objectif de stabiliser dans le temps la parité entre la pension moyenne et le revenu net moyen d'activité, c'est-à-dire déduction faite des cotisations sociales vieillesse, les hausses de taux de cotisation pourraient être contenues. Cette réforme risquerait toutefois d'être insuffisante pour assurer la transition au-delà de 2005. Constituer des réserves temporaires au sein des régimes par répartition est un des moyens possibles pour aider ces régimes à s'adapter à la rupture des indicateurs socio-démographiques, prévue à partir de 2005. Associé à une règle de parité entre pension et revenu d'activité, ce mécanisme répartirait la charge des ajustements sur un plus grand nombre de générations successives d'actifs et permettrait de franchir le cap de 2005. Les réserves pourraient être accumulées entre 1990 et 2010 et utilisées entre 2010 et 2040. L'allongement de la durée d'activité est également une solution envisageable. Cette mesure permettrait d'augmenter le nombre de cotisants et de réduire l'effectif de retraités. Couplée avec une règle de parité, ses effets seraient renforcés et bénéfiques jusqu'en 2005, et les taux de cotisation seraient alors stabilisés. Après cette date, la hausse des taux de cotisation reprendrait, mais beaucoup plus faiblement que si cette mesure n'était pas appliquée.

Futuribles International

Un réseau international d'information et de réflexion prospectives

Veille stratégique : information/évaluation/synthèse

Disposant d'un large réseau international d'experts (2 000 personnes sur 70 pays), Futuribles International assure :

- un suivi de qui fait quoi, où et comment dans le domaine des études sur l'avenir ;
- un dépistage permanent des données révélatrices des tendances et des enjeux majeurs à moyen et long terme ;
- l'élaboration de dossiers de synthèse prospective par sujet.

Une fonction de recherche et d'étude

Assumée par des équipes pluri-disciplinaires internationales ad hoc constituées par Futuribles International.

Six axes de recherche et d'étude :

- Le vieillissement démographique dans les pays industrialisés et l'avenir des systèmes de protection sociale.
- Le développement économique et social en Europe à l'horizon 1992-2000-2010.
- L'émergence de la société d'information : les enjeux de la tertiarisation des économies « modernes ».
- L'évolution socio-culturelle et l'avenir des modes de vie.
- Les risques majeurs de rupture dans les grands équilibres mondiaux, en particulier les rapports Nord-Sud et les menaces pesant sur les écosystèmes.
- Les systèmes de régulation et l'avenir des institutions publiques.

Plusieurs dizaines d'études de prospective appliquée : engagées à l'initiative de Futuribles International ou en réponse à des commandes d'organismes publics et privés, elles sont directement destinées à éclairer les choix stratégiques à moyen et long terme.

Formation, conseil et assistance technique

Futuribles International assure une fonction de formation à la démarche et aux méthodes de prospective en lien avec la stratégie et la planification du développement. Cette fonction est assurée au travers de séminaires annuels et d'interventions auprès d'organismes publics et privés.

La fonction de conseil et d'assistance technique est assurée auprès d'organisations qui souhaitent disposer d'une vision prospective des grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

Carrefour international de réflexion

Destiné à agir comme catalyseur de réflexions et plate-forme pour un libre-échange de points de vue et d'expériences, Futuribles International organise régulièrement des tables-rondes, des journées d'études, des séminaires et des colloques internationaux.

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (33 1) 42 22 63 10 + - Téléfax (33 1) 42 22 65 54

Toshio Watanabe	3	<i>L'irrésistible ascension du Pacifique Ouest</i>
Laurent Schwab	22	<i>A qui profite la nouvelle dynamique de croissance japonaise ?</i>
Jacques Paitra	25	<i>L'euro-consommateur, mythe ou réalité ?</i>
Claude Seibel	37	<i>La société française en changement. Vers une lecture prospective des « Données sociales »</i>
Marc Bonnet, Michel Weill	59	<i>Prospective en Rhône-Alpes</i>
Guy Loinger	71	<i>« Lyon 2010 », un projet pour une métropole européenne</i>

Actualités prospectives

| 75 |

Front méditerranéen des high tech. Après Yalta. Les flux migratoires Est-Ouest. L'environnement une valeur montante. Personnes âgées. Opinions soviétiques. Marché unique, monnaie unique ? BMW roule pour l'environnement. Perspectives économiques de l'OCDE. Les investissements publicitaires dans le monde. Sombres perspectives en Europe centrale. Travail à distance. Prix fonciers au Japon. Dématérialisation.

Bibliographie

87	<i>Analyses critiques</i>
95	<i>Comptes rendus</i>